





L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE

PAR LES CONTEMPORAINS

OUVRAGES DE M. B. ZELLER

A LA LIBRAIRIE HACHETTE.

La Gaule romaine. 1 vol. petit in-16, avec 31 grav. » 50

La Gaule chrétienne. 1 vol. petit in-16, avec 38 grav. » 50

Les Invasions barbares. 1 vol. petit in-16, avec 11 gr. » 50

Clovis et ses fils. 1 vol. petit in-16, avec 14 grav. » 50

Les fils de Clotaire. 1 vol. petit in-16, avec 9 grav. » 50

Rois fainéants et maires du palais. 1 vol. petit in-16. » 50

Les Capétiens du XIIe siècle : Louis VI et Louis VII. 1 vol. petit in-16, avec 15 grav. » 50

Richelieu. 1 vol. in-16. 1 fr.

Henri IV, 1 vol. in-16. 1 fr.

Richelieu et les ministres de Louis XIII. (Ouvrage couronné par l'Académie française. Second prix Gobert 1881 et 1882.) 6 fr.

A LA LIBRAIRIE DIDIER ET Cie

Henri IV et Marie de Médicis. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) 1 vol. in-8. 6 fr.

Le connétable de Luynes, Montauban et la Valteline. 1 vol in-8. (Ouvrage couronné par l'Académie française. Second prix Gobert 1881 et 1882.) 6 fr.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD



CHARLEMAGNE

EXTRAITS DES CHRONIQUES DE SAINT-DENIS
DES GESTES DU ROI PÉPIN
DE LA VIE DU PAPE ÉTIENNE II, ETC.

PUBLIÉS PAR

B. ZELLER ET E. DARSY

Agrégés d'histoire.

Ouvrage contenant 10 gravures



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1882

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE PAR LES CONTEMPORAINS

Notre histoire a été présentée sous bien des formes. Mais c'est dans les écrivains contemporains des événements dont ils sont les narrateurs, qu'elle se montre plus vivante et plus vraie. A une époque où le goût public s'est épris des recherches exactes et tend à remonter dans toutes les sciences aux sources mêmes de la vérité, une histoire de France dans laquelle les contemporains seuls ont la parole pour raconter ce qu'ils ont vu par eux-mêmes, ou appris soit de témoignages authentiques, soit de traditions très rapprochées du temps où ils écrivent, doit être bien accueillie.

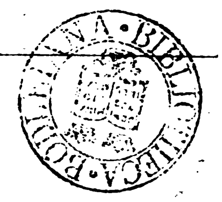
L'Histoire de France racontée par les contemporains se compose déjà de huit volumes : 1° *La Gaule et les Gaulois;* 2° *La Gaule romaine;* 3° *La Gaule chrétienne;* 4° *Les Invasions barbares en Gaule;* 5° *Les Francs; Clovis et ses fils;* 6° *Les fils de Clotaire;* 7° *Rois fainéants et maires du palais;* 8° *Les Capétiens du XIIe siècle : Louis VI et Louis VII.* Sous une forme commode et économique, elle présente un tableau suivi, quoique emprunté à des auteurs différents, des événements, des mœurs, des institutions. De courtes notes explicatives, des analyses aussi succinctes que possible font connaître les auteurs cités et rattachent les uns aux autres les morceaux qui leur sont empruntés. Cette petite collection vulgarisera la connaissance de nos historiens nationaux: elle en donne la substance et les rend accessibles à tous.

Le choix des gravures qui accompagnent le texte est inspiré du même esprit. On s'est attaché à ne donner que des images authentiques, tirées aussi, autant que possible, des documents contemporains.

Chaque année verra paraître trois ou quatre nouveaux volumes.



CHARLEMAGNE



I

RÈGNE DE PÉPIN LE BREF. CHARLES ET CARLOMAN

(752-771).

§ 1. — LE PAPE ÉTIENNE II VIENT EN FRANCE DEMANDER LE SECOURS DE PÉPIN CONTRE LES LOMBARDS. IL LE SACRE UNE SECONDE FOIS A SAINT-DENIS (753).

(*Chron. de Saint-Denis. — Gestes du roi Pépin.* Anastase le Bibliothécaire, *Vie du pape Étienne II.*)

En l'année après que le roi Pépin fut couronné, vint en France le pape Etienne parler au roi dans la ville de Karisi (Kiersy en Laonnais). La cause de sa voie fut que il requérait son aide et défense pour lui et pour l'Eglise de Rome contre les Longobards.

L'impie Astolfe, roi des Lombards, s'était emparé de l'exarchat de Ravenne [1] et avait trompé par des arti-

1. L'exarchat de Ravenne comprenait le pays entre le Pô, l'Apennin et la mer Adriatique jusqu'à Ancône. C'était tout ce qui restait à l'empire grec dans l'Italie du nord depuis l'invasion des Lombards à la fin du VIe siècle.

fices diaboliques les peuples de cette province. Le très saint pontife Etienne essaya de le fléchir par d'innombrables présents; mais, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir et qu'il n'avait aucun secours à attendre de Constantinople, il se rappela que ses prédécesseurs, de bienheureuse mémoire, Grégoire II, Grégoire III et Zacharie, s'étaient adressés autrefois à Charles, duc des Francs, pour obtenir des secours contre la perfide nation des Lombards. Il chargea secrètement un pèlerin de remettre un message au roi Pépin, et il le pria instamment de lui envoyer une escorte qui pût le conduire en France. Tandis que les Lombards ravageaient cruellement les environs de Rome, Jean le Silentiaire, envoyé par l'empereur de Constantinople, vint commander au pape d'aller trouver sans retard le roi Astolfe pour lui redemander Ravenne et les villes qui en dépendaient. Quand les envoyés de Pépin arrivèrent pour emmener le pape en France, ils trouvèrent qu'il s'était déjà mis en route pour se rendre auprès du roi des Lombards, à qui il avait fait demander un sauf-conduit. Mais Astolfe lui fit répondre qu'il ne voulait pas l'entendre et qu'il ne rendrait ni Ravenne, ni l'exarchat, ni aucune des villes enlevées par lui ou par ses prédécesseurs à la République romaine; alors le pape se décida à partir pour la France. Le perfide Astolfe fit tout ce qu'il put pour empêcher son voyage. Mais le saint pontife averti se hâta de traverser les défilés des Alpes. Il arriva au monastère du saint martyr Maurice, où il se reposa de ses fatigues. Le roi, instruit de son arrivée, lui envoya l'abbé Fulrad et le duc Rothard pour l'amener dans son palais avec de grands honneurs, lui et tous ceux qui l'avaient accompagné.

Après lui vint Carloman, frère du roi, qui était

moine de Saint-Benoît du mont Cassin, par le commandement de son abbé, pour prier le roi son frère que il ne s'accordât pas à l'apostole ni se consentît à sa requête. Mais on cuida que il ne fît pas ce de bonne volonté, car il n'osait contredire le commandement de son abbé, ni l'abbé celui du roi des Longobards. Le roi Pépin se consentit toutefois à la requête de l'apostole [1] et reçut lui et l'Eglise en sa garde et en sa défense : et le pape l'enoignit et sacra à la nouvelle dignité et ses deux fils Charles et Carloman en l'église Saint-Denis de France et les confirma en telle manière que lui et toute leur lignée eussent la dignité du royaume toujours mais par héritage, et excommunia de l'autorité de saint Pierre tous ceux qui encontre seraient, ni qui force y feraient. Tout l'hiver demeura le pape Etienne en France.

§ 2. — PREMIÈRE EXPÉDITION DE PÉPIN EN ITALIE. MORT DE CARLOMAN (754).

(*Chron. de Saint-Denis. — Gestes du roi Pépin.*)

Le roi Pépin assembla ses oz, quand la nouvelle saison fut venue, pour entrer en Lombardie pour requerre la droiture de saint Pierre envers le roi des Longobards à la requête du devant dit apostole Etienne. Et les Lombards rassemblèrent tout leur effort pour contrester au roi et aux Français, et pour défendre l'entrée de Lombardie. Au-devant leur vin-

1. Il lui promit, d'après Anastase, de faire restituer à l'Eglise et à la République romaine l'exarchat de Ravenne et toutes les villes qui leur appartenaient avant les dernières conquêtes des Lombards.

rent à l'entrée des montagnes et leur rendirent forte bataille; mais toutefois furent-ils déconfits et s'enfuirent : et l'ost des Français passa tout outre assez légèrement, fut tout le grief du passage. Quand ils eurent les montagnes passées, et ils furent ès plaines de Lombardie, le roi Hastulphe et ses Lombards ne les osèrent attendre à bataille, mais se mirent en la cité de Pavie et furent dedans assis; ni le roi Pépin ne se voulut lever du siège jusques à tant que le roi Hastulphe lui eut donné quarante otages et juré que il rendrait son droit à l'Eglise de Rome. Quand la besogne fut ainsi confirmée, le roi retourna en France. L'apostole fit à Rome conduire par Forre son chapelain à grande compagnie de Français. Carloman qui était venu en France pour empêcher la besogne de l'apostole, demeura en la cité de Vienne avec sa serourge Berthe la reine : là le prit une fièvre et fut mort avant que son frère retournât de Lombardie : et la reine fit le corps de lui atourner et porter à Montcassin, où il avait reçu l'habit et fait profession.

§ 3. — SECONDE EXPÉDITION DE PÉPIN CONTRE LES LOMBARDS. IL DONNE AU SAINT-SIÈGE L'EXARCHAT DE RAVENNE ET LA PENTAPOLE (755).

Anastase le Bibliothécaire, *Vie du pape Étienne II.* — *Lettres d'Étienne II* dans dom Bouquet, V.)

Bien loin de tenir ses promesses, Astolfe ordonna une prise d'armes générale dans son royaume et marcha contre Rome avec tout le peuple des Lombards. Il assiégea cette ville pendant cinquante jours et ravagea les environs par le fer et par le feu. Il reprit aux Francs le château de Narni qu'il leur avait livré

un peu auparavant. Aussi sa conduite impie fut-elle bientôt connue du roi Pépin. De plus, le bienheureux pontife envoya par mer des ambassadeurs en France et avec eux un homme religieux nommé Werner, qui était venu à Rome par l'ordre du roi des Francs. Ils présentèrent à ce prince une relation éloquente des cruautés commises par le tyran Astolfe et une lettre dans laquelle le pape faisait parler saint Pierre lui-même, adjurant le roi et le peuple des Francs, au nom de leur salut éternel, de tenir la promesse qu'ils lui avaient faite et de venir promptement au secours des Romains.

« Accourez, dit l'apôtre, accourez, je vous en conjure, au nom du Dieu vrai et vivant, accourez et sauvez Rome, avant que se dessèche cette source d'eau vive qui vous a désaltérés et vous a fait renaître; avant que s'éteigne cette faible étincelle, seul reste de cette flamme ardente qui vous a donné la lumière; avant que votre mère spirituelle, la sainte Eglise de Dieu, soit humiliée, envahie, dépouillée et déshonorée par les impies. Souvenez-vous que moi, le serviteur et l'apôtre de Dieu, je vous ai assistés dans tous vos besoins, lorsque vous m'avez prié, et je vous ai accordé la victoire sur vos ennemis par la vertu divine. Je le ferai encore à l'avenir, croyez-moi, si vous accourez promptement pour délivrer ma ville de Rome. Hâtez-vous de répondre à mon appel, et méritez ainsi l'assistance que je vous promets en vertu de la grâce qui m'a été accordée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Le roi Pépin, plein de foi et de ferveur, réunit une seconde fois toutes ses forces et les conduisit vers les défilés du pays des Lombards. Comme il en approchait, deux envoyés de l'empereur de Constantinople,

Georges, premier secrétaire, et le silentiaire Jean arrivèrent à Rome. Le pape les reçut et leur annonça la prochaine venue du roi des Francs, à laquelle ils ne voulurent pas croire. Ils s'embarquèrent pour Marseille avec un envoyé du Siège apostolique. Quand ils apprirent que Pépin avait passé les Alpes, ils s'en affligèrent et employèrent la ruse pour retenir à Marseille l'envoyé du pape, tandis que le premier secrétaire Georges se hâtait d'aller à la rencontre du roi des Francs. Il le trouva dans le pays des Lombards, près de la cité de Pavie, et par ses prières, par les promesses qu'il lui faisait au nom de l'empereur, il s'efforça d'obtenir de lui la promesse de céder à l'empire d'Orient Ravenne et les autres villes ou châteaux de l'exarchat.

Mais il ne put toucher le cœur de ce roi très chrétien. Pépin lui déclara que pour tous les trésors du monde il n'enlèverait pas à saint Pierre ce qu'il avait promis de lui offrir. Il congédia avec cette réponse l'envoyé de l'empereur et assiégea Pavie. Alors le roi des Lombards, pour obtenir son pardon et faire lever le siège de sa capitale, fit savoir qu'il était prêt à rendre les villes désignées dans le traité conclu l'année précédente, et il y ajouta même la forteresse de Comacchio. De toutes les villes ainsi restituées Pépin fit une donation écrite à saint Pierre, à la sainte Eglise romaine et aux papes qui se succéderaient jusqu'à la fin des siècles sur le Siège apostolique, et cette donation est encore conservée aujourd'hui dans les archives de notre sainte Eglise.

Tandis que le roi retournait heureusement en France avec son armée, son conseiller le vénérable Fulrad, abbé de Saint-Denis, parcourut l'exarchat de Ravenne avec les envoyés du roi Astolfe; il entra dans toutes

les villes de la Pentapole et de l'Emilie, reçut leur soumission et conduisit comme otages à Rome leurs principaux citoyens. Là, il déposa sur la confession de saint Pierre les clefs de toutes ces villes en même temps que la donation dont nous avons parlé et qui comprenait : Ravenne, Rimini, Pesaro, Ancône, Césène, Sinigaglia, Forlimpopoli, Forli et sa citadelle, Montefeltro, Monselice, le château de Saint-Marin, Bobbio, Urbino, Gubbio et Comacchio, plus la ville de Narni que le duc de Spolèle avait enlevée aux Romains depuis plusieurs années.

Pendant ce temps, le malheureux Astolfe, frappé par la colère de Dieu, tomba de cheval à la chasse et mourut. Le duc Didier, qu'Astolfe avait envoyé en Toscane, leva des troupes dans cette province et voulut se faire roi des Lombards. Ratchis, frère d'Astolfe, qui de duc s'était fait moine, et beaucoup de nobles Lombards s'y opposèrent et se préparèrent à combattre. Didier pria humblement le pape de lui prêter secours : il jura de faire toutes ses volontés, de rendre à la République le reste des villes qui devaient lui appartenir et d'y ajouter de riches présents. Le pape, d'accord avec le vénérable Fulrad, reçut le serment de Didier et écrivit à Ratchis et à toute la nation des Lombards pour le faire reconnaître. Fulrad marcha à son secours avec une petite troupe de Francs, que les milices romaines étaient prêtes à soutenir. Mais Dieu, touché des prières du pape, fit en sorte que Didier obtînt sans combat la dignité royale.

§ 4. — FORCE PRODIGIEUSE DE PÉPIN.

(*Moine de Saint-Gall*, II, 23.)

Tandis que Pépin revenait en France après avoir vaincu les Lombards, il apprit que les chefs de l'armée témoignaient en secret du mépris pour sa personne (à cause de sa petite taille). Il ordonna d'amener dans la cour du monastère de Ferrare un taureau énorme et furieux et de lâcher contre lui un lion très féroce. Celui-ci, s'élançant d'un bond vigoureux sur le taureau, le saisit par le cou et le fit rouler à terre. Alors le roi dit à ceux qui l'entouraient : « Séparez le lion du taureau, ou tuez l'un sur le corps de l'autre. » Les assistants se regardèrent, glacés d'épouvante : « Seigneur, dirent-ils d'une voix entrecoupée par la frayeur, il n'y a pas un homme sous le ciel qui oserait le tenter. » Alors le roi, se levant de son trône, tira son épée et trancha d'un seul coup les têtes du lion et du taureau. Et, remettant son épée dans le fourreau, il vint se rasseoir sur son trône. « Me croyez-vous digne d'être votre maître? leur dit-il. Ne savez-vous pas comment David, qui était petit, traita le géant Goliath? » Ils tombèrent alors la face contre terre, comme des gens frappés de la foudre, en s'écriant : « Il faudrait être insensé pour ne pas vous croire digne de commander aux mortels. »

§ 5. — GUERRE CONTRE WAÏFRE OU GUAIFIER, DUC D'AQUITAINE (760-768).

(*Chron. de Saint-Denis. — Gestes du roi Pépin.*)

Le duc Guaifier d'Aquitaine émut le maltalent du roi contre lui pour ce que il retenait les rentes en sa

terre des églises qui étaient établies sous le roi. Pour ce émut ses oz et entra en Aquitaine pour rétablir les choses que le duc avait saisies. Le duc Guaifier, qui à lui n'osa s'estriver par bataille, lui manda que il était tout prêt d'obéir à sa volonté. Par cette offre apaisa l'ire du roi : sez os départit et retourna en France.

Le duc béait moult que il se pût venger en aucune manière des dommages que les oz de France lui avaient faits. Il envoya son ost jusques à la cité de Châlons en Bourgogne, pour dégaster le pays. Et, quand le roi sut ce, il entra en Aquitaine à grand appareillement de bataille. Tout le pays détruisit par feu et par occision, maint château et mainte forteresse prit, Clermont, Bourges, Limoges, tout Agénais, tout Angoulême, tout Périgord mit en sa sujétion, si prit moult de ses ennemis qui se défendaient en fossés et en citernes; et si prirent ses gens Rénustane, frère du duc Eudes et oncle du duc Guaifier, qui de son neveu s'en était fui à lui, et puis de lui à Gaifier : pendre le fit à un gibet, quand il eut sa trahison aperçue. Comme il s'acheminait vers la ville de Saintes, fut prise la mère du duc Guaifier, sa serourge et ses nièces, et amenées devant le roi; en grande débonnaireté les reçut, et commanda que elles fussent honorablement gardées, puis mut pour passer outre le fleuve de Gironde. Il alla hastivement après le duc Guaifier : ne oncques puis ne voulut retourner devant que il fût occis. L'histoire ne parle pas de la manière de sa mort, mais on dit qu'il fut occis de sa gent même, pour ce que ils cuidaient par ce acquerre la grâce du roi.

§ 6. — MORT DE PÉPIN (768).
(Chron. de Saint-Denis. — Gestes du roi Pépin.)

Quand le duc Guaifier fut occis, et le roi eut sa guerre finie, il retourna à la cité de Saintes. En tant de tens que il demeura là, le prit une infirmité, mais avant que il s'aggravât plus se fit porter en la cité de Tours, là fit ses oraisons devant le corps de monseigneur saint Martin : après se fit porter à Paris : d'illuec en avant le prit la maladie si fort à aggraver, que il ne véquit puis sinon un petit. De ce siècle trépassa en l'huitième kal. d'octobre, au XVIe an de son règne, de l'incarnation DCCLXVIII. Ensépulturé fut en l'abbaye de Saint-Denis de France. Adonc fut couchée une croix dessus sa face, et le chef tourné devers orient. Si disent ainsi aucuns que il voulût que on le mît ainsi en sépulture pour le péché de son père qui les dîmes avait tollues aux églises.

§ 7. — CHARLES ET CARLOMAN SONT PROCLAMÉS ROIS.
(Chron. de Saint-Denis. — Gestes de Charlemagne, I, 4.)

Après le décès du roi Pépin, ses deux fils Charles et Carloman départirent le royaume par l'accord de tous les barons et régna chacun en sa partie. Charles, qui aîné était, fut couronné en la cité de Noyon, et Carloman le puîné fut couronné à Soissons. Après son couronnement s'en alla Charles à Aix-la-Chapelle. Appelé fut par son propre nom Charles, mais après fut appelé Charlemagne, par la raison de ses merveilleux faits. Car Charlemagne si vaut autant comme Charles le Grand.

les villes de la Pentapole et de l'Emilie, reçut leur soumission et conduisit comme otages à Rome leurs principaux citoyens. Là, il déposa sur la confession de saint Pierre les clefs de toutes ces villes en même temps que la donation dont nous avons parlé et qui comprenait : Ravenne, Rimini, Pesaro, Ancône, Césène, Sinigaglia, Forlimpopoli, Forli et sa citadelle, Montefeltro, Monselice, le château de Saint-Marin, Bobbio, Urbino, Gubbio et Comacchio, plus la ville de Narni que le duc de Spolèle avait enlevée aux Romains depuis plusieurs années.

Pendant ce temps, le malheureux Astolfe, frappé par la colère de Dieu, tomba de cheval à la chasse et mourut. Le duc Didier, qu'Astolfe avait envoyé en Toscane, leva des troupes dans cette province et voulut se faire roi des Lombards. Ratchis, frère d'Astolfe, qui de duc s'était fait moine, et beaucoup de nobles Lombards s'y opposèrent et se préparèrent à combattre. Didier pria humblement le pape de lui prêter secours : il jura de faire toutes ses volontés, de rendre à la République le reste des villes qui devaient lui appartenir et d'y ajouter de riches présents. Le pape, d'accord avec le vénérable Fulrad, reçut le serment de Didier et écrivit à Ratchis et à toute la nation des Lombards pour le faire reconnaître. Fulrad marcha à son secours avec une petite troupe de Francs, que les milices romaines étaient prêtes à soutenir. Mais Dieu, touché des prières du pape, fit en sorte que Didier obtînt sans combat la dignité royale.

y fonda tandis un château qui a nom Frontenoi (Fronsac), sur la rive de Dordogne.

§ 9. — MORT DE CARLOMAN. — CHARLES EST RECONNU SEUL ROI DES FRANCS (771).

(*Chron. de Saint-Denis. — Gestes de Charlemagne*, I, 4.)

En une cité qui lors était appelée Garmacie (Wormatia, Worms) assembla le roi général parlement du peuple et des barons. La reine Berthe, mère des deux rois, parla tandis au roi Carloman pour mettre paix et concorde entre eux, car il y avait contens : puis mut en Lombardie, et de là à Rome pour aourer les apôtres : et la cause de cette voie si fut pour demander la fille du roi Didier pour Charles son aîné fils. Et ce tant que il hivernait à Valenciennes en Hainaut, son frère le roi Carloman trépassa en la ville de Saumonci. Et le roi Charles mut pour recevoir tout le royaume : en une ville qui a nom Carbonac vint, là attendit les barons et les prélats du royaume, hommage et féauté lui firent aussi comme ils avaient fait à son frère. Car la reine qui femme avait été de son frère, elle et ses fils et une partie des barons s'en étaient allés en Lombardie; mais le roi n'y fit pas grande force : car il savait bien que cette voie ne leur rendait guère de profit.

terre des églises qui étaient établies sous le roi. Pour ce émut ses oz et entra en Aquitaine pour rétablir les choses que le duc avait saisies. Le duc Guaifier, qui à lui n'osa s'estriver par bataille, lui manda que il était tout prêt d'obéir à sa volonté. Par cette offre apaisa l'ire du roi : sez os départit et retourna en France.

Le duc béait moult que il se pût venger en aucune manière des dommages que les oz de France lui avaient faits. Il envoya son ost jusques à la cité de Châlons en Bourgogne, pour dégaster le pays. Et, quand le roi sut ce, il entra en Aquitaine à grand appareillement de bataille. Tout le pays détruisit par feu et par occision, maint château et mainte forteresse prit, Clermont, Bourges, Limoges, tout Agénais, tout Angoulême, tout Périgord mit en sa sujétion, si prit moult de ses ennemis qui se défendaient en fossés et en citernes; et si prirent ses gens Rénustane, frère du duc Eudes et oncle du duc Guaifier, qui de son neveu s'en était fui à lui, et puis de lui à Gaifier : pendre le fit à un gibet, quand il eut sa trahison aperçue. Comme il s'acheminait vers la ville de Saintes, fut prise la mère du duc Guaifier, sa serourge et ses nièces, et amenées devant le roi; en grande débonnaireté les reçut, et commanda que elles fussent honorablement gardées, puis mut pour passer outre le fleuve de Gironde. Il alla hastivement après le duc Guaifier : ne oncques puis ne voulut retourner devant que il fût occis. L'histoire ne parle pas de la manière de sa mort, mais on dit qu'il fut occis de sa gent même, pour ce que ils cuidaient par ce acquerre la grâce du roi.

tion de ces idoles s'en partit le roi et les oz et vint au fleuve de Wizaire (Weser) : là vinrent à lui les Sennes et lui livrèrent douze otages. Après retourna en France et fit la fête de Noël et de Pâques en la cité de Haristalle [1].

En cette année même laissa-il la fille du roi Didier de Lombardie : une autre en épousa après qui avait nom Hildegarde, née était de Souabe et femme de grande beauté et de grande noblesse.

§ 2. — CHARLES EST APPELÉ EN ITALIE PAR LE PAPE HADRIEN CONTRE DIDIER, ROI DES LOMBARDS.

(*Chron. de Saint-Denis*, 1, 4)

Le pape Hadrien, qui plus ne put souffrir la persécution et les griefs du roi Didier et des Lombards [2],

1. *Poeta Saxonicus*, *Annales de Gestis Caroli Magni*, liv. I : « La terre des Saxons touche au royaume des Francs du côté du nord. Ces peuples n'étaient pas réunis sous les ordres d'un roi pour se défendre dans la guerre. Ils avaient presque autant de chefs que de cantons. Cependant on les divise en trois tribus, illustres autrefois quand la Saxe était florissante. Elles ont gardé leurs noms, mais leur antique vertu s'est évanouie. On nomme Westphaliens ceux qui habitent vers l'occident, et leur frontière n'est pas éloignée du cours du Rhin. Du côté où le soleil se lève vivent les Osterlingues, que l'on appelle encore Ostphaliens, dont les frontières sont sans cesse ravagées par la nation perfide des Slaves leurs voisins. Au centre se trouvent les Angariens, troisième peuple de la Saxe. Ils touchent au royaume des Francs par le midi et à l'océan Germanique par le nord. » Voir à la page 20 ce que dit Eginhard du caractère des Saxons et de la durée de cette guerre impitoyable.

2. Anastase le Bibliothécaire, dans la *Vie d'Hadrien* Ier : « Le roi Didier, persévérant dans son iniquité, faisait

envoya au roi Charlemagne un messager qui avait nom Pierre : moult lui priait que il le défendit du roi Didier et des Lombards, qui tant de maux faisaient à l'Église et aux Romains : et pour ce que ledit messager ne pouvait passer par Lombardie pour les guerres et pour les ennemis de l'Eglise qui le pays gardaient, vint-il par mer jusques au port de Marseille, de là vint par terre jusques en France. Quand le roi eut diligemment enquis et su les choses comment elles allaient entre les Romains et les Lombards, et il eut aperçu certainement que les Romains étaient grevés sans raison, il prit la besogne sur lui et s'établit défenseur de sa patrie. Les oz de France émut et vint en Bourgogne jusques à une cité qui a nom Genève, si sied sur le fleuve du Rhône. En deux parties divisa ses oz, l'une en bailla à un sien oncle qui avait nom Bernard, et lui commanda que il allât par les monts de Monjou [1]; l'autre partie retint avec soi et la conduisit par les monts de Monseniz (Mont Cenis). Et quand le roi et ses oz eurent les montagnes sur-

beaucoup de mal aux cités et au territoire des Romains, et il adressait de terribles menaces au souverain pontife, annonçant qu'il irait bientôt assiéger Rome avec toutes les forces des Lombards. Il voulut lui persuader de se rendre auprès de lui pour sacrer rois les fils de Carloman. Il résolut ensuite de venir à Rome avec eux, mais le pape répondit à ses envoyés : « Tant qu'il n'aura pas « restitué à saint Pierre les villes qu'il lui a enlevées sous « mon pontificat, et qu'il n'aura pas rendu pleine justice à « tous nos droits, il n'a pas besoin de s'imposer cette « fatigue, car il est impossible avant cela que je me ren« contre avec lui. »

1. Mons Jovis. — Le Grand Saint-Bernard, dans les Alpes Pennines, ou plutôt le Petit Saint-Bernard, dans les Alpes Grées.

montées et les périls trépassés, ils descendirent en la plaine de Lombardie. Le roi Didier lui vint au-devant lui et ses oz tous ordonnés à bataille : mais pour néant le firent, car ils s'enfuirent sans estour. Et le roi le chassa et l'enclost en une cité qui avait nom Ticine, qui ore est appelée Pavie : tout l'hiver demeura le siège devant la cité, car elle était trop forte à prendre.

§ 3. — ARRIVÉE DE CHARLES DEVANT PAVIE (774).
(*Moine de Saint-Gall*, II, 26.)

Quelques années auparavant, un des grands de la cour de Charlemagne, Oger, avait encouru la colère de ce prince redoutable et s'était réfugié auprès de Didier. Lorsqu'on leur annonça l'approche de Charles, ils montèrent tous les deux sur une tour très élevée, d'où l'on pouvait le voir venir de loin. D'abord apparurent les chariots et les bagages, qui auraient semblé trop légers aux Darius et aux César. « Charles est-il dans cette grande armée? demanda le roi des Lombards. — Non, répondit Oger, pas encore. » — A la vue de la foule armée des gens du peuple rassemblés de tous les points de l'empire, Didier s'écria : « Certainement l'orgueilleux Charles est au milieu de ces troupes. — Pas encore; il n'est pas près de paraître. » Alors le roi fut pris d'une sueur froide et dit : « Que ferons-nous, si d'autres viennent encore avec lui? » Oger lui répondit : « Tu verras comment il s'avance. Mais de nous je ne sais ce qu'il adviendra. » Pendant qu'il parlait ainsi, ils aperçurent la garde du roi qui n'a jamais connu le repos. « Voilà Charles, s'écria Didier frappé de stupeur. — Pas encore. » Ensuite apparurent les évêques, les abbés, les clercs de la

chapelle avec leurs suivants. A cette vue, Didier, également effrayé de vivre ou de mourir, éclata en gémissements et en sanglots : « Descendons, cachons-nous dans les profondeurs de la terre, loin du regard furieux d'un si terrible adversaire. » Oger, qui avait connu dans un temps meilleur la puissance et l'éclat de l'incomparable Charles, lui dit alors en tremblant : « Quand tu verras une moisson de fer se dresser dans les champs, quand les flots du Tessin et du Pô, pareils à ceux de la mer, s'élèveront tout noirs de fer au-dessus des murailles des cités, alors il faudra s'attendre à voir paraître Charles. » Il n'avait pas achevé, qu'on aperçut du côté de l'occident une nuée ténébreuse qui changea le jour le plus brillant en une nuit effrayante. Mais, à mesure que le prince s'approchait, l'éclat des armes faisait luire aux yeux des assiégés un jour plus noir que la nuit la plus sombre. Alors ils virent Charles qui semblait un homme de fer : un casque de fer couvrait sa tête; des manches de fer couvraient ses bras; une cuirasse de fer protégeait sa poitrine de fer et ses larges épaules; une lance de fer était dans sa main gauche, car sa main droite ne quittait pas son invincible épée. Il avait des cuissards et des jambières de fer. Le fer seul paraissait sur son bouclier. Devant lui, autour de lui, derrière lui, tous avaient le même aspect et portaient autant que possible la même armure. Le fer remplissait les campagnes et les plaines; les rayons du soleil étaient reflétés par le fer. On entendit une clameur confuse dans la ville : « Oh! que de fer! hélas! que de fer! » Oger embrassa ce spectacle d'un coup d'œil rapide. « Voilà, dit-il au roi Didier, voilà celui que tu as tant cherché, » et il tomba privé de sentiment.

§ 4. — CHARLES SE REND A ROME ET CONFIRME LA DONATION DE PÉPIN. — IL PREND PAVIE ET MET FIN AU ROYAUME DES LOMBARDS (774).

(Anastase le Bibliothécaire, *Vie d'Hadrien* Ier.)

Pendant que l'armée demeurait devant Pavie, le roi fut pris d'un grand désir de visiter le Seuil des apôtres, d'autant plus que la fête de Pâques approchait. Il prit avec lui des évêques, des abbés et des nobles, c'est-à-dire des ducs et des comtes; il traversa la Toscane en se hâtant afin d'arriver le samedi saint au Seuil des apôtres. Le pape Hadrien fut extrêmement surpris d'un voyage si rapide, et il envoya tous les nobles de Rome à sa rencontre jusqu'à un lieu appelé Novæ, à trente milles de la ville, où ils le reçurent avec leur bannière. Lorsque Charles ne fut plus qu'à un mille de Rome, le pape fit partir au-devant de lui tous les corps de milice et les enfants qui étudiaient dans les écoles. Ils portaient dans leurs mains des palmes et des rameaux d'olivier et chantaient avec de grandes acclamations les louanges du roi des Francs. Quand le très clément Charles, élu par Dieu roi des Francs et patrice des Romains, aperçut de loin les croix et les images saintes que l'on a l'habitude de porter au-devant de l'exarque ou du patrice, il descendit de son cheval et voulut se rendre à pied avec ses nobles jusqu'à la basilique de Saint-Pierre, où le pape, entouré de son clergé et de tout le peuple romain, attendait pour le recevoir sur les marches de l'église. Le roi Charles baisa les degrés l'un après l'autre : arrivé sur le parvis devant la porte de l'église, il embrassa le souverain pontife et lui prit la main droite. C'est ainsi qu'ils entrèrent

dans la basilique, en glorifiant Dieu, tandis que tous les clercs et les serviteurs de Dieu répétaient à haute voix : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Le pape, le roi Charles et tous les Francs se prosternèrent ensemble devant la confession de saint Pierre et descendirent auprès de son tombeau, où le pape et le roi s'unirent dans un serment commun. Après avoir célébré la fête de Pâques dans l'église de Sainte-Marie ad Præsepe, le pontife assembla dans la basilique de Saint-Pierre les chefs du clergé et de la milice, et en leur présence il pria le roi des Francs d'accomplir la promesse que le roi Pépin son père, que lui-même avec son frère Carloman et tous les chefs des Francs avaient faite à saint Pierre et à son vicaire Étienne II. Charles se fit relire cette promesse, et, d'accord avec les siens, il consentit librement et volontiers à faire écrire par Ithérius, son chapelain et son notaire, une seconde donation semblable à la première. Il la signa avec ses évêques, ses abbés et ses comtes, et elle fut déposée d'abord sur l'autel et ensuite dans la confession de saint Pierre. Une autre toute pareille fut placée par ses mains sur le tombeau même de saint Pierre, au-dessous du livre des évangiles, comme la plus sûre des garanties et pour la mémoire éternelle du roi et du royaume des Francs. Charles retourna ensuite vers son armée et pressa le siège de Pavie, dont les habitants étaient décimés par une mortalité cruelle que la colère divine leur envoyait. Le roi s'empara de la ville, de Didier et de tous ceux qui avaient cherché un refuge auprès de lui, et il soumit à sa puissance le royaume entier des Lombards. Il emmena en France avec lui le roi des Lombards et la reine sa femme [1].

1. Le royaume des Lombards avait duré deux cent six

§ 5. — MŒURS DES SAXONS.

(Eginhard, *Vita Caroli Magni*, 7.)

Alors fut reprise la guerre contre les Saxons qui semblait interrompue. Le peuple des Francs n'en a jamais fait de plus longue, de plus acharnée et de plus pénible : les Saxons, comme presque toutes les nations de la Germanie, étaient d'un naturel farouche, adonnés au culte des démons et contraires à notre religion; ils n'avaient pas honte de transgresser ni de violer les lois divines et humaines. D'autres causes encore pouvaient chaque jour troubler la paix : nos frontières et les leurs se confondaient presque partout en plaine, sauf en quelques endroits où de grandes forêts, ou des chaînes de montagnes marquaient nettement la limite des deux territoires. On commettait des deux côtés des meurtres, des pillages, des incendies. Les Francs s'en irritèrent si fort, qu'ils ne se contentèrent plus d'user de représailles, et crurent devoir leur faire une guerre ouverte. La lutte, soutenue avec beaucoup d'acharnement par les deux nations, mais avec des pertes plus grandes pour les Saxons, dura sans interruption pendant trente ans.

ans depuis l'arrivée d'Alboin en Italie (568-774). Didier et la reine Ansa furent d'abord confiés à la garde de l'évêque de Liège, Agilfrid, et ensuite enfermés dans l'abbaye de Corbie, où Didier « persévéra jusqu'au jour de sa mort dans les veilles, les prières et les jeûnes ». (Dom Bouquet, V, 385.) Son fils Adalgise, qui s'était réfugié à Vérone avec les fils de Carloman, trouva un asile à la cour de Constantinople. L'impératrice Irène l'envoya plus tard en Italie pour soulever les Lombards contre Charlemagne. (Voir p. 41.)

Elle aurait pu être terminée plus vite, si la perfidie des Saxons l'avait permis. Il serait difficile de dire combien de fois après leurs défaites ils vinrent en suppliants trouver le roi, promettant d'exécuter ses ordres, livrant sans retard les otages qu'on exigeait d'eux et recevant les ambassadeurs qu'on leur envoyait. Quelquefois ils étaient si bien domptés et adoucis, qu'ils promettaient de renoncer au culte des démons et de se soumettre à la religion chrétienne. Mais, s'ils étaient souvent disposés à tout promettre, ils étaient encore plus prompts à oublier ce qu'ils avaient promis. Depuis le commencement de la guerre, il ne s'écoula guère une année sans qu'il se produisît chez eux quelque changement de ce genre. Mais la magnanimité du roi et sa constance inébranlable dans la mauvaise comme dans la bonne fortune ne pouvaient ni être vaincues par leur mobilité, ni se lasser de l'œuvre qu'elles avaient entreprise.

§ 6. — LES SAXONS BRÛLENT L'ÉGLISE DE FRITZLAR. — CHARLEMAGNE RAVAGE LA SAXE. — IL REÇOIT A PADERBORN LA SOUMISSION DE LA PLUPART DES CHEFS SAXONS (775-777).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 5.)

En ce tens que le roi Charles se travaillait en la besogne de sainte Église, les Sennes issirent de leurs terres à grands oz, et entrèrent ès marches de France, jusques à un châtel qui a nom Jaburg. Ceux qui entour habitaient se mirent en la forteresse, car ils ardaient quanques ils atteignaient : à un lieu approchèrent qui a nom Fridislar; là était une petite chapelette que saint Boniface le martyr avait fondée, et avait dit au dédier aussi comme par prophétie que

elle ne serait jamais arse. Les Sennes, qui entour étaient, commencèrent à penser comment ils la pourraient ardoir : et, en cette heure même qu'ils s'efforçaient de bouter le feu dedans, deux jouvenceaux en robes blanches s'apparurent en l'air, si que aucuns des chrétiens qui étaient au châtel et aucuns des païens les virent. Ils défendaient la chapelle du feu que les païens allumaient : pour ce ne la purent oncques embraser, ne par devant ne par defors, ne de rien adommager. Mais eurent tous si grande paour, que ils tournèrent tous en fuite, jà soit que nul ne les chassât que l'on put voir ou apercevoir. Mais l'un d'eux y demeura, tout mort fut trouvé, acouté et à genoux de lez la chapelle, le feu devant lui, et la bouche entre ses mains, aussi comme si il soufflât le feu pour la chapelle embraser.

Quand le roi ouït ces nouvelles, il se pourpensait et se conseillait comment il pourrait détruire et absorber de tout en tout cette déloyale génération, et tant maintenir la guerre que ils fussent confondus ou que ils reçussent la foi chrétienne. Pour ce assembla parlement général à une ville qui a nom Durie (Duren), ses oz esmut, et passa le Rhin, et entra en Saisoigne à grande force : en sa venue prit un châtel à force qui a nom Sigibure (Siegbourg), si était moult fort et de siège et de garnison. Un autre qui avait nom Erebure, refit et referma que les Sennes avaient abattu, et mit dedans garnison de la gent de France : de là s'en alla droit au fleuve de Wizaire à un lieu qui est appelé Brunesber. Là trouva grande plenté de Sennes, qui illec étaient assemblés pour le pas garder, et pour défendre le port et pour rendre bataille à l'issue du fleuve. Mais ce leur valut petit : car ils furent chassés au premier assemblement, et

moult y en eut d'occis. Le roi s'en alla droit à un fleuve qui a nom Ovacre (Ocker) : là lui vint au-de-



Statue de Charlemagne, conservée à l'hôtel Carnavalet.

vant Helsis, un des princes de Saisoigne; avec lui amena tous les Ostephalois (Ostphaliens), et se rendit

au roi lui et tous ceux de sa compagnie, serment de loyauté lui fit, et lui donna tels otages comme le roi demanda.

En son retour lui vinrent messagers qui lui noncièrent que Rogaude le Lombard, que il avait fait patrice et duc d'Aquilée, faisait conspiration contre lui, et avait jà plusieurs cités de Lombardie traitées à son accord. Le roi entra en Lombardie moult hâtivement à grande plenté de bonne gent. Rogaude, qui le pays troublait et esmouvait contre lui, prist et lui fit le chef couper : les cités qui de lui s'étaient désavouées, reçut en telle manière comme elles étaient devant, et y mit comtes et juges de la gent de France. Mais il n'avait pas les monts trépassés, quand il apprit que les Sennes avaient pris le château de Ereburc et avaient occis la garnison, et que Sigeboure, un autre château, avait été assailli, mais il ne fut pas pris. Car ceux de la garnison issirent hors et se férirent ès Sennes soudainement par derrière, tandis comme ils assaillaient, si n'étaient pourvus, ni atournés en bataille contre leur venue, pour ce que ils entendaient à l'assaut.

Après ces nouvelles, le roi assembla ses oz et rompit et défit le propos de ses ennemis. Car, quand il fut venu à la fontaine de Lippie (aux sources de la Lippe), merci lui crièrent. Le roi, qui fut miséricors et débonnaire, leur pardonna tout. Il restora le châtel de Ereburc et un autre en fonda sur le fleuve de Lippie, et laissa dedans grande garnison de la gent de France. Car il n'avait point de fiance ès serments ni ès promesses de la déloyale gent du pays. Il trouva là (à Paderborn) les plus grands et les plus anciens de la terre humbles et obéissants par semblant : mais ils avaient autre chose ès cuers que ils ne montraient

pas dehors. Tous vinrent à lui fors Witikind, qui était un prince des Westphalois (Westphaliens) : au roi n'osa venir pour ce que il se sentait coupable et méfait en moult de cas ; ains s'enfuit à Sigifroi le roi de Danemarche. Tous ceux qui là vinrent au roi lui requirent merci et miséricorde par telle condition, que si ils brisaient plus leurs statuts et ses commandements, que ils perdissent leurs franchises et fussent toujours mais de serve condition. Une partie en fit le roi baptiser, qui requéraient baptême plus pour acquerre la grâce du roi que ils ne faisaient pour le salut de leurs âmes, car ils le montrèrent bientôt après.

§ 7. — GUERRE CONTRE LES SARRASINS D'ESPAGNE. DÉSASTRE DE RONCEVAUX (778).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 6.)

A Paderborn vint un Sarrazin au roi, Espagnol était, Hinalarabi[1] était appelé, aucuns de sa gent amena avec lui au roi, rendit soi-même et toutes les cités d'Espaigne, que le roi lui avait livrées à garder. Atant retourna le roi en France et esmut ses oz par l'admonestement du devant dit Sarrazin en espérance de prendre aucune cité d'Espaigne. En Gascoigne entra, et, quand il eut les monts trépassés, il assit et prit une cité de Navarre qui a nom Pamplune : le fleuve de Hiberis (l'Ebre) traversa, et s'en alla droit à Sarragonce, qui est la plus noble cité qui soit en ces parties, la ville prit et le pays dégasta, et puis retourna à Pamplune ; les murs en fit craventer jusques en terre, pour que plus ne se pût rebeller. Lors prist à retourner en France : en une forêt entra qui est

1. Soliman Ibn al-Arabi, émir de Saragosse.

sur les monts de Pyrene (Pyrénées) : au plus haut lieu de ces montagnes eurent les Gascons bâti un agait : et, quand l'ost fut trépassé, ils se référirent si soudainement sur l'arrière-garde que tous furent estournis, et tous les oz remplis de noise et de tumulte. Et jà soit ce que Français valent mieux sans comparaison que Gascons et en force et en hardiesse, toutefois furent-ils là les piours, pour ce mêmement que ils étaient dépourvus et pour les forts détroits du pas où ils se combattaient. En cet assaut furent occis aucuns des plus nobles hommes de son pays, que il avait fait chévetains et ductours de batailles : Eggihard, maître de la table du roi; Anselme, comte du palais, et Roland, préfet de la marche de Bretagne. Pour cette mésaventure fut le roi moult dolent : car cette malchance lui abaissa en partie l'honneur et les nobles faits que il avait faits devant en Espaigne.

§ 8. — ÉPISODE LÉGENDAIRE DE LA MORT DE ROLAND.

(*Chron. de Saint-Denis*, V, 2.)

Quand la bataille fut faite, Roland revint tout seul sur le champ de bataille, las et travaillé des grands coups que il avait donnés et reçus : et angoiseux et dolent de la mort de tant de nobles barons que il voyait devant lui occis et détranchés, grande douleur menant, s'en vint en telle manière parmi les bois jusques au pied de la montagne de Cisaire, et descendit de son cheval dessous un arbre delez un grand perron de marbre, qui illec était dressé en un moult beau pré au-dessus de la vallée de Raincevaus : si tenait encore Durandal son épée (si vaut autant

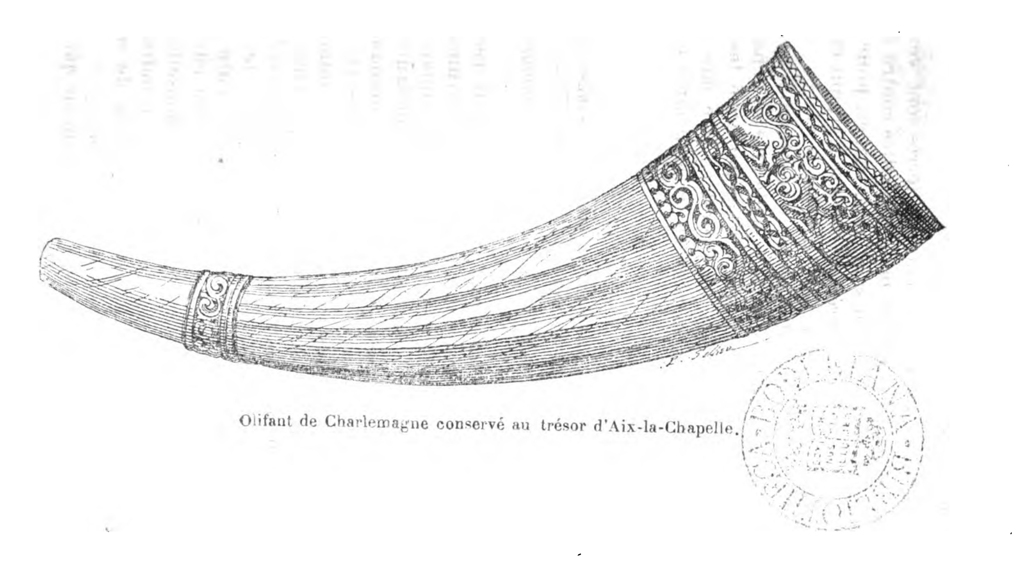
comme donne grand coup, ou fiert durement Sarrazins). Son épée était éprouvée sur toutes autres, tranchante et affilée si fort que elle ne pouvait ne fendre ne briser; si fine était que avant faussât bras que épée. Quand il l'eut longtemps tenue et regardée, il la commença à regretter aussi comme en pleurant, et dit en telle manière : « O épée très belle, claire et resplendissante, que il ne convient pas fourbir ainsi comme autres! Qui usera plus de ta bonté? Qui t'aura? Qui te tiendra? Celui qui te tiendra ne sera jà vaincu ne esbahi, ne jà paour n'aura de ses ennemis. O tantes fois ai vengé par toi le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ! O quants milliers des ennemis ai occis par toi, tant Sarrazins et Juifs et autres ennemis de la croix détruits. Celui qui te forgea ne avant ne après n'en put faire une telle. Qui de toi fut navré ne put oncques puis vivre. Je ai trop grand deuil, si mauvais chevalier ou pécheur t'a après moi. Je ai trop grande douleur, si Sarrazin ou autre mécréant te tient et te manie après ma mort. » Quand il eut ainsi son épée regrettée, il la dressa et en férit trois merveilleux coups au perron de marbre qui devant lui était; car il la cuidait briser. Le perron fut brisé d'amont jusques en terre, et l'épée demeura saine et sans nulle brisure, et quand il vit que il ne la pourrait dépecer en nulle manière si fut trop dolent.

Lors sonna l'olifant par si grande vertu que il le fendit par demi par la force du vent qui issit de sa bouche, et lui rompirent les nerfs et les veines du col. Le son et la voix du cor alla jusques aux oreilles de Charlemagne : si était loin de Roland entour huit milles envers Gascoigne. Tantôt voulut retourner, car bien entendait à la voix de l'olifant que Roland avait mestier d'aide. Mais le faux Ganelon, qui la trahison

avait pourparlée et bien était consentable de la mort de Roland, lui dit : « Sire, ne retournez pas en arrière pour doute que vous ayez de Roland. Car il est de coutume que il sonne volontiers pour peu de chose. Sachez que il n'a mestier de votre aide; ains va orendroit chassant et cornant après aucune bête de ce bois. » O déloyale tricherie ! ô le conseil de Ganelon qui bien doit être comparé à la trahison de Judas !

Après ce que Roland eut ainsi le cor sonné, il se coucha sur l'herbe et eut plus grand soif que nul ne pourrait penser. A Beaudouin, son pair, qui survint, fit signe que il lui apportât à boire. En grande peine se mit d'en querre, mais il n'en put point trouver, et retourna promptement. Et quand il vit que il était jà près de mort, il bénit son âme, son cor et son épée prit et monta sur son cheval, et s'enfuit à l'ost de Charlemagne, car il craignait d'être occis des Sarrasins. Tantôt comme il s'en fut parti, Thierry survint là où Roland mourait, le commença à plaindre et regretter, et lui dit que il garnît son âme de foi et de confession. Roland, le benoît martyr, leva les yeux et les mains au ciel, et pria Notre-Seigneur en telle manière : « Sire Jésus-Christ, je te recommande mon âme en cette heure dernière. Je me sens coupable et pécheur plus que je ne pourrais dire. Mais toi, Sire, qui est pardonneur de tous péchés, qui as pitié de tous pécheurs et ne hais rien que tu aies fait, ne me veuille pas dénier pardon de mes péchés, et veuille mon âme repaître et saouler de pardurable repos. »

A la fin pria pour ses compagnons, qui en la bataille avaient été occis, et dit ainsi : « Notre-Seigneur Jésus-Christ, ta pitié et ta miséricorde soient émues



Olifant de Charlemagne conservé au trésor d'Aix-la-Chapelle.

sur tes féaux qui de lointaines terres sont venus en ces estranges contrées pour combattre contre la gent mécréante, pour ton saint nom exalter, pour ta foi déclarer, pour ton précieux sang venger, qui ci gisent morts par les mains des Sarrasins. »

En la fin de cette glorieuse confession se partit Thierry de Roland, et la benoîte âme se départit du corps après cette prière. Si l'emportèrent les anges en pardurable repos, où elle est en joie sans fin par la dignité de ses mérites en la compagnie des glorieux martyrs.

§ 9. — WITIKIND SOULÈVE LES SAXONS. — CHARLES REMPORTE UNE GRANDE VICTOIRE A BUCKHOLZ (779).

(*Chron. de Saint-Denis. — Gestes de Charlemagne*, I, 6.)

Les Sennes cuidèrent que le roi avait reçu plus grand dommage que il n'avait, esmurent armes contre lui, jusques au Rhin approchèrent. Mais quand ils ne purent passer, ils mirent tout le pays à destruction par feu et par occision, villes et hameaux prenaient, les moutiers ardaient et craventaient, hommes et femmes occiaient, enfants et vierges tout communamment sans différence de sexe et d'âge : si que l'on pouvait voir tout apertement que ils n'étaient pas tant seulement mus pour voler, mais pour venger le sang et l'occision que Français avaient toutefois faite de leur gent. Si dura cette persécution dès une cité qui a nom Nice (?) jusques au fleuve de la Mouselle ; et si comme aucunes chroniques dient ci-endroit, ils firent ce dommage au roi par le conseil de ce Witikind, duquel nous avons là sus parlé.

Les Français Austrasiens et les Alemans qui contre

les Sennes furent envoyés chevauchèrent à grand exploit et les atteignirent au pays des Hassiens (la Hesse), si comme ils trépassaient l'eau (Badenfeld 778), sus leur coururent emmi les gués, et en firent si grand abatis et si grande occision, que de si grand nombre comme ils étaient en échappa petit que tous ne fussent occis ou noyés. Le roi partit du châtel de Compiègne et le Rhin trépassa en un lieu qui est appelé Lippie : encontre lui vinrent à bataille les Sennes en un lieu qui est appelé Buclot (Buckholz), mais ils furent déconfits et chassés (779). Puis tourna son chemin vers orient, droit au fleuve Ovacre : là vinrent à lui tous les Sennes Orientels, ainsi comme il l'avait commandé. De là se départit le roi à tout son ost, et s'en alla droit au fleuve d'Albe (Elbe); là demeura longtemps pour ordonner de ses besognes entre les Sennes qui deçà ce fleuve demuraient, et les Esclavons (les Slaves) qui de là habitaient.

§ 10. — VOYAGE DE CHARLEMAGNE A ROME. — IL FAIT COURONNER SES FILS PÉPIN ET LOUIS. — LE DUC DE BAVIÈRE, TASSILLON, VIENT LUI RENDRE HOMMAGE AU PLACITE DE WORMS (781).

(*Chron. de Saint-Denis.* — *Gestes de Charlemagne*, I, 7.)

Quand il eut les choses ordonnées selon la nécessité du temps, le roi mut pour aller à Rome pour accomplir son pèlerinage : la reine Hildegarde sa femme et ses deux fils mena avec lui. Le pape Hadrien le reçut moult honorablement, ensemble célébrèrent la solennité de la Résurrection. Là couronna le pape ses deux fils Pépin l'aîné au royaume de Lombardie, et Louis le puîné au royaume d'Aquitaine. Quand il eut là demeuré tant commme il lui plut, il se mit au retour

par la cité de Milan. Thomas l'archevêque de la ville baptisa et leva des fonts une sienne fille, fut son père spirituel, et lui mit à nom Gille (Ægidia).

Avant que il se partît de la cité de Rome, lui et le pape Hadrien ordonnèrent que ils feraient de la besogne à l'endroit de Tassillon le duc de Bavière. Ensemble y envoyèrent leurs messagers, pour lui admonester que il tînt le serment que il avait fait au roi Pépin son père et à ses deux fils, que il serait toujours mais leur sujet et leur obéissant. De par l'apostole y furent envoyés deux évêques, Formose et Damase, et de par le roi Riculphe, diacre, et Churcard, le maître échanson du palais. Quand ils furent là venus, et ils eurent conté leur message, le duc Tassillon humilia et amollit tant son cœur, que il leur répondit que il mouvrait volontiers tout maintenant pour aller au roi, si tels otages et telles sûretés lui étaient livrées, que il ne se doutât de rien ; et les messagers lui donnèrent telle sûreté, dont il se tint bien apaisé. Tout maintenant mut et vint en France : le roi trouva en la cité de Garmacie : tel serment lui fit comme il lui avait jadis promis au temps du roi Pépin, et il lui livra douze otages que il avait fait venir de Bavière par un sien archevêque Suibert. Congé prit atant le duc et retourna en sa contrée. Mais il ne tint pas moult longuement les convenances ni la loyauté que il avait au roi jurée, si comme l'histoire le dira ci-après.

§ 11. — NOUVELLE RÉVOLTE DES SAXONS EXCITÉS PAR WITIKIND. — CHARLES VENGE LA DÉFAITE DE SES GÉNÉRAUX EN FAISANT DÉCAPITER QUATRE MILLE CINQ CENTS SAXONS A VERDEN (782).

(*Chron. de Saint-Denis. — Gestes de Charlemagne*, I, 7.)

Quand la nouvelle saison fut revenue, et que l'on

put ostoïer par la plenté des pâtures, le roi assembla général parlement des barons et du peuple, si comme il avait toujours de coutume avant que il ostoïât en Saisoigne, mut et vint en la cité de Boulogne, le Rhin trépassa et conduisit son ost jusques à la Fontaine de Lippie. Entre autres besognes que il fit en ce lieu, reçut-il et congédia les messagers de Sigefroi le roi de Danemark. Si avaient envoyé les leurs deux princes des Huns, pour la paix confirmer. Quand le roi eut trépassé le Rhin pour retourner en France, ce Witikind, qui pour paour du roi s'en fut fui à Sigefroi le roi de Danemark, retourna en son pays. Tant fit par ses paroles que il mit les Sennes en une vaine espérance de victoire, et que ils brisèrent la paix et les alliances que ils avaient faites au roi, et commencèrent à guerroyer nouvellement.

Entre ces choses eut le roi nouvelles que les Sorabiens et les Esclavons qui habitent entre le fleuve d'Albe (l'Elbe) et une autre eau qui a nom Salam, étaient entrés à armes en la terre des Toringiens (Thuringiens) et des Sennes qui habitaient près de là. Lors commanda le roi à trois de ses ministres, c'est à savoir à Algise son maître chambellan, à Gille son connétable et à Garonde le comte du palais, que ils mussent contre les Esclavons, et prissent les Français Austrasiens et les Sennes. Ils prirent les Français orienteux et murent en Saisoigne pour réconforter les oz des gens de la terre; mais ils trouvèrent que les Sennes s'étaient tournés contre le roi par le conseil de Witikind, et étaient tout appareillés contre eux à bataille. La besogne pour quoi ils étaient mûs entrelaissèrent et tournèrent tout droit là où ils avaient ouï dire que leurs ennemis étaient assemblés. En leur voie encontrèrent le comte Théodoric, qui

cousin était du roi, tout prêt à leur aide à tant de gens comme il put avoir assemblé si soudainement. Il se prit garde que ils se conduisaient trop follement et se hâtaient trop dépourvuement de courir sur leurs ennemis : pour ce leur dit et leur conseilla que ils les fissent avant épier pour savoir où ils étaient, et comment ils se contenaient, et quel nombre de gent ils avaient ; si les pourraient envahir, si le lieu leur était tel que ils se pussent à eux combattre tout de front. A ce conseil s'accordèrent tous, si chevauchèrent tous ensemble jusques à une montagne qui avait nom Sontal (Sonnethal). En un des côtés de ce mont par devers septentrion étaient les herberges des Sennes : le comte Théodoric fut tendre ses trés de l'autre part, et les ministres se firent passer outre le fleuve de Wizaire et se logèrent de l'autre côté pour mieux avironner la montagne. Lors prirent conseil ensemble comment ils envahiraient leurs ennemis ; et pour ce que ils se doutaient que la gloire et la loenge de la victoire ne fût donnée au comte Théodoric, si ils combattaient ensemble, ils proposèrent à combattre sans lui. Si allèrent non unis ainsi comme si ils dussent combattre à leurs ennemis ordonnés en bataille, mais ainsi comme si les Sennes s'en dussent fuir tantôt, et ils dussent prendre leurs dépouilles. Et pour ce que ils venaient ainsi confusément, se combattirent-ils mauvaisement. Les Sennes les enceintrent tout entour et les occirent presque tous : et ceux qui échapper purent, ne fuirent pas à leurs tentes, mais aux herberges du comte Théodoric. Si fut le dommage plus grand pour l'autorité des princes qui là furent occis que pour le plus grand nombre de personnes. Car deux des ministres, Algise et Gille, et quatre des comtes et vingt autres des plus nobles y

furent occis, sans le nombre de l'autre gent qui suivis les avaient, et qui mieux aimaient à mourir avec eux que vivre après leur mort.

Puis que le roi eut ces nouvelles ouïes, il entra en Saisoigne, tous les plus grands hommes de la terre manda, et enquit par quel conseil ces dommages lui avaient été faits, et par qui ils s'étaient tournés contre lui. Ils s'écrièrent tous que ils avaient ce fait par Witikind, mais ils ne lui pouvaient livrer pour ce que il s'enfuit aux Normands tantôt après ce fait. Mais ils lui livrèrent jusques à quatre mille et cinq cents de ceux qui par lui avaient été principaux en cette félonie : et le roi les fit mener en une eau qui a nom Alarein (l'Aller), en un lieu qui a nom Ferdi (Verden) : là leur fit à tous le chef couper (782).

§ 12. — SOUMISSION ET BAPTÊME DES CHEFS SAXONS. ALBION ET WITIKIND (783-785).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 8.)

Charlemagne manda sa femme et ses enfants au château de Erebure, bonne garde et sûre de sa gent leur laissa, et puis chevaucha tout outre à tout son ost pour prendre les villes et détruire les contrées de Saisoigne. Tout l'hiver ostoïa, une heure çà et autre là, sans repos prendre, et dégasta tout le pays par occision et par embrasement et non mie tant seulement par lui, mais par ses ministres que il envoya en divers lieux pour le pays gaster. Et quand la nouvelle saison revint, et il eut fait venir gens et viandes de France et ce que métier lui fut, il s'en alla en un pays qui a nom Bardengohout (Bardenwick), près de Lunebourg; là lui fut dit que Albion et Witikind, qui maint

grand dommage lui avaient fait, étaient en une terre de Saisoigne qui a nom Albine. Premièrement les fit admonester par les Sennes mêmes que ils guerpissent leur déloyauté et vinssent à lui sûrement. Mais ceux-ci, qui se sentaient coupables et méfaits, n'osèrent à lui venir jusques à tant que il promît pardon et miséricorde, et que ils eussent par devers eux otages et sûreté de leurs vies. Le roi leur envoya Amalimon, un des princes du palais, et ils vinrent avec lui en la présence du roi en une ville qui a nom Attigni : là furent baptisés et chrétiennés. Grande pièce de tens se tint ainsi en paix cette perverse nation, pour ce mêmement que ils ne pouvaient trouver occasion ne raison de recommencer la guerre, et plus pour ce que ils doutaient le roi pour sa fierté et pour ce que il lui chéait si bien en tous ses faits.

§ 13. — PRÉDICATION DU CHRISTIANISME EN SAXE.

(*Vies de saint Étienne, abbé de Fulde; de saint Luidger, évêque de Munster; de saint Willehade, évêque de Brême.*)

Lorsque le roi Charles eut converti à la foi du Christ le plus grand nombre des Saxons, soit par les armes, soit par ses exhortations, soit même à force de présents, il ne tarda pas à partager le pays en diocèses épiscopaux et donna ainsi aux serviteurs de Dieu le moyen de prêcher et de baptiser. Le bienheureux Sturme, qui avait toujours été agréable au roi, eut sous sa direction une grande partie du peuple de cette province. Il ne cessa pendant longtemps de prêcher et de baptiser avec ses prêtres, et de construire des églises en tout lieu. Mais la mauvaise foi et la perversité des Saxons ayant obligé le roi Charles

à revenir avec son armée pour affermir la foi naissante dans ce pays, il appela à Ehresbourg le vénérable Sturme, alors malade et accablé de vieillesse. Il lui commanda de rester dans cette ville pour la garder pendant son absence. Lorsqu'il fut de retour, il le retint quelque temps auprès de lui et le laissa ensuite retourner à son monastère, où bientôt son âme sainte fut affranchie des liens charnels.

Le glorieux roi Charles avait aussi entendu vanter le zèle de Luidger. Il le choisit comme missionnaire et lui confia cinq cantons de la Frise, à l'est de la rivière Labeke, et l'île que l'on appelle Bant. Il travailla par ses soins ingénieux à répandre dans son troupeau la doctrine du Seigneur, à renverser les temples et à faire disparaître les souillures des erreurs passées. Il s'efforça aussi de propager plus loin la doctrine salutaire, et, sur le conseil de l'empereur, il passa dans une île située sur les confins des Frisons et des Danois et appelée Fosetesland, du nom de son faux dieu Fosete. Quand les Saxons se furent convertis, le roi Charles l'appela comme évêque dans le pays des Saxons occidentaux. Le siège principal de cet évêché fut dans le canton de Sudergau, un lieu appelé Mimigerneford, où il construisit un beau monastère (d'où le nom de Munster donné à cette ville).

Willehade, qui avait mérité la confiance du roi par la sainteté de ses mœurs et la constante sincérité de sa foi, fut envoyé par lui dans un canton de la Saxe appelé Wigmodie (pays de Brême) pour y élever des églises avec l'appui de l'autorité royale, pour enseigner les peuples et leur annoncer librement la voie du salut éternel. Il apporta tant d'ardeur dans l'accomplissement de son ministère qu'au bout de deux ans tous les gens du pays, Saxons ou Frisons, avaient

promis de se faire chrétiens. Lorsque Witikind, à l'instigation du diable, se révolta contre le roi Charles, il fit poursuivre et punir ceux qui restèrent fidèles à la foi du Christ. Il dispersa les serviteurs de Dieu et les força de fuir de leurs demeures. Willehade, se rappelant le précepte du Seigneur : « Si vous êtes persécutés dans une ville, fuyez dans une autre, » quitta la Wigmodie. Les Saxons n'en furent que plus acharnés à exercer leur fureur contre les disciples du maître qu'ils ne pouvaient atteindre. Convaincu que nulle prédication n'était possible dans un temps si malheureux, il alla trouver Pépin roi d'Italie et fit heureusement le voyage de Rome. A son retour, le saint prêtre vint offrir à Charles, qui résidait alors à Ehresbourg en Saxe, son ardente bonne volonté pour la propagation de l'Evangile de paix et lui demander ses sages instructions. Le roi lui ordonna d'aller reprendre au nom du Christ la mission qu'il avait d'abord entreprise. Il retourna dans la Wigmodie et prêcha publiquement et hardiment aux païens la foi du Seigneur. Il releva les églises détruites et donna pour guides aux peuples des prêtres éprouvés. Quand Witikind, l'auteur de tous les maux passés, eut reçu la grâce du baptême, quand les fiers Saxons commencèrent à s'adoucir sous le joug aimable du Christ, qu'ils avaient été contraints d'accepter, l'excellent prince fit consacrer évêque le serviteur de Dieu Willehade et l'établit pasteur et administrateur de la Wigmodie et de la Frise orientale, diocèse nouveau, dont il occupa le premier le siège pontifical.

§ 14. — SOUMISSION DES BRETONS (786).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 9.)

La petite Bretagne est ainsi appelée à la différence de la grande, qui ore est appelée Angleterre. Si veulent aucuns dire que cette gent retiennent encore la langue des anciens Bretons. Car, quand les Anglais qui d'une partie de la Saisoigne vinrent, qui a nom Anglie, eurent la grande Bretagne pourprise, ils tuèrent et chassèrent les Bretons de cette île. Lors s'enfuit une partie de la gent du pays, la mer passèrent et vinrent habiter ès dernières parties de France sur la grande mer par devers occident, et sont ore cette gent qui sont appelés Bretons bretonnants. Ce peuple fut jadis tributaire et conquis au roi Dagoubert. Et pour ce que ils ne voulaient mais obéir, le roi y envoya un des princes de son palais, Andulphe avait nom, à grand ost. En peu de temps après réfréna et abaissa leur présomption, leurs otages et plusieurs de leurs nobles amena au roi, qui lui firent hommage et obédience pour tout le commun du pays.

§ 15. — CHARLEMAGNE VA A ROME ET CONQUIERT LE DUCHÉ DE BÉNÉVENT.

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 9.)

Quand le roi eut tant fait que il eut soumis toutes les estranges nations qui à lui marchissaient, et il eut paix mise par tout son pays, il appareilla son erre pour aller à Rome, en propos de visiter les Apôtres et de conquerre une partic d'Italie qui est appelée la province de Bonivent (Bénévent). Car il lui semblait

que ce fût chose bienséante que les membres fussent joints au chef, et que cette partie d'Italie fût de sa seigneurie, quand il en tenait le chef dès icelle heure que il eut conquis le roi Didier. A cette besogne commencer ne voulut pas mettre longue demeure. Il entra en plein hiver ès plaines de Lombardie, la Nativité célébra en la cité de Florence. Au plus tôt que il put alla à Rome : là le reçut le pape Hadrien et tout le peuple moult honorablement : puis eut conseil à l'apostole et à ses barons d'entrer en la province de Bonivent. Mais Aragise, le duc de cette contrée, qui jà eut senti son arrivée et fut certain que il voulait entrer en sa terre, envoya au-devant de lui Rumont, l'aîné de ses fils, qui de par lui lui présenta grands dons et grands présents. Mais le roi, qui toujours béait à mener à fin son propos et à parfaire ce que il avait commencé, retint Rumont et toute sa gent. En la contrée de Champaigne [1] ostoïa, et assit la cité de Capue, tout appareillé de bataille rendre au duc, si il ne fît sa volonté. Le duc, qui moult se douta, guerpit la cité de Bonivent, qui est chef de cette région, et s'en alla en une autre qui est sur la mer, si est nommée Salerne. Puis eut tel conseil à ses barons que il envoyât ses fils au roi à grands présents de diverses richesses, et lui promit que il était appareillé d'obéir à ses commandements. Le roi s'assentit à ses prières et se tint de lui faire grief, et de bataille commencer, mêmement pour l'amour et pour la paour de Notre-Seigneur. Il retint le plus jeune de ses fils et onze autres otages et envoya ses propres messagers au duc pour recevoir les hommages et les serments de lui et du peuple [2].

1. *Campanie*, du latin *campus*, plaine.
2. Après la mort d'Arichis, les grands de Bénévent

§ 16. — GUERRE DES FRANCS CONTRE LES GRECS (788).
(*Chronographie de Théophane.*)

En l'année 781, l'impératrice d'Orient Irène avait fait demander pour son fils Constantin la main de Rotrude, fille de Charles, roi des Francs. Quand l'accord fut établi et confirmé par serment, les ambassadeurs laissèrent en France l'eunuque Elisée pour enseigner à la princesse la langue de la Grèce et pour l'instruire dans les usages suivis à la cour des empereurs romains. Mais, en 788, Irène rompit l'alliance conclue avec les Francs. Elle fit épouser à son fils une jeune fille arménienne nommée Marie. Constantin en fut très affligé : il refusait d'y consentir à cause de son affection pour la fille de Charles qu'elle avait d'abord demandée pour lui. Irène envoya en Lombardie Jean sacellaire et logothèle de la milice avec Adalgise, fils du roi Didier, pour essayer de nuire à Charles en provoquant la défection de quelques-uns. Ils se joignirent à Théodore, patrice et duc de Sicile, et attaquèrent les Francs. Mais ils furent vaincus, et Jean fait prisonnier fut mis à mort.

tinrent conseil et décidèrent d'envoyer une ambassade à Charles pour le prier de leur rendre Grimoald. Le roi y consentit et lui accorda le droit de gouverner cette principauté, mais il lui imposa ces conditions : de faire raser le menton des Lombards; d'inscrire toujours son nom en tête des chartes; de graver son effigie sur les monnaies; enfin de détruire les murailles de Salerne, d'Acherentia et de Consia. (Erchempert, moine du Mont-Cassin, *Histoire des Lombards*, 4.)

§ 17. — TRAHISON ET CHATIMENT DE TASSILLON, DUC DE BAVIÈRE (788).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 10).

Tandis comme le roi demeurait à Rome, Tassillon, le duc de Bavière, envoya messagers à l'apostole Hadrien : par eux requit que il se fît médiateur de la paix entre lui et le roi Charlemagne. L'apostole, qui de ce fut moult liez, au roi requit et admonesta de par l'autorité de saint Pierre que il reçut la paix et la concorde du duc Tassillon : et le roi répondit que moult volontiers le ferait. Lors fut demandé aux messagers quelle sûreté ils donneraient de la confirmation de la paix. Et ils répondirent que on ne leur avait rien enchargé de cette chose, et que ils ne pouvaient autre chose faire que de rapporter à leur seigneur leurs paroles et leurs réponses. De ce fut le pape Hadrien moult ému, et les appela faux et décevables, et les excommunia si ils se retiraient de l'alliance et de la féauté que ils avaient promise au roi. En telle manière s'en départirent sans plus faire de la besogne pour quoi ils étaient venus.

Quand le roi fut retourné en France, il eut conseil à ses barons du duc Tassillon et de sa besogne. Aucuns loèrent que il essayât que il voudrait faire de l'offre que il lui avait faite. Mais toutefois assembla-il ses oz pour ostoïer en Bavière, et les divisa en trois parties. A son fils Pépin livra l'ost des Lombards et lui commanda que il allât par la vallée de Tridente (Trente, dans le Tyrol) ; les Français Austrasiens et les Sennes fit aller droit au fleuve de Dinoé (le Danube, en allemand Donau). Avec soi retint la tierce

partie de sa gent, si la conduisit droit à un fleuve qui a nom Lechnus (le Lech) : si départ Bavière et Allemagne (l'Alemannie ou la Souabe). Ses oz fit loger aux faubourgs d'une cité qui a nom Auguste (Augsbourg). En telle manière cuidait entrer en Bavière par trois parties, si le duc ne se fût humilié. Mais il vint au roi et lui pria par grande humilité que il lui pardonnât ce que il s'était vers lui méfait : et le roi lui pardonna tout.

En la ville d'Ingelheim, près de la cité de Mayence, assembla le roi parlement de ses barons. Le duc Tassillon y vint aussi comme les autres. En présence du roi et de toute l'assemblée l'accusèrent les Bavarois de trahison et de conspiration contre le roi son seigneur, dont il devait avoir le chief tranché selon les lois. Car si, comme ils disaient, il s'était allié aux Huns contre le roi ; et si devait-il avoir fait par le conseil de Lubierge sa femme, qui était fille du roi Didier de Pavie, car elle haïssait trop les Français pour l'exil et pour la destruction de son père. Et sans doute ce était vérité dont ils l'accusaient, si comme la fin le prouva en cette même année. De maints autres cas l'accusaient et en faits et en dits qui ne pouvaient être dits ne faits par nul homme qui ne fût ennemi du roi ouvertement et des Français. Damné fut à la parfin de tous les barons du conseil à perdre le chief. Mais la débonnaireté du roi le délivra, tout jugé qu'il fût à mort. Son habit lui mua, et le tondit en un moutier, lui et Théodone son fils. Là véquit aussi religieusement comme il y entra débonnairement et dévotement.

§ 18. — GUERRE CONTRE LES SLAVES WILTZES (789).
(*Chron. de Saint-Denis*, I, 10.)

En Esclavonie est une nation, si habite sur le rivage de la grande mer (la mer Baltique); en langue française sont appelés Wiltzes. Ils haïssent les Français de toujours, et volontiers guerroient leurs voisins, qui à eux sont sujets ou joints par alliance. Le roi, qui plus ne voulut souffrir leur orgueil sans vengeance, s'en alla parmi Saisoigne jusqu'au fleuve d'Albe. Deux forts ponts de fust fit faire en travers de l'eau; l'un enclost et ferma aux deux chefs de tranchées et de forts palus; dedans cet enclos fit dresser bonnes barbacanes bien défensables, et mit dedans bonnes garnisons, le fleuve trépassa, et conduisit son ost en la contrée de cette perverse nation. Et tout fût cette gent fière et batailleresse, si ne put-elle pas longuement soutenir la force du roi. Outrepassa le roi et son ost jusques à une cité qui a nom Dragante. Le roi de cette cité, qui était le plus noble de lignage et d'ancienneté de tous les rois d'Esclavonie, issit hors de la ville à grand nombre de sa gent, devant le roi vint et se mit du tout en sa merci. Quand les autres rois et les princes de la terre virent ce, ils vinrent au roi à son exemple et lui firent hommage et sûreté telle comme il commanda.

§ 19. — CHARLEMAGNE MARCHE CONTRE LES AVARES. CAUSE DE CETTE GUERRE (790-791).
(*Chron. de Saint-Denis*, I, 10, 11.)

Oncques le roi n'ostoïa de toute cette année (790) : en la cité de Garmacie reçut et ouït les messagers des

Huns [1], et les siens renvoya à leurs princes. La raison pour quoi ces messagers étaient ainsi envoyés de part et d'autre, si était pour les termes et les divisions de leurs royaumes et de leurs régions. Ces contestations et cette discorde fut commencement et naissance de la guerre qui fut commencée contre les Huns. Et pour ce que il ne semblât que le roi ne dépensât le tens endementre en oisiveté, il se mit à navie au fleuve de Mein : en Germanie s'en alla en un lieu qui a nom Salz. Là avait fait un moult riche palais sur le fleuve de Salam (Seltzbach) : là demeura tant comme il lui plut : puis retourna arrière par cette eau même en la cité dont il était mu. Tandis comme il hivernait en icelle, le palais en quoi il séjournait, ardit de feu par aventure. Mais oncques pour ce ne s'en mut jusques au commencement d'été. Droit en Bavière s'en alla en propos d'ostoïer sur les Huns au plustôt que il pourrait, et de prendre vengeance de leurs faits et de leur présomption. Ses oz assembla de par tout son royaume, et quand les viandes et les nécessités de l'ost furent chargées, il se mit à la voie : mais avant il départit ses oz en deux; l'un en livra au comte Thierry et à Mangifroi son chamberlan, et leur commanda que ils conduisissent leur ost le long des rivages de la Dinoé, qui s'étendent droit vers Occident. L'autre partie retint avec lui, et s'en alla sur la rive de ce même fleuve par devers orient pour entrer en Pannonie. Aux Bavarois commanda que ils descendissent sur la Dinoé pour garder la navie qui venait et qui amenait les viandes et les nécessités de l'ost. Le premier lieu où

1. Les auteurs du temps emploient souvent le nom de Huns pour désigner les Avares établis depuis le VI[e] siècle sur les bords du Danube.



ils se logèrent fut sur un fleuve qui a nom Athises (l'Enns). Ce fleuve court entre les Huns et les Bavarois, et est certaine borne et certaine division de leurs royaumes. Tantôt s'émurent les oz, et fut bataille dénoncée aux Huns de par les Français; les garnisons que les Huns avaient mises en leurs forteresses et en leurs châtels furent occises en partie et en partie chassées, et les châtels abattus et craventés. Ainsi mena le roi cette partie de l'ost que il conduisait jusques à un fleuve qui est appelé Arrabonne (le Raab), outrepassa et s'en alla toujours selon le rivage jusques là où ce fleuve chet en la Dinoé. De là proposa à retourner par une contrée qui est appelée Sabbarie. L'autre partie de son ost que il avait livrée au comte Tierri et à Mangifroi son chamberlan, commanda à retourner par cette même voie que ils étaient allés. En telle manière détruisit et dégasta par feu et par occision la plus grande partie de la Pannonie sans autre bataille et sans encontre de ses ennemis : et revint en Bavière sain et sauf lui et tous ses oz. Les Frisons et les Sennes qui par son commandement étaient en l'autre partie de son ost, que Mangifroi et le comte Thierri conduisaient, retournèrent en leurs pays. Ces oz revinrent sans nul dommage, fors que de tant que si grande pestilence et si grande mortalité de chevaux fut en cette partie de l'ost que le roi conduisait, que de tant de milliers comme ils étaient, n'en demeura pas la dizième partie.

§ 20. — LETTRE DE CHARLEMAGNE A LA REINE FASTRADE (791).
(Dom Bouquet, V, p. 623.)

« Charles, par la grâce de Dieu roi des Francs et des Lombards, patrice des Romains, à sa très chère et très

aimable épouse la reine Fastrade. Nous t'envoyons par cette lettre un salut affectueux dans le Seigneur, à toi, et par ton intermédiaire à nos filles chéries et à ceux de nos fidèles qui demeurent avec vous. Sache donc que nous sommes sains et saufs par la grâce de Dieu. Un envoyé de notre très cher fils Pépin nous a apporté de bonnes nouvelles de sa santé, de celle du pape et de la sécurité qui règne dans cette partie de nos Etats. Les Francs ont livré bataille aux Avares. Ils ont remporté la victoire et exterminé un grand nombre d'ennemis. On dit que depuis longtemps il n'avait été fait pareil massacre du peuple des Avares. Nos soldats ont pillé leur camp, ils y sont restés jusqu'au lendemain à la troisième heure du jour, et se sont retirés avec leur butin sans être inquiétés. Ils ont pris vivants cent cinquante Avares et les ont gardés pour faire d'eux ce que nous commanderons.

« Nous avons fait des processions pendant trois jours à partir du lundi des nones de septembre, et nous avons prié la miséricorde divine de nous accorder le repos, la santé, la victoire et un heureux succès pour notre expédition. Nos prêtres ont ordonné à tous ceux qui le pouvaient de s'abstenir de viande et de vin pendant ces trois jours. Ceux qui voulaient se racheter de cette abstinence ont dû faire une aumône proportionnée à leurs moyens. Chaque prêtre a dit une messe aux mêmes intentions; chaque clerc a chanté cinquante psaumes, et tous ont marché pieds nus à la procession. Nous voulons que tu examines avec tels et tels de nos fidèles de quelle manière ces processions ont été faites. Pour toi, suivant que la faiblesse de ta santé te le permettra, tu feras ce que tu jugeras convenable.

« Nous sommes étonnés de n'avoir reçu de toi ni

messager, ni lettre depuis notre départ de Ratisbonne. Nous te prions de nous donner plus souvent des nouvelles de ta santé et de tout ce qu'il te plaira de nous faire savoir. Nous te saluons de nouveau en Notre-Seigneur. »

§ 21. — CONSPIRATION DE PÉPIN LE BOSSU (792).
(Eginhard, *Vita Caroli Magni*, 20.)

Charles avait eu d'Himiltrude un fils nommé Pépin, beau de visage, mais difforme et bossu. Pendant que le roi, occupé contre les Huns, hivernait en Bavière, il feignit d'être malade, et conspira contre son père avec quelques seigneurs francs qui l'avaient séduit par la vaine promesse de lui donner le trône. Quand la fraude eut été découverte, et que les conspirateurs eurent été punis, Charles fit tondre son fils et lui permit d'embrasser volontairement la vie religieuse dans le monastère de Pruim. Une autre conjuration redoutable avait été tramée contre le roi en Germanie quelques années auparavant (en 785). Quelques-uns des coupables eurent les yeux crevés; d'autres ne subirent aucune peine corporelle. Tous furent condamnés à l'exil, mais trois seulement furent mis à mort. Ils périrent en se défendant l'épée à la main contre ceux qui venaient pour les arrêter. On les tua, parce qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement. La cruauté de la reine Fastrade paraît avoir été la cause de ces deux conjurations. On reprochait au roi de se laisser entraîner par cette femme cruelle à des actes contraires à sa bonté naturelle et à sa clémence accoutumée.

§ 22. — CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE DANUBE. — TRAVAUX ENTREPRIS POUR JOINDRE CE FLEUVE AU RHIN PAR UN CANAL. — REVERS DES GÉNÉRAUX DE CHARLEMAGNE EN SAXE ET EN ESPAGNE (793).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 11.)

Tout l'hiver séjourna le roi en Bavière pour la bataille que il avait faite contre les Huns; et fit tandis faire un pont de nefs sur la Dinoé pour passer et repasser sans encombre toutes les fois que besoin en serait.

Moult désirait le roi mener à fin la guerre contre les Huns. En ce point que il ordonnait ses besognes pour entrer en Pannonie, nouvelles lui vinrent que les oz que le comte Thierry avait menés par Frise avaient été entrepris à un détroit qui avait nom Rhuistre; là avaient souffert par les Sennes, et ces derniers avaient été déconfits. Quand le roi eut appris ces nouvelles, il en fit le moins de semblant que il put, et cacha le dommage que il avait eu par la noblesse de son cœur : et, pour plus hâtivement prendre vengeance de ses ennemis de ce que ils lui avaient fait, il laissa l'appareillement et le projet que il avait d'aller en Pannonie sur les Huns. Aucun de sa gent lui firent entendre que ils avaient éprouvé que ce serait son avantage que il ferait faire un large fossé entre deux fleuves, qui avaient noms l'un Radence et l'autre Halamone [1], et fût si large ce fossé et si profond, que il pût porter navire de la Dinoé au Rhin; car les eaux de ce fleuve cheaient en la Dinoé. Le roi vint en ce

1. La Regnitz et l'Altmühl. — Le projet de Charlemagne a été repris de nos jours par le roi Louis I de Bavière. Le canal terminé en 1845 commence à Bamberg sur la Regnitz et finit à Dietfurth sur l'Altmühl.

4

lieu avec tout son ost : celle œuvre commença et y fit mettre moult grande plenté d'ouvriers; tout le mois de septembre mit-on à faire ce fossé entre ces deux fleuves, il eût deux mille pas de long et trois cents de large. Rien ne valut cette besogne à la fin, car l'œuvre ne se put tenir fermement à cause de la terre, qui était molle de sa nature; ce que les ouvriers jetaient en amont en deux ou trois jours s'écroulait en aval en une heure de nuit. Tandis que le roi demeurait là pour cette besogne, lui vinrent deux mauvaises nouvelles : l'une fut que les Sennes s'étaient tournés contre lui, et l'autre que les Sarrasins étaient entrés en sa terre par devers Espagne, et s'étaient battus avec les Français qui les marches gardaient : si en avaient maints occis et s'en étaient retournés victorieux.

§ 23. — CONDAMNATION DE L'HÉRÉSIARQUE FÉLIX, ÉVÊQUE D'URGEL (794).

(*Annales Eginhardi.*)

Urgel est une cité bâtie dans les montagnes des Pyrénées. L'évêque de cette ville, un Espagnol nommé Félix, ayant été consulté par l'évêque de Tolède Elipand, sur ce que l'on doit penser de l'humanité du Christ, à savoir s'il doit en tant qu'homme être cru le propre Fils de Dieu, ou son fils adoptif, il répondit imprudemment, contre l'ancienne doctrine de l'Eglise catholique, qu'on doit le regarder comme son fils adoptif, et il soutint cette opinion détestable dans un livre adressé à l'évêque Elipand. Pour cette cause Félix fut amené au palais du roi, qui résidait alors à Ratisbonne. Il fut entendu en présence des évêques assemblés, convaincu d'erreur, et envoyé à Rome au pape

Hadrien. Il confessa et abjura son hérésie en présence du pape, dans la basilique de Saint-Pierre. Après quoi il retourna dans sa ville (792). Comme il continuait néanmoins à enseigner cette doctrine, le roi réunit à Francfort en même temps que le placite un concile d'évêques venus de toutes les provinces du royaume. Deux légats du pontife romain, les évêques Théophylacte et Etienne, représentant celui qui les avait envoyés, assistèrent à ce synode. L'hérésie de Félix fut condamnée et réfutée dans un livre approuvé et signé de tous les évêques [1].

§ 24. — CHARLES PUNIT UNE RÉVOLTE DES SAXONS ET RAVAGE LEUR PAYS (795-796.)

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 11.)

Le roi partit ses oz en deux pour plus aisément entrer en Saisoigne. Les Sennes s'étaient logés en un champ qui Sintfel était dit; là attendaient le roi à bataille, en grande espérance de victoire que eux-mêmes ils s'entrepromettaient. Mais quand ils surent certainement que le roi venait à grande gent par deux parties, ils furent hors de leur vaine espérance et furent vaincus sans bataille : au roi vinrent à merci et se soumirent du tout à sa volonté et otages livrèrent. En ce point demeura la chose, sans bataille en leur contrée retournèrent; et le roi passa le Rhin et retourna

1. Le même concile condamna le culte des images prescrit par le second concile de Nicée (787). Charles fit composer à l'appui de cette décision les *Libri Carolini*. Le pape Hadrien répondit en expliquant au roi des Francs le texte grec des décrets du concile qui avait été mal compris par ses évêques.

en France; à Aix-la-Chapelle hiverna et y célébra Noël et Pâques.

Toutefois pensait-il bien que ils ne tiendraient jà ni loyauté ni convenances, car il les avait tant de fois essayés que il ne s'y pouvait fier. Pour ce ses oz assembla et entra en Saisoigne. En un pays entra qui a nom Bardogno. De lès une ville qui a nom Bardewelt (Bardenwick) fit tendre ses tentes. Tandis que il attendait la venue des Esclavons, que il avait mandés, nouvelles lui vinrent que Wilzimus, le roi des Abrodiciens, s'était battu en un embûchement que les Sennes avaient bâti sur l'eau du Wisaire et que ils l'avaient là occis en passant le fleuve. Ces faits et ces nouvelles émurent le roi contre les Sennes plus encore que il n'était devant : tout détruisit et dégasta par feu et par occision, comme tempête, quanques il trouvait devant lui, et puis retourna en France.

§ 25. — DESCRIPTION DES RINGS OU RETRANCHEMENTS CIRCULAIRES ÉLEVÉS PAR LES AVARES.

(*Moine de Saint-Gall*, II, 2.)

La terre des Huns était entourée de neuf enceintes circulaires. La première comprenait un espace aussi vaste que celui qui s'étend du château de Zurich à Constance. Elle était formée de troncs de chênes, de hêtres et de sapins; elle avait vingt pieds en largeur et autant en hauteur. Entre les troncs on avait planté des arbustes qui projetaient en tous sens leurs rameaux couverts d'un feuillage épais. Derrière ce rempart les villages étaient assez rapprochés pour que la voix humaine pût être entendue de l'un à

l'autre. En face des habitations, cette muraille inexpugnable était percée de portes étroites par lesquelles les Huns sortaient pour se livrer au brigandage. De la seconde enceinte, qui était construite comme la première, jusqu'à la troisième, la distance était de vingt milles de Germanie, qui valent quarante milles d'Italie; et ainsi de suite jusqu'à la neuvième, si ce n'est que les cercles étaient de plus en plus étroits. Les habitations étaient partout disposées de telle sorte que d'un cercle à l'autre le son de la trompette pût servir de signal. C'est dans cette espèce de forteresse que depuis deux cents ans les Huns avaient amassé toutes les richesses de l'Occident presque dépeuplé par eux. Cependant l'invincible Charles les subjugua si bien après huit ans de guerres qu'il n'en resta plus que de faibles débris.

§ 26. — SOUMISSION DES AVARES (796).
(*Chron. de Saint-Denis*, I, 11.)

Avant que le roi se partît de Saisoigne, quand il séait encore sur le fleuve d'Albe, vinrent à lui messagers des Huns qui habitent en Pannonie : là promit Tudon, un des plus nobles hommes de cette gent, que volontiers il deviendrait chrétien. A Pépin son fils commanda que il assemblât les oz de Lombardie et de Bavière et mût en Pannonie contre les Huns. Pépin se combattit à eux et les chassa tout déconfits outre une eau qui a nom Thizam [1], tout leur pays et leurs champs dégasta, prit leurs trésors et leurs richesses, et puis retourna vers son père à Aix-la-Chapelle, et lui présenta les richesses que il avait conquises sur

1. La Theiss, grand affluent de gauche du Danube.



les Huns en Pannonie : et le roi en envoya une partie à l'Église de Rome, et l'autre départit en grande libéralité à ses princes et à ses chevaliers. Ce Tudon dont nous avons déjà parlé, qui était un des princes des Huns, vint au roi comme il lui avait promis, fut baptisé avec ceux qui étaient venus avec lui, et fit serment de loyauté ; le roi l'honora moult, et lui donna aucuns joyaux de son trésor, et s'en retourna après.

§ 27. — LOUIS, ROI D'AQUITAINE, MARCHE CONTRE LES SARRASINS D'ESPAGNE. — AMBASSADES REÇUES PAR CHARLEMAGNE. — IL CHATIE LES SAXONS QUI AVAIENT MIS A MORT SES ENVOYÉS (797-798).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 11.)

Barcinone (Barcelone) est une cité qui sied en la marche d'Espagne, une heure était de Sarrazins, et une autre heure était de chrétiens. En ce point-là tenait un Sarrazin qui avait nom Zathon : celui-ci vint au roi à Es-la-Chapelle, et lui rendit la cité de sa propre volonté, et se soumit à sa sujétion. En ce point envoya son fils, le roi Louis, à toute une partie de sa gent pour assiéger la cité d'Oisce (Huesca). Après que il eut ostoïé en Saisoigne, vint à lui un Sarrasin, Abdele, fils d'Abimaugue, roi de Mauritanie, et le roi lui manda que il allât avec Louis son fils et le menât en Espagne. Celui-ci fit comme le roi lui commanda et le mena partout où il voulut.

En cette saison que le printemps approche, si n'était pas point que l'on pût ostoïer pour le défaut des pâtures. Les Sennes qui habitent vers le fleuve d'Albe s'émurent et prirent les messagers et les gens

que le roi avait là envoyés pour le pays garder et justicier, une partie occirent, et les autres gardèrent à rançon : ils prirent aussi Godecaus, un messager que le roi à son retour avait envoyé à Sigifroi le roi de Danemarche et l'occirent. Moult fut le roi ému de ces nouvelles. En Saisoigne entra pour venger sa honte et la mort de sa gent : toute cette contrée qui est entre Albe et Wisaire mit à destruction. Mais les Sennes qui habitent outre le fleuve d'Albe, qui ses gens et ses messagers avaient occis, montèrent en orgueil pour ce que ils n'avaient pas encore porté la peine de si grands faits : leurs armes prirent, et entrèrent en la contrée des Abrodiciens, qui étaient de la société et de l'alliance des Français, et toujours s'étaient loyalement maintenus vers elle dès l'heure que ils eurent reçu leur amour. Mais Tacon, le duc de cette gent, leur vint au-devant avec tout son ost. Déconfits furent les Sennes et chassés honteusement; si perdirent moult de leur gent, et retournèrent à grand dommage et à grande confusion en leur contrée. Et quand le roi eut d'autre part détruit leur terre, et eut son cœur éclairci de ses messagers et de sa gent qui avaient été occis, il retourna en France à Aix-la-Chapelle : là reçut et entendit les messagers d'Hélaine (Irène), emperesse de Constantinople [1], qui étaient nommés Michiaus Gaglianes et Théophile. L'empire gouvernait cette Hélaine : car son fils Constantin avait été pris et aveuglé de ses gens même pour son orgueil et pour ses mauvaises mœurs. Ces messagers étaient venus au roi pour requérir le frère

1. D'après quelques historiens grecs, Irène aurait offert sa main à Charlemagne, afin de reconstituer par ce mariage l'union des deux empires d'Orient et d'Occident.



de Tharasie, le patriarche de Constantinople, qui avait été pris en bataille : volontiers fit le roi leur requête, si s'en retournèrent contents. Après eux vinrent d'autres messagers d'Adelfons, le roi d'Espagne ; dons et présents lui apportèrent de par leur seigneur, à savoir VII Mores et VII mules à riches harnais d'or, qui les avait conquis et pris en une cité qui a nom Olisipone (Lisbonne), et, bien que envoyés pour dons, si semblait mieux que ils fussent envoyés pour signe de victoire. Les messagers et les présents le roi reçut moult honorablement; de beaux dons les honora, et les congédia quand ils voulurent s'en aller.

En ce temps, les Maures entrèrent en navie dans des îles appelées îles Baleaires (Baléares), moult de dommages y firent avant que ils s'en partissent. Mais beaucoup furent occis, et leurs enseignes furent apportées à Aix-la-Chapelle. Un Sarrasin qui avait nom Azans envoya au roi les clefs de la ville d'Oisce et maints autres présents, et lui promit que il la livrerait, quand il en verrait lieu et tens. Le patriarche de Jérusalem lui envoya par un moine des reliques du saint lieu de la Résurrection. Congé lui donna, quand il s'en voulut retourner, et envoya avec lui Zacharie, l'un des prêtres du palais, et le chargea de dons et offrandes pour porter au Saint-Sépulcre de Jérusalem.

Au roi vint aussi le comte Guy, prévôt et garde des marches de Bretagne, qui en cet an même (799) avait parcouru toutes les contrées de Bretagne, et lui apporta par écrit les noms des ducs et des princes de cette contrée qui à lui s'étaient rendus. Si lui semblait bien que toute cette terre fût conquise, et elle l'était, si la déloyauté des gens du pays ne se fût tournée.

§ 28. — LE PAPE LÉON III, MALTRAITÉ PAR LES ROMAINS, VIENT IMPLORER LE SECOURS DU ROI (799).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 11.)

En ce tens (796) mourut le pape Hadrien en la cité de Rome; après lui tint le siège un autre qui avait nom Léon : tantôt après ce que il fut sacré, envoya au roi les clefs de l'église Saint-Pierre et l'enseigne de la cité de Rome, et maints autres présents, et si lui manda que il envoyât à Rome aucun de ses princes qui de par lui reçût le serment et l'obédience des peuples de la cité. Pour cette besogne y envoya le roi Angilbert, l'abbé de Saint-Riquier. En ce point advint un moult laid cas en la cité de Rome. L'apostole Léon allait un jour de l'église de Saint-Jean de Latran à une autre église qui a nom Saint-Laurent de la Graille pour sermonner au peuple et pour faire le service de Notre-Seigneur. Soudainement s'abattit dans une embuscade que les Romains lui avaient bâtie de lez cette église mêmement : de cheval l'abattirent, les yeux lui arrachèrent, et lui coupèrent la langue, si comme il sembla à aucuns, tout nu le dépouillèrent, et le laissèrent en la place aussi comme demi-mort. Porté fut au moustier de Saint-Erasme le martyr par le commandement de ceux mêmes qui ce lui avaient fait. De ce moustier le tira hors par un mur Auboin, un de ses chamberlans. Si le reçut Aminigise, le duc des Vaux de Spolitaine, qui à Rome était venu hâtivement, quand il sut les nouvelles de ce fait : à son hôtel le fit porter. Moult fut le roi courroucé, quand il sut ces choses, de la honte que l'on avait faite au souverain de la sainte Eglise et au vicaire de saint Pierre : et commanda que il

fût amené à grand honneur. Aucunes chroniques disent que notre Sire lui rendit les yeux et la langue par miracle. Le roi était jà pour ostoïer en Saisoigne; ne pour ce ne laissa pas son erre que il avait commencée; tint parlement général de ses barons et du peuple sur le Rhin en un lieu qui a nom Lippie; en ses herberges se tint, et attendit l'apostole Léon que il avait mandé.

Entre ces choses envoya Karl son fils et une partie de son ost en un lieu qui a nom Albim pour traiter aucunes besoignes avec les Wilces et les Abrodiciens, et pour recevoir aucuns des Sennes de Nordliude. Tandis comme il attendait son retour vint l'apostole Léon; à grand honneur le reçut et le retint avec lui ne sait quants jours. Lui conta la besogne pourquoi il était venu : après le roi le fit conduire à Rome par sa gent même et rétablir en son siège.

§ 29. — CHARLEMAGNE VISITE LA NEUSTRIE. IL PASSE LES ALPES ET ARRIVE A ROME (800).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 11.)

Au renouvellement de la saison, le roi partit d'Aix vers la mi-mars; tout le rivage de la mer de Flandre chevaucha droit vers la terre de Neustrie, qui est appelée aujourd'hui Normandie : en la mer mit garnison de nefs et de galères contre les assauts des Normands qui souvent y faisaient grands dommages : la Résurrection célébra en la ville de Saint-Richier en Ponthieu, de là repartit, et s'en alla derechef le long du rivage de la mer jusques à Rouen : passa la Seine et s'en alla jusques à Tours pour faire ses offrandes et ses oraisons en l'église Saint-Martin;



Charlemagne d'après la mosaïque du *triclinium* de Saint-Jean de Latran.

aucuns jours y passa pour une maladie que prit la reine; là même mourut et fut ensépulturée en l'église vers la seconde lune de juin. De là le roi se mit au retour, par la cité d'Orliens (Orléans) retourna à Paris, puis s'en alla à Aix-la-Chapelle; assembla le parlement en la cité de Mayence. Après ces choses assembla son ost, et partit en Lombardie, en la cité de Ravenne, où il demeura sept jours seulement; à son fils Pépin livra son ost et lui commanda que il s'en allât en la duché de Bénévent : partit avec lui de Ravenne, et vinrent ensemble jusques à la contrée d'Ancône; là le roi se sépara de lui et s'en alla à Rome. L'apostole Léon alla à sa rencontre le jour avant que il entrât en la cité, jusques à une ville qui a nom Noumenton (Nomentum); à grande joie et à grand honneur le roi le reçut. Et quand ils eurent ensemble mangé, l'apostole se sépara de lui et s'en alla devant à Rome. Le lendemain, le roi entra en la cité, et l'apostole fut au-devant sur les degrés de l'église Saint-Pierre à grande compagnie de cardinaux et du clergé, et le reçut ainsi comme il descendait de son cheval, en rendant louange à Notre-Seigneur; et le menèrent jusques dans l'église; ce que je conte se passait en la huitième kalende de décembre. Sept jours après que il fut venu là, il fit assembler l'apostole, les cardinaux et les autres prélats, et leur conta en audience la raison pourquoi il était venu : et un autre jour commença la besogne qui était cause de sa voie. Mais trop lui fut griève cette besogne à commencer : car c'était pour s'enquérir des crimes qui étaient reprochés à l'apostole : et quand nul ne fut qui avant pour ces crimes prouver, l'apostole prit entre ses mains le texte des Évangiles, et monta au letrin devant tout le peuple, et se purgea

des crimes dont il était accusé. En ce jour même vint à Rome le prêtre Zacharie, que le roi avait envoyé à Jérusalem; avec lui amena deux moines, messagers du patriarche, qui lui apportaient les clefs du Saint-Sépulcre et du mont Calvaire et une enseigne de soie. Le roi les reçut débonnairement : et, quand ils eurent demeuré à sa cour tant que il leur plut, il les congédia et leur donna de ses richesses.

§ 30. — COURONNEMENT DE CHARLEMAGNE A ROME. L'EMPIRE D'OCCIDENT RÉTABLI (800).

(*Chron. de Saint-Denis.* — *Gestes de Charlemagne*, II, 1.)

Le jour de la Nativité le roi entra en l'église Saint-Pierre droit en ce point où l'on devait célébrer la grand'messe : quand il se fut incliné en oraison devant l'autel, l'apostole Léon lui mit la couronne impériale sur le chef. Lors le peuple commença à crier en telle manière : « Au grand Charlemagne, Auguste, couronné de Dieu, paisible empereur des Romains, soit vie et victoire. » Après ces louanges du peuple, le pape l'orna et le vêtit des ornements impériaux selon la coutume des anciens princes : le nom de patrice déposa, et fut appelé de là empereur et Auguste.

III

CHARLEMAGNE EMPEREUR D'OCCIDENT (800-814).

§ 1. — CONDAMNATION DES ENNEMIS DE LÉON III. — TREMBLEMENTS DE TERRE. — GRANDE MORTALITÉ (801).

(*Chron. de Saint Denis,* II, 1.)

Peu de jours passèrent après que il commanda que ceux que l'apostole Léon avait déposés fussent amenés devant lui : questions furent discutées sur le fait : et puis furent jugés et damnés selon les lois de Rome, les chefs perdant : mais l'apostole pria tant pour eux l'empereur que la vie et les membres leur furent donnés : mais toutefois furent-ils condamnés à l'exil pour la grande félonie de leur fait. De ce fait furent compris Pascaise le Donnerre, Campule le Saquelier, et maint autre baron de la cité, qui tous furent compris dans la sentence, ainsi que ils avaient été du fait. Tout cet hiver l'empereur demeura en la cité pour ordonner des besognes et pour réformer l'état de la chose commune, et non seulement se mit aux besognes qui appartenaient à la ville, mais à celles qui appartenaient à l'apostole et à toute la terre d'Italie. Après la Résurrection en la

septième kalende de mai, l'empereur partit de Rome et s'en alla en la contrée des Vaux de Spolète.

Tandis que il demeurait là, fut merveilleusement



Couronne de Charlemagne, conservée au trésor impérial de Vienne.

un grand tremblement de terre en ce mois même et en la seconde heure de la nuit. Si grande fut cette tempête par toute l'Italie que les cités et les montagnes même fondirent en aucuns lieux : de cette croulle trembla l'église de Saint-Paul en la cité de Rome et grande partie de toits et de couvertures

tombèrent. En ce tens même croulèrent en aucuns lieux d'Allemagne autour du Rhin et en aucuns lieux de France : et fut plus grande pestilence en cette année pour le tens que s'il eût été mou et détrempé.

§ 2. — AMBASSADE ENVOYÉE PAR LE CALIFE HAROUN AL-RASCHID.

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 1.)

Du Vau de Spolète partit l'empereur et s'en alla à Ravenne. Là, lui dit-on que les messagers du roi Aaron de Perse étaient arrivés au port de Pise. Il envoya au-devant d'eux jusques entre Verceil et Ivrée. Ces messagers étaient deux seigneurs persans, nés en Orient. D'autres étaient Sarrasins, nés en Afrique; ils étaient envoyés par l'amirault (l'émir) Abraham. Quand ils furent amenés devant l'empereur, les messagers d'Aaron le roi de Perse lui dirent qu'Isaac le Juif, que il avait envoyé à Aaron le roi de Perse, un an jà passé, était retourné avec deux messagers, Lanfroi et Sigimont, et apportait grands dons et grands présents. Mais Lanfroi et Sigimont étaient morts en la voie.

Moult apportèrent de beaux présents les messagers du roi d'Afrique, entre autres présentèrent à l'empereur le corps de saint Cyprien le martyr, évêque de Quartage, et de saint Spérat, le premier martyr de la Scillithaine et le chef de saint Panthaléon. Au port de Venise arriva Isaac le Juif, que l'empereur avait envoyé au roi de Perse : présenta à l'empereur un éléphant et maints autres riches présents. Et, par ce que il ne put passer les monts pour l'hiver, l'empereur le fit séjourner toute la saison en la cité de

Verceil, et l'été suivant il le fit venir à Aix-la-Chapelle[1].

§ 3. — LES AMBASSADEURS DE CHARLEMAGNE A LA COUR D'HAROUN AL-RASCHID.

(*Moine de Saint-Gall*, II, 14.)

L'empereur envoya une ambassade au roi de Perse pour lui offrir des chevaux et des mulets d'Espagne, des toiles de Frise, blanches, rouges et bleues, qui sont rares et très chères dans ce pays, et aussi des chiens agiles et courageux, tels que ce roi en avait demandé pour chasser les lions et les tigres. Après avoir jeté sur les autres présents un regard dédaigneux, il demanda aux ambassadeurs quelle sorte de bêtes sauvages ces chiens savaient chasser. On lui répondit qu'ils mettraient en pièces à l'instant toutes celles qu'ils rencontreraient. « Nous en ferons l'expérience, » dit-il. Le lendemain, des bergers fuyaient devant un lion en poussant de grands cris. On vint l'annoncer au palais, et le roi dit aux ambassadeurs : « Francs mes alliés, montez à cheval et suivez-moi. » Aussitôt, comme s'ils n'avaient eu à supporter aucune fatigue, ils le suivirent avec empressement. Quand on aperçut de loin la bête féroce, le satrape des satrapes (l'émir des émirs) s'écria : « Lancez vos chiens tontre le lion. » Ils obéirent, et, s'élançant eux-mêmes avec impétuosité sur le lion persan arrêté par des chiens de Germanie, ils l'achevèrent de leurs

1. L'éléphant envoyé par le calife excita au plus haut degré la curiosité des Francs. Les chroniques nous apprennent qu'il s'appelait Abou'l-Abbas et qu'il mourut subitement en 810.

épées forgées avec le fer des pays hyperboréens et trempées dans le sang des Saxons. Haroun, le plus puissant de tous ceux de sa race, comprit que même dans les plus petites choses la puissance de Charles était supérieure à la sienne, et il commença ainsi à faire son éloge : « Je reconnais maintenant combien était vrai tout ce que l'on m'a raconté de mon frère Charles, que, par son assiduité à la chasse et par son ardeur infatigable à exercer son corps et son âme, il a l'habitude de vaincre tout ce qui existe au-dessous du ciel. Quel présent puis-je lui faire pour répondre dignement à l'honneur qu'il m'a fait? Si je lui donne la terre promise à Abraham et livrée à Josué, je crains qu'il ne puisse la défendre contre les barbares à cause de son éloignement, ou si dans sa magnanimité il essaye de la défendre, que les provinces voisines du royaume des Francs ne se détachent de son empire. Je veux pourtant le remercier ainsi de sa libéralité. Je remettrai cette terre en sa puissance, et je la gouvernerai en son nom. Qu'il m'envoie ses ambassadeurs, quand il le voudra ou le jugera bon, et il trouvera en moi un administrateur très fidèle des revenus de cette province. »

§ 4. — PRISE DE BARCELONE. — GUERRE CONTRE LES LOMBARDS DE BÉNÉVENT. — IRÈNE EST DÉTRÔNÉE PAR NICÉPHORE (801-803).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 1.)

En cette année (801) fut prise Barcinone, une cité d'Espagne, qui par deux ans avait été assiégée ; si fut pris Zathon, chévetain de cette cité, et plusieurs autres Sarrazins. Si fut reprise une cité de Lombardie qui a nom Theate, détruite fut et arse, et maints

châteaux qui à cette cité se tenaient. Si fut pris Roselinz, le prévôt de cette cité : ce Roselinz et l'autre, Zathon, furent amenés devant l'empereur et damnés par exil. En ce point furent prises deux autres des cités de Lombardie, Orthone et Leuchère (Lucérie), qui contre l'empereur s'étaient longuement tenues. Leuchère fut prise à grand assaut, car elle était assiégée à grande plenté de gent. Grimoars (Grimoald), le duc de Bonivent, prit Guinigisc, le duc de Spolète que le roi avait laissé en la cité de Leuchère : mais le tint toutefois honorablement en prison et ensuite le rendit [1].

Hélaine, l'emperesse de Constantinople, envoya à l'empereur un messager qui avait nom Léon, pour confirmer paix et amour entre les Français et les Grecs. Et, quand il voulut partir de cour, l'empereur envoya avec lui un messager à l'emperesse, Jessé, l'évêque d'Amiens, pour telle chose même comme celui-là était venu : si envoya avec lui le comte Hélégant. Entour la forêt d'Ardanne (des Ardennes) demeura l'empereur tout cet été et se déduisit en chasses de bêtes sauvages. Quand ses messagers revinrent de Constantinople, si vinrent avec eux les messagers de Nicéphore, qui lors gouvernait l'empire. Car les Grecs avaient déposé Hélène, quand les messagers du roi furent là venus. Ils vinrent à l'empereur, qui était sur le fleuve de Salah, en un lieu qui a nom Salz. La forme de la paix pour quoi ils étaient là venus prononcèrent en écrit, puis retournèrent à Constantinople, et à leur seigneur portèrent l'épître de l'empereur Charlemagne.

1. Grimoald se soumit définitivement en 808 et promit de payer un tribut annuel de 35 000 sous d'or. (*Chron. de Saint-Denis*, II, 4.)

§ 5. — LES SAXONS DES BORDS DE L'ELBE SONT TRANSPORTÉS EN BRABANT ET EN FLANDRE. — LE PAPE LÉON III VIENT VISITER CHARLEMAGNE. — AMBASSADES DES AVARES (804-805).

(*Chron, de Saint-Denis*, II, 2.)

Quand la saison nouvelle fut revenue et qu'il fit tens convenable pour ostoïer, l'empereur entra à grande force en la terre de Saisoigne. Tous les Sennes qui demeuraient sur le fleuve d'Albe fit passer par delà en France avec les femmes et les enfants; donna leur pays à une autre gent qui est appelée Abrodites. De cette gent sont nés, comme on le dit, les Brabançons et les Flamands qui ont encore la même langue. En ce point vint Godefroi le roi de Danemarche avec grand ost et grands navïe à un lieu qui est nommé Ilietrop; car il avait promis à l'empereur que il viendrait au parlement, mais il manqua aux convenances, car il n'y vint pas, sur le conseil de sa gent. L'empereur l'attendit sur le fleuve d'Albe en un lieu qui a nom Holdumst; et, quand il vit que il ne viendrait pas, il lui manda par messagers que il rendît ses féautés. Entre ces choses lui vint la nouvelle que l'apostole le mandait parce que il voulait célébrer avec lui la Nativité en quelque lieu que ce fût. De cette nouvelle, l'empereur fut moult joyeux et envoya Karl son fils à sa rencontre jusques à Saint-Morice d'Agaune, et lui commanda que il le reçût honorablement : lui-même alla à sa rencontre jusques à Rainz; le mena en la cité de Karisi : là célébrèrent ensemble la solemnité de la Nativité. De là ils s'en allèrent à Aix-la-Chapelle; une partie de la saison demeura à la cour, moult l'empereur

l'honora de dons et de joyaux : et, quand il s'en voulut retourner, l'empereur le fit conduire par Bavière jusques en la cité de Ravenne, parce que il lui plaisait de retourner par là. La raison pourquoi l'apostole vint ainsi à la cour de l'empereur fut par ce que on disait communément, et jà en étaient venues les nouvelles à l'empereur, que le saint sang de Notre-Seigneur avait été trouvé en la cité de Manthue : et pour cela avait mandé l'empereur que il s'enquît de la vérité de cette chose : et l'apostole, qui avait trouvé l'occasion d'issir de son pays, s'en vint par Lombardie pour quérir la vérité de telle nouvelle ; mais l'histoire se tait de cette besogne.

Peu de temps après, Cappanes, prince des Huns, vint à l'empereur pour sa besogne et pour la nécessité de son peuple, et lui requit que il lui donnât pour lui et sa gent la terre entre Carnonte et Sabbarie; car ils ne pouvaient demeurer en leurs propres terres à cause des assauts et des guerres des Esclavons. L'empereur le reçut moult débonnairement, parce que ils étaient bons chrétiens, sa requête lui otroïa, dons lui donna, et puis s'en retourna; mais il ne vécut pas plus longuement que quand il fut retourné à sa gent. Kaganes, qui après lui fut sire des Huns, requit à l'empereur par un de ses princes que il lui souffrît avoir tel honneur et telle seigneurie sur les Huns comme Cappanes et ses devanciers avaient eus : et l'empereur lui otroïa volontiers ce que il requerait, et voulut que il eût toute la cure et la seigneurie de tout le royaume, selon les anciennes coutumes du pays.

§ 6. — CHARLES, FILS DE CHARLEMAGNE, MARCHE CONTRE LES BOHÉMIENS. — SOUMISSION DES VÉNITIENS ET DES DALMATES (805-806).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 2.)

En cette même année, l'empereur assembla ses grands oz, à Karl, son fils, les confia pour les conduire sur les Esclavons qui sont appelés Beheni (Bohémiens), dévasta toute leur terre et occit leur prince qui avait nom Lechone, puis retourna à son père, qui hivernait en la cité de Théodone (Thionville).

Là vinrent à lui deux ducs des Veniciens, Gilerique et Benoît, et un autre duc de Jadère qui avait nom Pos, et Donnée, évêque de cette même cité, messagers d'une gent qui a nom Dalmatiens; lui apportèrent dons et présents. Lors donna l'empereur sa volonté au peuple de Venise et de Dalmatie.

§ 7. — CHARLEMAGNE RÈGLE LE PARTAGE DE SON EMPIRE ENTRE SES FILS (806).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 2, et dom Bouquet, V, p. 771, *Diplomata Caroli Magni.*)

Après que ces messagers furent partis, il assembla à Théodone parlement général de ses barons pour ordonner paix et concorde entre ses fils, et pour donner partie de terre à chacun, que chacun sache assignée à sa part, s'il advenait par aventure que il survéquît à ses frères.

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, l'Empereur et César Charles, invincible roi des Francs, maître de l'empire romain, pieux, heureux

et triomphateur, toujours Auguste, à tous les fidèles de la sainte Eglise de Dieu, à tout le peuple chrétien, présent et futur, qui est soumis à son empire. Vous savez tous que la clémence divine nous a fait, en nous donnant trois fils, un riche présent de grâce et de bénédiction. Nous désirons, si la Majesté divine y consent, leur laisser l'héritage de notre empire non pas d'une manière confuse et sans ordre, ce qui amènerait entre eux des querelles, mais en divisant tout le corps du royaume en trois parts, de telle sorte que chacun d'eux, content de la part qui lui est échue, défende les frontières de son royaume, là où elles touchent aux pays étrangers, et observe envers ses frères la paix et la charité.

« Il nous a plu de diviser ainsi notre empire :

« Toute l'Aquitaine et la Gascogne, excepté le pays de Tours, la ville et le pays de Nevers, situé sur la rivière de Loire, les pays d'Avallon, de l'Auxois, de Chalon-sur-Saône, de Mâcon, de Lyon, de Savoie, de Maurienne, de Tarentaise, du mont Cenis, la vallée de Suse jusqu'aux défilés et, en suivant la limite des montagnes italiennes (les Alpes), tous les pays et toutes les villes situées au midi et à l'ouest jusqu'à la mer et aux frontières d'Espagne, c'est-à-dire une partie de la Burgundie, la Provence, la Septimanie ou Gothie, appartiendront à notre fils bien-aimé Louis.

« L'Italie, qu'on appelle aussi Lombardie, la Bavière, telle que l'a possédée Tassillon, excepté le Nordgau, la partie de la Souabe qui est au sud du Danube et d'une ligne qui va du Danube au Rhin et suit le Rhin jusqu'aux Alpes, tout ce qui est compris dans ces limites vers le midi et vers l'orient, à notre bien-aimé fils Pépin.

« Tout le reste de notre royaume, la France, la Burgundie, excepté la partie donnée à Louis, l'Alamannie, excepté la partie donnée à Pépin, l'Austrasie, la Neustrie, la Thuringe, la Saxe, la Frise et la partie de la Bavière qu'on appelle Nerdgau, sont données à notre bien-aimé fils Charles. De telle sorte que Charles et Louis aient chacun une route pour passer en Italie, si leur frère a besoin de leur secours, Charles par la vallée d'Aoste et Louis par la vallée de Suse; quant à Pépin, il aura pour sortir de son royaume et y rentrer Coire et les Alpes Noriques.

« Si l'un des trois frères vient à mourir en laissant un fils, et que le peuple veuille le choisir pour succéder à son père, ses oncles devront y consentir et laisser leur neveu en possession du royaume paternel.

« Comme nous désirons que la paix règne toujours entre nos fils, nous ordonnons qu'aucun d'eux n'ose franchir les frontières des royaumes de ses frères pour les troubler ou les diminuer, mais qu'ils s'aident au contraire l'un l'autre et se prêtent mutuellement leur appui, selon qu'il sera possible, contre les ennemis du dedans ou du dehors.

« Nous leur recommandons par-dessus toute chose de protéger et de défendre l'Église de Saint-Pierre, comme l'ont fait notre aïeul Charles et notre père Pépin de bienheureuse mémoire, et comme nous l'avons fait nous-même, afin qu'elle conserve tous ses droits. De même pour les autres Eglises qui sont en leur puissance.

« Nos filles auront le droit de choisir parmi leurs frères celui qu'elles voudront avoir comme protecteur, soit qu'elles embrassent la vie religieuse, soit qu'un homme d'égale dignité les recherche en mariage. En ce cas, leurs frères ne pourront s'y opposer.

« Quant aux enfants nés ou à naître de nos fils, nous défendons qu'aucun d'eux soit jamais mis à mort sur une simple accusation et sans jugement, ou mutilé, ou aveuglé, ou tondu contre sa volonté.

« En ordonnant ce qui précède, nous entendons conserver, aussi longtemps que la Majesté Divine nous laissera vivre ici-bas, la plénitude de notre puissance royale et impériale dans notre empire, comme nous l'avons possédée jusqu'ici, et être obéis de nos fils bien-aimés ainsi que de notre peuple agréable à Dieu, avec toute la soumission que des fils doivent à leur père et des peuples à leur souverain. »

Après que ce testament et cette constitution furent confirmés par les serments de tous les barons, l'empereur fit écrire la charte qui fut envoyée à l'apostole Léon pour que il la confirmât par sa bulle et la suscription de sa propre main, et l'apostole le fit volontiers, la confirma comme l'empereur même la devisa. Après ce parlement, l'empereur partit de Théodone et laissa ses deux fils en leur royaume, Louis au royaume d'Aquitaine, et Pépin au royaume de Lombardie. Le Rhin et la Moselle passa à nage et s'en alla en la cité de Nimègue.

§ 8. — GUERRE CONTRE LES SORABES, LES BOHÉMIENS ET LES MAURES (807).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 2.)

Après un peu de temps s'en alla à Aix-la-Chapelle, et livra ses oz à Karl son fils pour ostoïer en Esclavonie, sur une gent qui est appelée Sorabiens et habite sur le fleuve d'Albe; avec eux eurent grande bataille; là fut occis Milduhoc, le duc des Esclavons :

deux châtels fermèrent les Français en cette voie, un sur le rivage d'un fleuve qui a nom Saale, et l'autre sur le fleuve d'Albe. Et quand Karl eut ainsi dompté et humilié les Esclavons, il retourna à son père avec tout son ost, qui lors était sur la rivière de Meuse en un lieu qui a nom Silli. En cette même année, l'empereur envoya ses oz de Bavière, de Bourgogne et d'Allemagne en une terre qui a nom Bohême, grande partie de cette terre dégasta par feu et par occision ; puis s'en retourna sans grief et sans dommage [1].

Après envoya Pépin le roi de Lombardie contre les Maures en l'île de Corse qui souvent détruisaient celle contrée ainsi comme par accoutumance ; mais

1. Les Avares et les Slaves paraissaient peu redoutables aux Francs aguerris par leurs luttes contre les terribles Saxons. « Le magnanime roi Charles, dit le moine de Saint-Gall, s'indignait d'être sans cesse obligé d'entrer en campagne contre ces barbares, que le premier venu de ses généraux aurait pu vaincre. Je puis citer le témoignage d'un de mes compatriotes, homme d'une taille extraordinaire et d'une force prodigieuse. Lorsqu'il trouvait la Doire grossie par les torrents des Alpes et qu'il ne pouvait lancer son robuste cheval à travers le courant, il le saisissait par la bride et le traînait après lui en disant : « Par monseigneur saint Gall, que tu « le veuilles ou non, tu me suivras. » Compagnon de l'empereur, il avait fauché comme un pré les Bohémiens, les Wiltzes et les Avares. Lorsqu'il revint dans son pays après la victoire, ceux qui étaient restés chez eux lui demandaient comment il se plaisait chez les Venèdes : il répondait avec dédain : « Que parlez-vous de ces misérables grenouilles? J'en portais au bout de ma lance sept, « huit ou neuf qui marmottaient je ne sais quoi. Le seigneur roi et nous nous sommes fatigués bien inutilement contre ces vermisseaux. »

ils ne l'attendirent pas, s'en retournèrent quand ils surent que cette navie venait. Hadumares le duc de la cité de Gênes y fut occis pour ce que il se combattit trop follement contre eux.

§ 9. — CHARLEMAGNE REÇOIT UNE SECONDE AMBASSADE D'HAROUN AL-RASCHID, QUI LUI ENVOIE DE MAGNIFIQUES PRÉSENTS (807).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 2.)

Rabert, que l'empereur avait envoyé en message en Orient, mourut à son retour. En ce point vint à l'empereur Abdelle, le messager du roi de Perse, en compagnie de deux moines, George et Félix, qui étaient messagers de Thomas, le patriarche de Jérusalem. Cet Abdelle, qui était messager du roi de Perse, apporta dons et présents de par son seigneur, c'est à savoir : tentes et pavillons et un tref de merveilleuse grandeur et de très grande beauté : car il était de fine soie, et les traits et les cordes enluminés de diverses couleurs, et lui apporta draps de soie riches et précieux, et vaisseaux pleins de baume et d'électuaires confits de précieuses épices, et pleins d'odeurs aromatiques. Entre autres présents lui envoya une horloge de laiton ouvragée par merveilleuse maîtrise : en cette horloge était donné le cours des XII heures du jour, et autant de pilonetes d'airain qui à la fin de l'heure chéaient sur un timbre et le faisaient sonner mélodieusement. Moult autres grandes subtilités étaient en cette horloge, qui seraient trop longues à raconter : car à la fin des XII heures saillaient hors XII chevaliers armés par douze fenêtres que ils ouvraient à leurs issues, puis les refermaient quand ils entraient dedans. Entre ces

autres présents lui apportèrent deux candélabres de cuivre grands et merveilleusement ouvragés : tous ces présents furent présentés à l'empereur en son palais d'Aix-la-Chapelle. Ce messager et les deux moines qui étaient venus de par Thomas, le patriarche de Jérusalem, l'empereur fit demeurer avec lui une grande pièce de tens : au départ les honora de riches dons; puis commanda que ils fussent conduits en Italie pour attendre tens convenable pour passer.

§ 10. — LES MAURES SONT DÉFAITS PAR LE COMTE BURCHART (807).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 3.)

En ce même an envoya l'empereur, Burchart, un des princes de son palais, avec une grande navie pour défendre l'île de Corse contre les Maures, qui souvent dégastaient cette île aussi comme par accoutumance : selon leur coutume étaient jà issus d'Espagne et étaient premièrement entrés en Sardaigne : aux gens du pays s'étaient combattus, mais ils furent déconfits et perdirent bien trois mille hommes. De là s'en vinrent voiles tendues en cette île de Corse ; mais au port où ils arrivèrent, trouvèrent le comte Burchart et sa navie tout appareillée pour combattre : ensemble se battirent; mais les Maures furent déconfits et chassés, et perdirent moult de leur gent, et si retint le prince Burchart treize de leurs nefs. En cette année même trouvèrent fortune contraire en tous lieux où ils arrivèrent : si disaient-ils même entre eux que c'était par ce que ils avaient en l'année avant pris LX moines en l'île de Pathalaire et vendus

en Espagne, desquels aucuns retournèrent en leur pays par la franchise de l'empereur d'Espagne.

§ 11. — LES DANOIS ENVAHISSENT LES TERRES DES OBOTRITES. — ILS RENTRENT DANS LEUR PAYS A L'APPROCHE DE CHARLES, FILS DE CHARLEMAGNE, ET CONSTRUISENT LA MURAILLE APPELÉE DANEWIRK (808).

(*Chron. de Saint-Denis,* II, 3.)

En cette année fut l'hiver mou et plein de pestilences. Au nouveau tens fut annoncé à l'empereur que le roi de Danemarche Godefroi était entré en la contrée des Abrodiciens, qui étaient en son alliance et aussi comme en sa garde. Pour cette besogne envoya Karl son fils au fleuve d'Albe à grand ost de Français et de Sennes, et lui commanda que il contrestât à ce roi forcené, ce que il voulait entrer en Saisoigne. Mais la chose advint autrement, car il se tint à grande pièce sur le fleuve d'Albe, et prit aucuns châtels d'Esclavonie, et au dernier s'en retourna en Danemarche à grand dommage de sa gent : et quand il eut chassé Dragon, le duc des Abrodiciens, et eut pendu un autre duc qui avait nom Godelaibbe, et fit tributaire presque les deux parties de la terre ; si perdit-il toutefois grande partie de son ost des meilleurs que il eut, entre autres Reginolde, un sien neveu, fils de son frère, et plusieurs autres nobles hommes de sa terre, qui furent occis à l'assaut d'un châtel. Et Karl, le fils de l'empereur, qui contre lu avait été envoyé, fit tendre un pont sur le fleuve d'Albe, conduisit son ost au plus tôt que il put sur deux manières de gent qui sont appelées Linones et Megildes pour ce que ces deux peuples s'étaient sou-

mis et alliés aux Danois; leur région détruisit et dégasta, repassa le fleuve d'Albe et se rendit en Saisoigne. En cet ost que le roi Godefroi avait fait sur les Abrodiciens, se mirent les Esclavons, de leur volonté, pour l'ancienne haine que ils avaient contre les Abrodiciens, et s'en retournèrent en leurs marches, avec tout ce que ils en purent porter. Avant que le roi Godefroi s'en retournât de cet ost, détruisit un châtel qui a nom Empore, et séait sur le rivage de la grande mer, et en langue danoise était appelé Reric : grand profit faisaient ces châtels en cette région pour le passage des marchands et des nefs qui grand treu rendaient : et le roi Godefroy prit les marchands du pays avec lui, les emmena par mer et arriva à un port qui a nom Nestrop. En tant de tens que il demeura là, établit et clost de murs cette partie de son royaume par devers Saisoigne selon les bornes et les devises des deux royaumes : en cette manière que cette clôture devait commencer à un port de mer par devers orient, qui est appelé Ostalsar, jusques à la mer par devers occident; et si devait cette enceinte enclore tout le rivage d'un fleuve qui a nom Egidore, ès parties par devers aquilon. En toute cette enceinte ne devait avoir que une seule porte, par quoi les gens à pied et à cheval, les charrettes et les chars sortissent et entrassent. Cette besogne commanda à ses ducs et à ses princes, et puis retourna en son pays.

§ 12. — KARDULPH, ROI DE NORTHUMBERLAND [1], CHASSÉ DE SON ROYAUME, EST RÉTABLI PAR CHARLEMAGNE.

(*Chron. de Saint-Denis. — Gestes de Charlemagne*, II, 4.)

Entre cette chose advint que Kardulph, le roi des Nordambriens, fut chassé de l'île de Bretagne : à l'empereur vint comme exilé de son règne. Lui conta la raison pourquoi il était venu, et l'empereur le fit conduire à Rome, et de là retourna arrière en son pays et conduit par des messagers de l'empereur et de l'apostole : et fut ainsi rétabli par eux en son royaume. Le messager de l'apostole Léon avait nom Adulphe, était diacre et était né en Saisoigne : et les messagers de l'empereur furent deux abbés, Horfride le notaire, et Nantier, abbé de Saint-Homer.

Après que Kardulph, le roi des Nordambriens, fut rétabli en son règne par le commandement de l'apostole et de l'empereur, l'un des messagers, qui avait nom Adulphe, fut pris par des galères, comme il s'en retournait, mais tous les autres échappèrent sans grief : fut mené en Bretagne et racheté par un des hommes du roi, qui avait nom Cénulphe : et le roi le délivra et le renvoya à Rome.

§ 13. — CHARLEMAGNE RÉUNIT UN CONCILE A AIX-LA-CHAPELLE (809).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 4.)

Au mois de novembre 809, l'empereur assembla un concile d'évêques : là fut question de la procession du

1. Un des sept royaumes de l'Heptarchie anglo-saxonne. Son nom vient de ce qu'il était situé au nord du golfe de l'Humber.

Saint-Esprit. Si la proposa premier Jehan, un moine de Jérusalem. Si elle fut disputée, elle ne fut pas déterminée et fut envoyée à Rome à Léon le pape pour ce que il la fît déterminer; fut portée par un évêque qui avait nom Bernard et par Adam, l'abbé de Saint-Pierre-de-Corbie. En ce concile même fut mue une autre question de l'état des églises et de la conversation des ministres qui ès églises ont les offices de servir Notre-Seigneur, mais rien ne fut déterminé, càr la question était trop grave, comme il leur semblait.

§ 14. — ENTREVUE DE CHARLEMAGNE ET DE GODEFROI, ROI DES DANOIS. — LES DEUX PRINCES SE SÉPARENT SANS AVOIR RIEN CONCLU (809).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 4.)

Entre ces choses, Godefroi, le roi de Danemarche, manda à l'empereur par marchands que il avait ouï dire que il était ému et courroucé contre lui pour ce que il avait ostoïé l'année devant sur les Abrodiciens, et que il s'était vengé des dommages que ils lui avaient faits : et puis manda que volontiers se purgerait envers lui de cette chose et bien montrerait que ils brisèrent les alliances que ils avaient à lui avant que il ostoïât sur eux : et puis requérait que un parlement fût pris d'eux deux et de leurs princes contre le fleuve d'Albe en la marche des deux royaumes, et que les deux causes fussent là récitées et proposées devant tous; et qui aurait tort fût amendé au jugement des barons. L'empereur ne refusa pas le parlement et s'y accorda volontiers. Contre le fleuve d'Albe s'assemblèrent les deux princes au jour qui fut pris, et les

barons de chaque partie, en un lieu qui est appelé Badenflot. Moult de cas proposèrent les Danois contre les Abrodiciens, et eux contre les Danois en la présence de l'empereur et des barons de France; mais ils se départirent des deux parts sans plus faire, si que cette besogne demeura sans mener à fin. Et sans faille la vérité si était que Trascon, le duc des Abrodiciens, avait appelé les Sennes en aide contre les Wilzes, leurs villes et leur terre avait dégastées et puis que il avait formé alliance au roi Godefroi, et que il lui avait baillé son fils en otage. Et quand il fut retourné en sa terre, assembla encore derechef plus grands oz et requit aux Sennes plus grande aide que il n'avait eue devant, et lors détruisit la plus grande cité et la plus noble de la contrée de Smedinge. Et si fut si enorgueilli de ces bonnes aventures que il contraignit par force à venir à sa société et sa compagnie tous ceux qui devant s'en étaient départis.

§ 15. — LES GRECS, SECONDÉS PAR LES VÉNITIENS, DISPUTENT LA DALMATIE A PÉPIN, ROI D'ITALIE (809).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 2, 3, 4, 5.)

En ce tens, Nicéphore, l'empereur de Constantinople, envoya derechef une grande navie avec Nicète, un de ses princes, pour recouvrer, s'il pouvait, la Dalmatie. Mais il demeura à Venise et fit paix à Pépin, le roi de Lombardie. Trèves donnèrent l'un à l'autre qui devaient durer jusques au mois d'août suivant. Après retourna à Constantinople. Mais les Grecs et l'empereur de Constantinople, qui toujours ont envie contre les Latins pour le nom et la dignité de l'empire, envoyèrent leur navie derechef pour détruire

la terre d'Italie. Premièrement vinrent et arrivèrent en Dalmatie, et puis à Venise. Tandis que ils hivernaient là, une partie s'en alla en une île qui est appelée Coméacle, combattirent contre les gens et la garnison de cette île; mais les Grecs furent chassés jusqu'à Venise. Le maître et le chèvetain de cette navie, qui Pos avait nom, mettait grand travail et grande entente envers le roi Pépin, et paix et alliance fut confirmée entre les Grecs et les Français, aussi comme si ce lui eût été enjoint. Mais il s'en alla avant que la besogne eût été menée à fin, parce que il aperçut bien que deux des ducs de Venise, Vulharène et Benoît, détourbaient son propos et appareillaient leurs aguets pour que ils le pussent prendre.

Pépin, le fils de l'empereur, qui était roi de Lombardie, assiégea la cité de Venise par mer et par terre. Et il le fit par le conseil d'aucuns des plus grands de la cité même : la cité et toutes les dépendances prit et les mit en sa seigneurie. Après conduisit cette même navie pour gâter les rivages de la mer de Dalmatie. Mais Pos, qui était chef de la navie d'Orient, que l'empereur de Constantinople avait envoyée là pour détruire l'Italie, vint contre lui à l'aide des Dalmatiens. Pour ce s'en retourna la navie du roi Pépin sans autre chose faire.

§ 16. — CHARLEMAGNE FAIT CONSTRUIRE LA VILLE DE HESFELD POUR CONTENIR LES DANOIS ET LES SLAVES. — LES DANOIS RAVAGENT LA FRISE. — MORT DE PÉPIN, ROI D'ITALIE. — TRAITÉ DE PAIX ENTRE CHARLEMAGNE ET AMINGUE, ROI DES DANOIS (810-811).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 4, 5, 6.)

Moult de choses furent contées à l'empereur de la vantardise et de l'orgueil de Godefroi, le roi de

Danemarche : pour ce que pensa que il édifierait une cité sur le fleuve d'Albe et que y mettrait garnison de Français contre les envies et les assauts des nations étrangères. Pour cette besogne faire furent requis et assemblés ouvriers de France et d'Allemagne, furent appareillés d'armes et de telles choses comme il convient à une telle œuvre, et commanda que ils fussent menés par Frise, au lieu où cette cité devait être commencée. Quand le lieu convenable pour telle besogne fut trouvé, l'empereur commanda la cure de l'œuvre au comte Egbert, et que il passât le fleuve d'Albe, et entreprît et ordonnât le siège de la cité. Ce lieu sied sur le fleuve qui est nommé Sturie et est appelé en langue du pays Assophet. Le comte Egbert et le comte du pays entreprirent et ordonnèrent le siège de la cité, et le commencèrent à garnir en la première ide de mars. Droit en ce point fut occis Trascon, le duc des Abrodiciens, pour sa trahison en un châtel qui a nom Reric ; on dit que ce fut par les gens de Godefroi, le roi de Danemarche.

En ce point, l'empereur demeurait encore à Aix-la-Chapelle et se proposait d'ostoïer sur Godefroi, le roi de Danemarche, quand nouvelles lui furent apportées que la navie des Danois était arrivée en Frise et que ils y étaient encore : et avaient jà dégasté toutes les îles qui sont sur le rivage de Frise, et avaient jà fait trois batailles aux Frisons ; mais les Danois étaient vainqueurs, les Frisons étaient faits tributaires de cent livres d'argent, que ils leur avaient jà payées ; si s'en pouvaient jà bien être retournés en leur pays, et sans faille la vérité était telle, comme disaient les nouvelles, que le roi Godefroi avait amené sa navie en Frise. De cette chose l'empereur fut fort ému et voulut cette honte venger ; il envoya aussitôt ses courriers par

toutes les provinces de son empire pour ses oz assembler. Et même mut aussitôt à tant de gent comme il pouvait avoir, et proposait à passer le Rhin et à attendre sur le rivage de Lippie. L'empereur partit au plustôt que il put droit au fleuve d'Alaram : ses herberges fit tendre sur le rivage de cette eau, à l'endroit où elle s'assemble au fleuve de Wisaire; là demeurait pour ouïr des nouvelles de ses ennemis et pour ouïr les menaces de Godefroi le roi des Danois. Car ce roi était si enflé d'orgueil et plein de vaine gloire pour la victoire que il avait eue des Frisons, que il se vantait et disait que il se combattrait contre l'empereur à jour nommé en champ de bataille. En ce tens que l'empereur demeurait en ce lieu, lui furent apportées diverses nouvelles de diverses parts. Car il lui fut conté pour voir que la navie des Danois, qui avait gâté Frise, s'en était retournée et le roi Godefroi occis d'un sien serjeant même; mais la raison ni la manière de sa mort ne raconte pas l'histoire. Et ce lui fut raconté que les Wilzes avaient pris le châtel de Hobuki, qui sied sur le rivage d'Albe : en ce châtel étaient Heude, messager de l'empereur, et plusieurs des Sennes orientaux. Et si lui fut rapporté que son fils le roi Pépin de Lombardie était trépassé de ce siècle en l'huitième ide de juin : et si lui fut dit en dernier que deux légations étaient venues à lui de deux parties pour confirmation de paix, l'une de par l'empereur de Constantinople, et l'autre de par l'aumacour des Cordres [1] en Espaigne. Ces deux messagers reçut, des besoignes de Saisoigne ordonna selon la nécessité du tens, et puis retourna en France. En cette ost fut si grande mortalité de bœufs et de bêtes

1. L'émir Al-Moumenim ou le calife de Cordoue.

qu'à peine en demeura-il un seul et non là tant seulement, mais par toutes les provinces de l'empire courut cette pestilence en cette manière de bêtes.

Après la mort de Godefroi, le roi de Danemarche, Amingue, fils de son frère, reçut le royaume, confirma paix et alliance à l'empereur Charlemagne. La paix fut tant seulement jurée : si ne put être autrement confirmée à cette fois fors par serment. Car les parties ne se pouvaient pas légèrement assembler pour la griêveté de l'hiver et pour les chemins qui étaient périlleux à chevaucher. Mais quand la nouvelle saison fut venue, dix des plus nobles hommes de chaque partie s'assemblèrent par accord sur le fleuve d'Egidore. Là, la paix fut confirmée par serment et par otages, chacun selon la manière de son pays.

§ 17. — CHARLEMAGNE REND VENISE A L'EMPEREUR D'ORIENT ET OBTIENT DE LUI LA RECONNAISSANCE DE SON TITRE IMPÉRIAL (811).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 5, 6.)

Moult souffrait patiemment l'empereur la grande indignation et l'envie que les Grecs et l'empereur de Constantinople lui portaient couvertement, tant eussent-ils à lui alliance, pour le nom et la dignité de l'empire, car ils sont de si grande présomption que il leur semble que nul ne doit porter le nom d'empereur fors eux, et, pour ce que ils le redoutaient, formaient-ils souvent alliances à lui.

A Aix-la-Chapelle entendit l'empereur les messagers de Nicéphore l'empereur de Constantinople et lui confirma paix et amour. La cité de Venise, que son fils Pépin avait prise l'an devant, rendit à l'empereur

de Constantinople. Arsaphie, le messager de Nicéphore, prit congé et partit de la cour : l'empereur envoya avec lui ses propres messagers; furent ainsi nommés : Haidon, évêque de Bâle, Hue, comte de Touraine, et Haion, un Lombard né en la cité d'Aquilée.

En ce tens fut occis Nicéphore, l'empereur de Constantinople, en la guerre que il menait contre les Bulgres (Bulgares) : mainte noble victoire avait eue et mainte grande bataille avait fournie en son tens. Après lui reçut l'empire un sien gendre qui avait nom Michiaus. Les messagers de l'empereur reçut et congédia, qui au tens de Nicéphore avaient été envoyés. Ses propres messagers, l'évêque Michiel, Théodone et Arsaphie renvoya à l'empereur pour confirmer paix et alliance : à Aix-la-Chapelle vinrent en la présence de l'empereur, s'inclinèrent parfondement et en langue grecque l'appelèrent Basilée. Ce fut le salut que ils lui rendirent selon leur manière. La forme des alliances reçurent en écrit, congé prirent alors et s'en retournèrent par Rome : le libelle de ces alliances reçurent de l'apostole Léon qui les confirma par son scel en l'église Saint-Pierre.

§ 18. — PLUSIEURS PRÉTENDANTS SE DISPUTENT LE ROYAUME DE DANEMARK. — LA PAIX EST RENOUVELÉE ENTRE LES DANOIS ET LES FRANCS (811).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 6, 7.)

En ce tens mourut Amingue, le roi des Danois. Sigifroi, qui était neveu du roi Godefroi, qui avant Amingue avait régné, et Amilon, le neveu de Hériolde, intriguèrent pour le royaume, ne purent s'accorder que l'un des deux régnât, leurs oz assemblèrent et

se combattirent, en cette bataille furent tous deux occis. Et la partie d'Amilon, qui eut victoire, prit ses deux frères Hériolde et Raganfroi ; si les couronnèrent tous deux. A ce s'accorda la partie déconfite pour ce que elle ne pût contredire. En cette bataille moururent X mille et DCCC et LX personnes.

Hériolde et Raganfroi, rois de Danemarche, requirent par leurs messagers paix et concorde. Aucuns des princes de France et de Saisoigne leur furent envoyés outre le fleuve d'Albe. Si s'assemblèrent au lieu déterminé ; ils étaient seize d'une part et autant de l'autre. La paix conclue entre eux confirmèrent par serment, et les Danois reçurent aussi le frère de leur roi, Hamingue, que l'empereur tenait par devers lui. En ce tens les deux rois n'étaient pas en leur terre, ils étaient allés ostoïer en une terre qui a nom Wistrafort. Cette région était dernière partie de leur royaume entre occident et septentrion, vers la fin de Bretagne droit contre bise. Le peuple et le prince de cette contrée ne leur voulaient obéir, ni être en leur sujétion : toutefois, quand ils les eurent domptés et soumis, ils retournèrent en leur pays. Mais aussitôt que ils furent retournés, le fils de Godefroi qui devant avait régné, et plusieurs des nobles hommes de Danemarche qui en un autre pays étaient en exil, leur appareillèrent la bataille. A la partie des deux rois se tint le commun du peuple de tout le royaume et grand nombre d'autre gent qui à eux accouraient de toutes parts : firent bataille et les chassèrent assez légèrement hors du royaume.

§ 19. — MORT DE CHARLES, FILS AÎNÉ DE L'EMPEREUR. — LE ROYAUME D'ITALIE EST DONNÉ A BERNARD, FILS DE PÉPIN (811).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 6.)

Entre ces choses mourut Karl, l'aîné des fils de l'empereur, en la seconde ide de décembre. Cet hiver l'empereur demeura à Aix-la-Chapelle. Bernart son neveu, fils du roi Pépin son fils, envoya en Lombardie. Et pour ce que paroles étaient que les navies d'Espagne et d'Afrique devaient arriver pour dégaster l'Italie, il commanda à Wala [1] fils de Bernart son oncle que il fût toujours avec lui jusques à tant que l'on vit si ce serait vrai ou mensonge : vérité fut toutefois que ils vinrent, ainsi comme la renommée l'avait annoncé.

§ 20. — LOUIS, ROI D'AQUITAINE, FAIT LE SIÈGE DE TORTOSE. — LES SARRASINS ATTAQUENT LA SARDAIGNE ET LA CORSE (812-813).

(*Chron. de Saint-Denis,* II, 4, 5, 6, 7.)

Pendant que ces choses advinrent en ces parties, Louis, l'un des fils de l'empereur, qui était roi d'Aquitaine, assembla ses oz et entra en Espagne, attaqua une cité qui a nom Tortose, qui sied sur un fleuve qui a nom Hèbre ; une partie de tens tint le siège devant cette cité, et, quand il vit que il ne la pouvait

1. Plus tard, abbé de Corbie et l'un des chefs de l'aristocratie religieuse et militaire qui s'efforcèrent de maintenir l'unité de l'empire franc après la mort de Charlemagne.

prendre sans trop long siège, il retourna en Aquitaine [1].

En ce tens, les Navarrais et les Pampelunois se tournèrent à la foi des Sarrasins, puis se repentirent et retournèrent à la foi de la sainte Église. Alors mourut Aurole, un comte qui habitait ès marches de France et d'Espagne contre les monts de Pyrène (Pyrénées), entre les cités d'Osque (Osca) et de Saragosse. Et Amoors, le prévôt de Saragosse, saisit aussitôt son bien et mit garnison en ses châtels. Ses messagers envoya à l'empereur, et lui manda que il voulait être sous lui et sous sa seigneurie, lui et ses choses. Et pour cette chose l'empereur requit parlement de ses gens qui en ces parties gardaient ses marches d'Espagne, et l'empereur promit aux gens qui pour cette besogne même lui avaient été envoyés que il ferait ce que il avait promis à ce parlement. Mais la besogne ne fut pas menée à fin pour moult de raisons dont l'histoire ne parle point. Abdérame, le fils d'Abulaz, le roi de Cordres, chassa Amoors de la cité de Saragosse, et celui-ci s'enfuit et fut reçu en la cité d'Osque. Paix et concorde furent faites entre l'empereur et Abulaz, le roi des Sarrazins.

Les Maures d'Espagne assemblèrent leur navie : au royaume de Sardaigne arrivèrent premièrement, et puis en l'île de Corse. Presque toute la prirent et gâtèrent pour ce que ils n'y trouvèrent nuls défenseurs, et détruisirent une cité le jour de Pâques même. Nuls hommes n'y laissèrent, fors l'évêque et aucuns vieillards malades. Et ces Maures, qui avaient pris et dégasté l'île de Corse, s'en retournèrent par mer; mais Hermingaire, le comte d'Emporitaine, leur

1. Tortose fut prise cependant en 812.

bâtit aguets à un détroit et prit VIII de leurs vaisseaux, dedans trouvèrent cinq cents Corses et plus que ils avaient pris.

§ 21. — RÉSULTATS DES GUERRES DE CHARLEMAGNE. ÉTENDUE DE SON EMPIRE.

(Eginhard, *Vita Caroli Magni*, 15.)

Telles sont les guerres de ce roi très puissant pendant les quarante-six années de son règne. Il les a conduites avec autant de bonheur que de prudence : il a presque triplé l'étendue de l'empire franc, qu'il avait reçu déjà puissant et fort après le règne de Pépin son père. Cet empire ne comprenait alors qu'une partie de la Gaule, entre le Rhin et la Loire, entre l'Océan et la mer des Baléares, et la partie de la Germanie habitée par les Francs orientaux, entre la Saxe et le Danube, entre le Rhin et la rivière de la Saale qui sépare les Thuringiens des Sorabes. De plus, les Alamans et les Bavarois dépendaient du royaume des Francs. Charles a conquis, dans les guerres que nous avons racontées, l'Aquitaine et la Vasconie, toute la chaîne des Pyrénées et tout le pays en deçà de l'Ebre, qui naît dans la Navarre, traverse les plaines si fertiles de l'Espagne et se jette dans la mer des Baléares sous les murs de Tortose ; l'Italie tout entière, depuis Aoste jusqu'à la Calabre inférieure, où l'empire touche aux frontières des Grecs et des Bénéventins ; la Saxe, région considérable de la Germanie, aussi longue, à ce que l'on croit, et deux fois plus large que celle habitée par les Francs ; les deux Pannonies et la Dacie située sur l'autre rive du Danube ; l'Istrie, la Liburnie et la Dalmatie, excepté les

villes maritimes qu'il a bien voulu laisser à son allié l'empereur de Constantinople; enfin il a dompté et rendu tributaires toutes les nations barbares et sauvages qui vivent dans la Germanie entre le Rhin et la Vistule, entre l'Océan et le Danube, qui parlent à peu près la même langue, mais qui diffèrent beaucoup pour les mœurs et la manière de vivre. Les principales sont les Weletabes, les Sorabes, les Obotrites, les Bohémiens. Ces peuples ont été soumis par les armes; les autres, en bien plus grand nombre, n'ont pas opposé de résistance.

§ 22. — L'EMPEREUR FAIT CONSTRUIRE DES VAISSEAUX ET FORTIFIER LES CÔTES POUR LES PRÉSERVER DES RAVAGES DES SARRASINS ET DES NORMANDS (813).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 6, 7.)

A Boulogne sur la mer alla l'empereur pour voir la navie que il avait commandé à faire dès l'an devant. Une tour qui anciennement avait été faite sur le port pour prendre sens et adresse aux nefs qui erraient par la mer, refit et restora, et commanda que les feux y fussent allumés chaque nuit au plus haut, pour ce que les dévoyés s'adressassent à la clarté de la lumière. Et aucuns veulent dire que Jules César la fit faire, après ce que il eut conquis la France, pour passer en Angleterre, et l'appela la tour d'Ordre. De Boulogne s'en alla à une ville qui siet sur le fleuve d'Escaut, qui a nom Gand : là il vit les nefs et les galères qui jà étaient faites pour la devant dite navie.

En ce même tens arriva la navie d'une manière de Danois qui sont appelés Normands, en une île de la mer qui a nom Irlande, et marchèrent en Écosse :

aux gens du pays se combattirent, mais ils furent déconfits et occis en partie et s'enfuirent à grande marche en leur pays.

L'empereur appareilla navie contre les Normands et fit faire nefs et autres vaisseaux vers les fleuves de Gaule et d'Allemagne qui chéent en la mer devers septentrion : et pour ce que cette gent s'abattait souvent ès marches de France parmi les fleuves, il fit clore et garnir de forteresses les ports et les contrées des fleuves, que cette gent ni autres rôdeurs n'y pussent plus entrer. Ce même fit-il en la province de Narbonne sur les rivages des fleuves par devers midi, et par tout le rivage d'Italie jusques à Rome pour les Maures d'Espagne qui jà avaient appareillé leur navie pour détruire ces contrées : et pour ce il garantit tous ces pays de grands dommages, la Lombardie des Maures, la France et l'Allemagne des Normands, qui oncques en son tens dommages ne leur firent, fors que tant que les Maures détruisirent une fois une cité d'Italie qui a nom Cencelles, et les Normands en Frise aucunes îles qui sont près du rivage de France et d'Allemagne.

§ 23. — CHARLEMAGNE PRÉDIT LES INVASIONS NORMANDES.

(*Moine de Saint-Gall,* II, 22.)

L'empereur, voyageant à travers son empire, arriva sans être attendu dans une ville maritime de la Gaule Narbonnaise. Pendant qu'il prenait son repas, des pirates normands se présentèrent à l'entrée du port. A la vue de ces navires, les uns disaient que c'étaient des marchands juifs, d'autres que c'étaient des Africains ou des Bretons. Mais le très sage roi Charles,



Buste de Charlemagne contenant son crâne, conservé dans le trésor d'Aix-la-Chapelle.

remarquant la structure et l'agilité de ces embarcations, dit aux siens : « Ces navires ne sont pas chargés de marchandises, ils portent des ennemis redoutables. » En entendant ces paroles, les Francs se précipitèrent à l'envi vers le port pour tâcher d'atteindre les pirates, mais sans y réussir. Car les Normands, ayant reconnu la présence de celui qu'ils appelaient Charles Martel, craignirent la destruction de leur flotte et se hâtèrent de fuir loin du glaive et des yeux de l'empereur. Cependant le très religieux Charles, prince juste et craignant Dieu, s'était levé de table et restait à la fenêtre qui s'ouvrait du côté de l'orient et versait d'abondantes larmes. Comme aucun des assistants n'osait lui adresser la parole, le roi très belliqueux fit connaître en ces termes la cause de son chagrin : « Savez-vous, ô mes fidèles, pourquoi j'ai tant pleuré ? Ce n'est pas que je craigne qu'ils puissent me faire quelque tort par leurs vaines attaques. Mais je m'afflige de ce que, moi vivant, ils ont essayé d'atteindre ce rivage, et je suis accablé de douleur en songeant au mal qu'ils feront à mes descendants et à leurs sujets. »

§ 24. — MORT ET FUNÉRAILLES DE CHARLEMAGNE (814).
(Eginhard, *Vita Caroli Magni*, 30 et 31.)

Dans les derniers temps de sa vie, lorsqu'il était déjà accablé par l'âge et la maladie, il fit venir son fils Louis, roi d'Aquitaine, le seul survivant des fils d'Hildegarde, et dans une assemblée solennelle de tous les grands du royaume de France, de l'avis de tous, il l'associa à la plénitude de la puissance royale et le déclara héritier du titre impérial : il lui mit la

couronne sur la tête et ordonna de l'appeler Empereur et Auguste. Cette résolution fut accueillie avec une grande joie par tous les assistants, car elle semblait inspirée par Dieu même pour l'utilité du royaume. La majesté impériale parut encore plus grande, et les nations étrangères furent frappées de terreur. Après avoir renvoyé son fils en Aquitaine, il partit, suivant son usage et malgré la fatigue de l'âge, pour chasser dans les environs de son palais d'Aix-la-Chapelle. Il employa ainsi ce qui restait de l'automne et revint à Aix vers les kalendes de novembre. Comme il y passait l'hiver, il fut pris au mois de janvier d'une fièvre violente et se mit au lit. Il eut recours à la diète, comme il faisait toujours quand il avait la fièvre, espérant que cette abstinence pourrait le guérir ou le soulager. Mais la fièvre se compliqua d'une douleur au côté que les Grecs appellent pleurésie, et, comme il continuait à se priver de nourriture et ne se soutenait plus qu'en buvant un peu, il mourut le septième jour de sa maladie, après avoir reçu la sainte communion, dans la soixante-douzième année de son âge et la quarante-septième de son règne, le 5 des kalendes de février, à la troisième heure du jour [1].

Son corps fut lavé et enseveli, suivant l'usage, et porté au milieu du deuil de tout le peuple dans l'église où il fut enterré. On hésita d'abord sur le lieu où il devait être déposé, car il n'avait rien prescrit sur ce point de son vivant. Enfin il parut à tout le monde qu'il ne pouvait trouver nulle part une sépulture plus honorable que dans l'église construite

1. C'est-à-dire le 28 janvier 814, à neuf heures du matin.

par lui à Aix-la-Chapelle en l'honneur de la sainte Vierge, mère de Dieu. Il y fut enterré le jour même de sa mort, et au-dessus de son tombeau on éleva un monument doré avec sa statue et cette inscription : Ici repose le corps de Charles, grand et orthodoxe empereur, qui a glorieusement agrandi le royaume des Francs et l'a heureusement gouverné pendant quarante-sept ans. Il est mort septuagénaire, l'an 814 après l'Incarnation du Seigneur, dans la septième indiction, le 5 des kalendes de février.

§ 25. — TESTAMENT DE CHARLEMAGNE.

(Eginhard, *Vita Caroli Magni*, ch. 33.)

Au nom du Seigneur Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit. Ceci est l'inventaire et le partage faits par le très glorieux et très pieux seigneur Charles, Empereur et Auguste, l'an 811 après l'Incarnation du Christ, la quarante-troisième année de son règne en France, la trente-sixième de son règne en Italie, la onzième depuis son avènement à l'empire.

Il y a compris, par une pieuse et prudente attention et sur l'avertissement du Seigneur, ses richesses et l'argent monnayé qui se trouvait ce jour-là dans son trésor. Il a voulu en disposer de telle sorte que l'on pût continuer après lui et pour lui aux chrétiens de ses Etats les aumônes faites régulièrement pendant son règne, et aussi faire connaître clairement à ses héritiers ce qui doit revenir à chacun d'eux, prévenant ainsi toute contestation et toute querelle. Dans cette intention, il a divisé d'abord en trois parties toutes ses richesses, et des deux premiers tiers il a fait vingt et une parts destinées aux vingt et une cités



Basilique d'Aix-la-Chapelle.

métropolitaines de son royaume. Chacune d'elles sera remise à titre d'aumône par les soins de ses héritiers et de ses amis à l'archevêque qui sera alors à la tête de chacune de ces métropoles : il en gardera le tiers pour son église et distribuera le reste à ses suffragants.

Ces vingt et une parts sont déposées séparément dans le trésor secret du prince avec les noms des villes où elles doivent être portées. Ces villes sont : Rome, Ravenne, Milan, Friuli, Grado, Cologne, Mayence, Juvavum, qu'on appelle aussi Salzbourg, Trèves, Sens, Besançon, Lyon, Rouen, Reims, Arles, Vienne, Tarentaise, Embrun, Bordeaux, Tours et Bourges. Le troisième tiers de ses richesses, qu'il s'est réservé tout entier, sera employé aux usages quotidiens, aussi longtemps qu'il vivra en ce monde ou qu'il le jugera nécessaire à ses besoins. Après sa mort ou son renoncement volontaire aux biens terrestres, on en fera quatre parts : la première sera ajoutée aux vingt et une dont il a été parlé plus haut; la deuxième appartiendra à ses fils, à ses filles, à leurs fils et à leurs filles, qui en feront un partage raisonnable et juste; la troisième servira à continuer les aumônes faites aux pauvres; la quatrième sera distribuée de la même manière pour subvenir aux besoins des serviteurs et des servantes employés dans le palais. A ce troisième tiers de toutes ses richesses, composé d'or et d'argent comme les deux autres, il a voulu ajouter tout ce qui est en cuivre ou en fer, les vases et les ustensiles de toute sorte, les armes, les vêtements, les objets précieux ou communs qui forment le mobilier du palais, les rideaux, les tentures, les tapis, les couvertures et tout ce qui se trouvera dans son garde-meuble et dans son vestiaire, afin d'aug-

menter la part de chacun et le nombre de ceux qui profiteront de la distribution des aumônes. Il a décidé



A de Charlemagne, pièce d'un alphabet en orfèvrerie réparti par Charlemagne entre divers monastères.

que sa chapelle, c'est-à-dire les objets servant au culte divin, tant ceux qu'il a fait faire ou rassemblés lui-même que ceux qui lui ont été transmis par héri-

tage, sera conservée entière, sans division ni partage. Si pourtant on y trouve des vases, des livres ou d'autres ornements donnés par d'autres que par lui, ceux qui voudront les avoir pourront les acheter suivant une juste estimation du prix. De même pour les livres, qu'il a réunis en grand nombre dans sa bibliothèque, ceux qui voudront les avoir pourront les acheter à un prix convenable, et cet argent sera distribué aux pauvres. Il y a en outre dans le trésor trois tables d'argent et une d'or, très grandes et très pesantes. La première des tables d'argent, qui est de forme quadrangulaire et sur laquelle est figuré le plan de la ville de Constantinople, sera portée à Rome avec les autres dons destinés à la basilique de Saint-Pierre; la deuxième, qui est ronde et qui est ornée de l'image de la ville de Rome, sera portée à Ravenne; la troisième, qui surpasse de beaucoup les deux autres par le poids et par la beauté du travail, et qui offre une représentation très ingénieuse et très détaillée des trois parties du monde, sera ajoutée, ainsi que la table d'or, au troisième tiers de ses richesses qui doit être partagé entre ses héritiers ou distribué à titre d'aumônes.

Ces dispositions ont été prises et réglées par lui en présence des évêques, des abbés et des comtes qui se trouvaient alors au palais, et son fils Louis, qui lui a succédé par la volonté divine, après en avoir pris connaissance, s'est empressé de les accomplir après sa mort.

IV

CARACTÈRE DE CHARLEMAGNE, SA COUR ET SON GOUVERNEMENT. L'ÉGLISE, LES LETTRES ET LES ÉCOLES.

---

§ 1. — PORTRAIT DE CHARLEMAGNE.

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 2.)

Homme fut grand de corps, et de fort grande stature, et pas de trop grande : le chef avait rond, les yeux grands et gros, et si clairs que, quand il était courroucé, ils resplendissaient comme des escarboucles : le nez avait grand et droit et un petit haut au milieu; chevelure brune, la face vermeille, gaie et allègre. Bien taillé était de tous membres. Debout et assis était personne de grande autorité, jà soit ce que il eût un peu le chef moindre que droit, et le ventre plus gros, mais la droite mesure et la bonne disposition des autres membres célaient ce que messéant il avait. Fier était en allant, bien semblait grand homme et noble en toutes manières : claire voix avait et plus claire, ce semblait, que elle appartenait à telle corpulence; fut toujours en santé, fors quatre ans avant que il mourût. Lors lui com-

mencèrent à prendre fièvres et autres maladies, et à la fin il clocha d'un pied. Dès lors il commença à user de son conseil plutôt que de celui des physiciens. Ce fut dommage, car il en mourut : aussi les avait en contre-cœur pour ce que ils lui faisaient manger chairs cuites en l'eau, et lui défendaient les rôts que il mangeait volontiers, comme il avait toujours coutume. Accoutumément chevauchait ou chassait en bois selon la coutume française, car à peine est-il une nation qui autant en sache. En bains chauds naturellement se délitait, et nageait dedans mieux que autres ne le firent : et pour ce il se fit faire une salle de bains à Aix-la-Chapelle, où il demeura jusques en la fin de sa vie : ses fils faisait baigner avec lui, et non pas ses fils tant seulement, mais ses barons et ses privés, et aucunes fois grande troupe de serjeants qui le gardaient; bien cent, ou plus avec lui telle fois étaient.

De robes se vêtait à la manière de France; après la chair usait de chemises et de caleçons de lin : par-dessus vêtait une cotte ourlée de drap de soie, de chausses et souliers était chaussé : en hiver vêtait un garniment fourré de peaux de loutre ou de martre; toujours avait l'épée ceinte, dont la pomme était d'or ou d'argent et le baudrier d'un tissu de soie : et ceignait les deux aucunes fois, aux plus hautes fêtes ou quand messagers de terres étrangères devaient devant lui venir. Étranges manières de robes ne voulut oncques vêtir, tant fussent belles, fors une fois tant seulement que il vêtit une cotte et un mantel à la guise de Rome à la prière de l'apostole Adrien. Mais aux fêtes solemnelles avait un garniment tissu à or et souliers à pierres précieuses, et une couronne d'or sur son chef, ornée de riches pierres; aux autres



Seigneur franc d'après les vitraux de Saint-Martin de Tours.

jours avait peu de différence entre son habit et le commun habit du peuple [1].

En manger et en boire moult réservé était, et plus en vins que en viandes, comme qui merveilleusement haïssait ivresse en toute personne : de viandes ne pouvait pas s'abstenir comme de vins, car il se plaignait aucunes fois que le jeûne le grevait. Aux grandes fêtes tenait grande cour plénière de diverses manières de gent. Accoutumément était chaque jour servi de quatre mets seulement, sans le rôt, que le veneur lui servait; et de celui-ci mangeait plus volontiers que de nuls autres. A son manger faisait lire aucuns romans ou aucunes anciennes histoires des

1. Moine de Saint-Gall, II, 26 : « Un jour de fête, après la messe, le roi Charles dit aux siens : « Au lieu de « rester à rien faire, allons à la chasse, et partons avec les « habits que nous portons en ce moment. » Le temps était froid et pluvieux. Charles avait un habit de peau de mouton qui n'avait pas coûté beaucoup plus cher que le manteau coupé en deux par saint Martin. Les autres au contraire étaient vêtus de soie, de pourpre ou de fourrures précieuses. Leurs beaux habits s'accrochèrent aux ronces et aux épines, ou furent gâtés par la pluie, ou tachés du sang des bêtes fauves. Au retour Charles leur dit : « Gardons nos vêtements jusqu'à ce que nous al- « lions nous coucher, afin qu'ils sèchent mieux sur nous. » Et il leur commanda de se présenter le lendemain devant lui avec les mêmes habits. Et, comme il les voyait couverts de haillons et de lambeaux décolorés, il se fit apporter par son chambellan la pelisse qu'il portait la veille. Elle était intacte et d'une blancheur parfaite. « Oh! « les plus insensés des mortels, leur dit-il! Quel est l'ha- « bit le plus précieux et le plus commode? Est-ce le « mien, qui n'a coûté qu'un sou, ou les vôtres, pour les- « quels vous avez dépensé tant d'argent? »

princes anciens. Moult entendait volontiers les livres de saint Augustin, et même ceux qui sont intitulés *De la cité de Dieu*. Si sobre était en vins et en autres breuvages que peu advenait que il bût plus de trois fois à son manger.

En été, après la table prenait d'aucun fruit, ou poire ou pomme, et puis buvait une fois : dépouiller et déchausser se faisait comme par nuit, et dormait ou se reposait deux ou trois heures. Aux grandes nuits d'hiver avait telle manière de vivre que il rompait son sommeil quatre ou cinq fois en une même nuit, non tant seulement en s'éveillant : ains se chaussait et se vêtait, et faisait venir ses privés devant lui. Et si les sénéchaux du palais avaient nulle plainte qui sans lui ne pût être déterminée, tantôt faisait venir les parties, si elles étaient présentes, et donnait sentence après la connaissance de la cause. Il advenait souvent que il ne délivrait pas tant seulement une seule besogne, mais toutes celles qui devaient le lendemain être déterminées par devant lui au palais.

En éloquence était abondant, et apertement et délibérément manifestait par parole tout ce que il voulait : et n'avait pas seulement langue française, mais savait plusieurs langages que il avait appris en enfance; entre autres avait le latin si près et si à main que il le parlait aussi légèrement que le français : mais il entendait mieux le grec que il ne le parlait. Si sage était en paroles que il semblait que ce fût un grand clerc et un grand maître; clerc était voirement, car il fut instruit des sciences libérales, comme nous dirons ci-après.

§ 2. — PIÉTÉ DE CHARLEMAGNE. — SA GÉNÉROSITÉ ENVERS LES PAUVRES.

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 4, III, 1, 2, 3.)

Si fier et si puissant était l'empereur, comme vous avez vu, à accroître son royaume et soumettre ses ennemis et assidûment entendu à guerroyer en toutes les parties du monde en même tens : si ne demeurait pas pour ce que il ne fût curieux des œuvres de miséricorde. La religion de la foi chrétienne cultiva et garda dignement et saintement. En si grand amour et si grande révérence avait la sainte Eglise, que toujours la maintint et l'honora en toutes manières, et orna les églises de vaisseaux d'or et d'argent, de pierres précieuses et de draps de soie. Les offices des églises voulait qu'ils fussent administrés en tels habits comme ils devaient : les portiers des églises il ne voulait pas que ils administrassent en habits communs, et les admonestait souvent que ils ne souffrissent nulle déshonnêteté ni nulle ordure. Sur tous autres lieux avait en amour et en révérence l'église de Saint-Pierre de Rome. Moult y donna grandes richesses en or et en argent, en draps de soie et en pierres précieuses. Aux apostoles même envoyait souvent grands dons. Tout le temps que il régna comme empereur mit grande peine et grande étude que la cité de Rome fût en tel état et en telle autorité comme elle avait été anciennement. En XLVII ans que il régna, la visita IIII fois seulement.

Homme fut plein de grande charité vers gens étrangers et vers pèlerins même. Si grande cure avait de les recevoir, tant en menait et si souvent que la multitude ne semblait pas être à charge au palais

tant seulement, mais par tout le royaume. Mais le bon roi, qui en avait la bonne renommée quant au monde, en attendait le mérite quant à Dieu : pour ce ne lui étaient pas à charge ni à grief.

Tant avait grand soin des pauvres de Notre-Seigneur que il ne soutenait pas tant seulement les pauvres de son royaume, mais les pauvres chrétiens qui habitaient en Egypte, en Syrie et en Afrique, et même ceux de Jérusalem, tous étaient soutenus et confortés par ses aumônes et pour cette raison l'aimaient et l'honoraient les rois d'Egypte et de Perse et d'autres régions païennes. Si désirait plus leur amour et leurs alliances, pour que les pauvres chrétiens mendiants en leur pouvoir en eussent aucuns bénéfices et aucun allégement.

§ 3. — FAMILLE DE CHARLEMAGNE.

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 2.)

La première de ses femmes fut fille de Desier, le roi de Lombardie : il la prit par l'ordre de Berthe sa mère ; puis il la laissa ; mais l'on ne sut la raison pourquoi : après en épousa une autre qui avait nom Hildegarde ; femme était de grande noblesse, et née du lignage de Souabe ; trois fils eut de cette dame, Karl, Pépin et Louis, et autant de filles, Rotrulde, Berthe et Gisle ; trois autres filles eut, Théodore, Hiltrude et Rothrude ; deux en eut d'une sienne femme qui avait nom Fastrade, née de Germanie, et la troisième d'une meschine dont l'histoire ne parle pas. La troisième de ses femmes avait nom Léodegarde, mais de celle n'eut pas d'enfants. Après sa mort eut trois meschines, Gersonde, née de la gent de Sai-

soigne ; de celle il eut une fille qui fut appelée Adaltrude. La seconde fut Régie ; de celle il eut deux fils, Drogon et Hue. Et la troisième avait nom Adallinde, de laquelle il eut un fils qui avait nom Thierri.

Sa mère la reine Berthe tint toujours à grand honneur, lui portait si grande révérence que, tant que elle vécut, ils n'eurent entre eux ni guerre ni contens, fors seulement quand il laissa la fille de Desier, le roi de Lombardie, que il avait prise par son conseil. Après la mort de Hildegarde, mourut sa mère pleine de jours, mais avant elle vit la lignée de son fils au palais multipliée d'un grand nombre de fils et de filles qui de lui étaient issus. L'empereur fit porter le corps en l'église de Saint-Denis en France ; là le fit enterrer à grande solemnité côte à côte du roi Pépin son père. Une sœur avait l'empereur qui avait nom Gisle ; en sainte conversation vivait, et avait fait vœu de chasteté dès les ans de son enfance, moult l'aimait l'empereur et lui portait grand honneur ; morte fut avant sa mère, et enterrée au moustier où elle conversait.

Tous ses enfants, fils et filles, l'empereur faisait instruire dans les sciences libérales, ainsi que lui-même y avait été instruit. Et quand les fils étaient d'âge que ils pouvaient souffrir la peine de chevaucher, il leur faisait apprendre l'us d'armes et de chasses de bois selon la coutume des Français. Les filles faisait instruire en toutes manières d'honnêteté, et commandait que on les fît à la fois filer ou ouvrer la soie, pour ce que elles ne s'abandonnassent pas trop à l'oisiveté. De tous ses fils n'en perdit que deux tant que il vécut, Charles l'aîné et Pépin le roi de Lombardie, et Rotrulde, l'aînée de ses filles que Constantin, l'empereur des Grecs, avait voulu épouser. Ce Pépin

laissa un fils qui avait nom Bernart, et cinq filles, Adélaïde, Attule, Gondrée, Berthaide et Théodarde. Bien montra l'empereur aux enfants après la mort du père la pitié et la miséricorde de son cœur, car il laissa régner le fils après le père, et les filles fit garder et nourrir en son palais comme ses propres enfants. La mort de ses deux fils et de sa fille souffrit patiemment selon la grande vertu de son cœur ; mais toutefois la pitié et l'amour que il avait pour eux le contraignit jusques aux larmes.

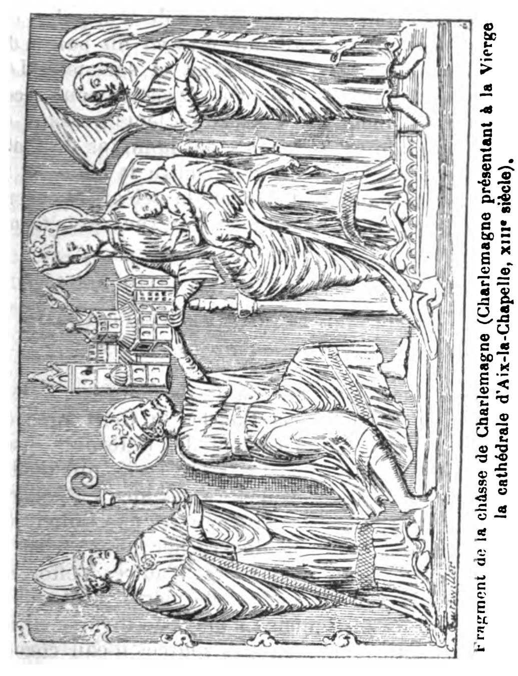
Quand lui fut annoncée la mort de l'apostole Adrien, il en fit aussi grand deuil, comme s'il eût perdu son frère ou le plus cher enfant que il eût. En amitiés était bien tempéré et assez légèrement les recevait : saintement gardait et cultivait en amour ceux que il aimait : si grande cure eut toujours de nourrir ses enfants, que il ne mangea oncques sans eux, ni ne chevaucha, si ce ne fut quand il ostoïa en terre étrangère. Les fils chevauchaient avec lui, les filles allaient après un peu ; mais ce n'était pas sans grande compagnie de gens à pied et à cheval qui spécialement étaient établis pour elles garder. Moult étaient belles et moult les aimait; et fut une merveille que oncques n'en voulut nulle marier à homme étranger, ni privé, fors l'aînée qui dut être mariée à Constantin empereur des Grecs. Aius les garda toujours en son palais jusques à la mort ; car il disait que il ne pouvait vivre sans elles.

§ 4. — GRANDS TRAVAUX ENTREPRIS PAR CHARLEMAGNE. SA CAPITALE.

(*Moine de Saint-Gall*, I, 32,
et *Chron. de Saint-Denis*, III, 1, 3.)

Quand l'empereur ordonnait d'exécuter certains travaux, par exemple de construire un pont, de déblayer ou d'établir une route, de combler les marais qu'elle devait traverser, les comtes chargeaient de ce soin leurs vicaires et leurs officiers, au moins pour les travaux de médiocre importance. Pour ceux qui étaient plus considérables, surtout pour les ouvrages entièrement nouveaux, aucun des ducs, des comtes, des évêques ou des abbés ne pouvait refuser son concours. Le pont du Rhin à Mayence avait été construit de cette manière : il avait cinq cents pas de long, et toute l'Europe y avait travaillé. Mais il fut détruit un an avant la mort de l'empereur par des gens malintentionnés qui voulaient s'enrichir injustement en transportant les voyageurs dans leurs barques. Il ne fut pas relevé, parce que l'empereur mourut trop tôt, car il avait le projet de le reconstruire tout en pierre. Il fit bâtir en divers lieux des palais d'une richesse merveilleuse, un entre autres non loin de la cité de Mayence, près d'une ville qui a nom Ingelheim, et un dans la cité de Nimègue sur le fleuve du Wahal. Toutes les églises et toutes les abbayes du royaume qui étaient dégradées par le temps furent refaites et restaurées par son ordre. Lorsqu'il fallait orner de peintures les voûtes ou les murailles d'églises qui dépendaient directement du roi, le soin en était confié aux évêques et aux abbés les plus voisins. S'il

fallait en construire de nouvelles, les évêques, les ducs, les comtes, les abbés, tous ceux qui gouvernaient les églises du roi, tous ceux qui avaient obtenu



Fragment de la châsse de Charlemagne (Charlemagne présentant à la Vierge la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, XIIIe siècle).

des bénéfices publics, travaillaient avec ardeur à élever l'édifice depuis les fondations jusqu'au faîte. Il en reste un magnifique témoignage dans cette divine basilique de Sainte-Marie, où l'on voit des colonnes

de marbre que l'empereur fit venir de Rome et de Ravenne, parce qu'il ne pouvait s'en procurer ailleurs; et aussi dans ces demeures destinées aux hommes de toutes les conditions que le prudent Charles avait fait disposer autour de son palais en telle manière qu'il voyait sans être vu du balcon de sa terrasse tous ceux qui entraient et sortaient. Les habitations des grands étaient assez vastes pour recevoir non seulement les vassaux de leurs vassaux et les serviteurs de ceux-ci, mais des hommes de toute sorte qui y trouvaient un abri contre la pluie et la neige et s'y réchauffaient pendant la gelée : et cependant nul d'entre eux n'échappait aux yeux pénétrants du roi Charles.

§ 5. — CONSTRUCTION DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE.
(*Fragment d'un poème attribué à Alcuin.*)

Une seconde Rome, florissante de jeunesse, s'élève vers le ciel. Le pieux roi Charles se tient près du palais et marque l'emplacement des différents quartiers. Ici seront le forum et le sénat sacré qui rendra la justice au peuple et lui dictera des lois. La cohorte empressée travaille avec ardeur : les uns taillent de hautes colonnes dans le dur rocher pour orner le palais qui se dresse dans les airs. D'autres s'efforcent de soulever d'énormes masses de pierre, creusent le port, jettent les fondements d'un vaste théâtre. D'autres cherchent à découvrir des sources d'eau chaude et entourent de gradins de marbre les eaux bouillonnantes qui serviront aux bains. Ailleurs on travaille avec de grands efforts à construire le temple magnifique du Roi éternel, dont les murailles polies mon-

tent vers les astres. Les ouvriers se hâtent de placer les dernières pierres des maisons qui s'achèvent; d'autres, montés sur des échelles, font passer dans leurs mains avides les lourds fardeaux sous lesquels ils courbent la tête. Les chariots résonnent; un immense fracas trouble les airs. Il en est qui préparent les outils et aiguisent le fer utile à ceux qui sculpteront le marbre et tailleront les pierres. On travaille sans relâche : telles on voit par un beau jour de l'été les abeilles prévoyantes amasser des provisions pour l'hiver qui va venir : les unes se posent sur les fleurs et se hâtent de fuir avec leur butin vers leur demeure embaumée; les autres construisent avec ordre des cellules pour leur nectar et les remplissent d'un miel encore humide. Tels les Francs se répandent en tous sens dans leur vaste cité.

§ 6. — UNE CHASSE DE CHARLEMAGNE.

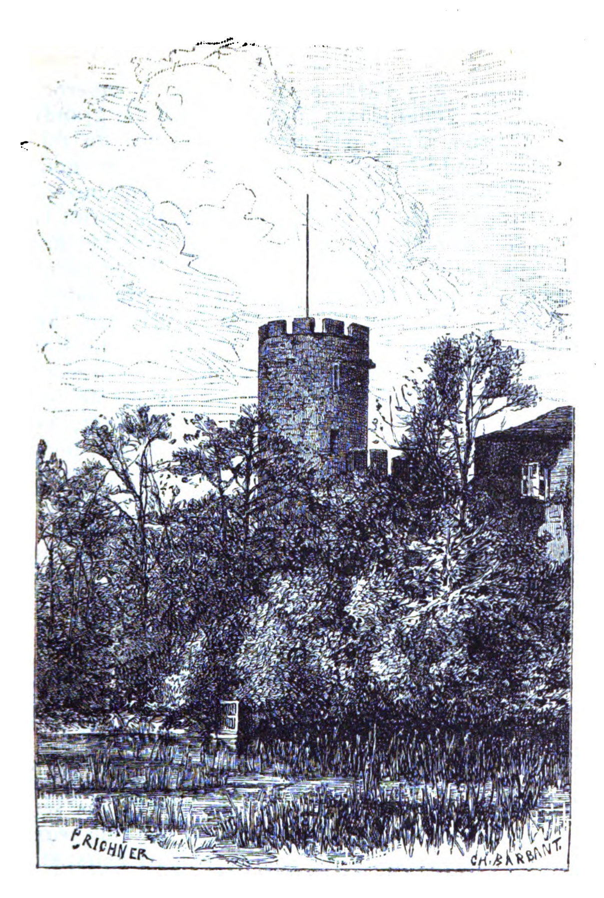
(*Fragment d'un poème attribué à Alcuin.*)

Non loin de cette ville superbe on trouve une forêt verdoyante et des prairies arrosées par de frais ruisseaux. Des oiseaux de toute sorte voltigent au bord des eaux. Les uns se tiennent sur la rive, fouillant de leur bec l'herbe épaisse; d'autres plongent au milieu de la rivière et se hâtent ensuite de regagner la terre.

Les cerfs paissent en longue troupe dans la riante vallée, et le jeune daim au front encore lisse court çà et là d'un pas timide. Ces bois servent de retraite à toute sorte d'animaux sauvages. C'est là que l'illustre Charles, le héros vénérable, a coutume de se livrer à son divertissement favori, de lancer ses chiens

contre les bêtes fauves et de les percer de ses flèches légères sous l'ombrage épais. Aussitôt que Phébus illumine de ses rayons enflammés les rochers à pic et les sommets escarpés des montagnes, l'élite des compagnons du roi se prépare à gagner la forêt. Une troupe de jeunes nobles accourus de toute part se rassemble et attend sur le seuil du Palais. Les hennissements des chevaux qui s'appellent se mêlent aux cris des valets qui répondent au signal de leurs maîtres et se hâtent de les rejoindre. Voici le cheval du roi, harnaché d'or, fier du fardeau qu'il va porter. Il redresse et secoue sa tête altière, il brûle de s'élancer à travers les montagnes. Enfin Charles lui-même sort de sa demeure, suivi d'un nombreux cortège. Charles, le flambeau vénéré de l'Europe, montre son noble visage resplendissant sous l'or de sa couronne. Sa haute taille domine tous ceux qui l'environnent. Les chasseurs portent de larges épieux au fer aiguisé et des filets aux quadruples lacs; ils tiennent en laisse la meute bruyante des chiens pleins d'ardeur pour la chasse. Déjà le roi Charles a franchi le seuil du temple sacré : les ducs et les comtes s'avancent les premiers après lui. Les portes d'Aix-la-Chapelle s'ouvrent au son des trompettes, les cors retentissent, et la jeunesse impatiente s'élance dans la campagne.

Ensuite vient la reine, qui s'est attardée longtemps dans sa chambre superbe, la belle Luitgarde, l'épouse de Charles. Son teint a la couleur des roses, et la pourpre a moins d'éclat que sa chevelure. Des bandelettes écarlates font ressortir la blancheur de son front. Une agrafe d'or retient sa chlamyde ; un diadème brille sur sa tête; son cou est orné d'un collier de pierres précieuses, et sa robe de lin est couleur



Tour de Frankenbourg, près d'Aix-la-Chapelle; restes d'un château de chasse de Charlemagne.

de pourpre. Elle s'avance sur un cheval superbe, entourée de belles jeunes filles, au milieu des grands du royaume. Après elle marchent les fils du roi, Charles, semblable à son père, Pépin, dont le nom rappelle celui de son aïeul. Leurs sœurs conduisent le cortège brillant des jeunes filles. Rotrude paraît la première, montée sur un cheval rapide. Puis Berthe, qui a les traits, la voix et le courage de son père; Gisèle, à la main d'argent, au front d'or; Rhodaïde, Théodrade, Hiltrude, qui marche la dernière, au rang que le sort lui a donné. La troupe illustre atteint les bords de la rivière : l'armée des chasseurs a rejoint le roi. Bientôt tombent les chaînes de fer qui retenaient les chiens : guidés par l'odorat, ils fouillent les repaires des bêtes sauvages et se dispersent dans les bois épais. Les cavaliers ferment toutes les issues et se préparent à barrer la route aux fugitifs. Un sanglier fauve est découvert dans la vallée. Aussitôt les chasseurs entrent dans la forêt, et les chiens agiles s'élancent sur la trace de cette proie fugitive. Celui-ci vole en silence, celui-là remplit l'air de ses aboiements. Plusieurs, trompés par leur odorat, s'égarent au milieu de fourrés épais. L'un voit la bête, un autre la sent. Une immense clameur s'élève de tous les points de la forêt. Le son du cor excite les chiens dans cette lutte acharnée. Le sanglier aux défenses redoutables fuit à travers les bois; il court en grondant par des chemins impraticables, jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue il présente aux chiens ses armes meurtrières. Il abat ou il lance en l'air ceux qui le poursuivent. Le roi Charles accourt alors, et, plus rapide qu'un oiseau, il plonge son épieu dans le cœur de l'animal. Le sanglier tombe et vomit des flots de sang; il se roule en mourant sur le sable

jaune. Du haut d'une colline, les enfants du roi contemplent ce spectacle. Charles ordonne bientôt de reprendre la chasse. Les grands rentrent dans la forêt, et le roi lui-même les précède, l'épieu à la main : les sangliers tombent en foule sous ses coups. Il partage le gibier entre les chasseurs et charge ses compagnons de dépouilles pesantes. Il les ramène dans la prairie, où ses tentes dorées s'élèvent auprès d'une source abondante, à l'ombre des rameaux entrelacés. Charles offre à ses amis un festin joyeux. Il y appelle les vieillards chargés d'années, les hommes faits, la troupe des jeunes gens, les chastes jeunes filles, et il ordonne de distribuer aux convives les vins généreux.

§ 7. — LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES OU PLACITES.

(Adalhard, abbé de Corbie, dans Hincmar, *De ordine Palatii*, II.)

L'usage était en ce temps-là de tenir chaque année deux placites, l'un au printemps, l'autre à l'automne. Dans l'un et dans l'autre, on présentait à l'approbation des grands, afin qu'ils ne parussent pas avoir été convoqués sans raison, des articles ou capitulaires, que le roi lui-même avait rédigés, soit par l'inspiration divine, soit parce qu'il les avait reconnus nécessaires depuis l'assemblée précédente. Les grands délibéraient sur ces articles pendant un, deux ou trois jours, ou plus, si l'affaire était importante. Des messagers transmettaient au roi leurs questions et rapportaient ses réponses. Aucun étranger ne pouvait approcher du lieu où ils étaient assemblés, jusqu'à ce qu'ils eussent fait connaître

leur avis au prince. Celui-ci, avec la sagesse qu'il tenait de Dieu, adoptait une résolution qui était acceptée de tous.

Pendant cette délibération, le roi se montrait à la foule de ceux qui étaient venus au placite, recevait leurs présents, saluait ceux qui étaient revêtus de quelque dignité, soit ecclésiastique, soit séculière. Il s'entretenait avec ceux qu'il n'avait pas vus depuis longtemps; il témoignait une grande déférence aux vieillards et riait volontiers avec les jeunes gens. Si sa présence était demandée par les grands qui délibéraient à part, il se rendait au milieu d'eux, ils lui expliquaient librement leurs opinions et l'objet de leurs discussions amicales.

Si le temps était beau, l'assemblée se tenait en plein air; sinon, dans des salles distinctes, où ceux qui devaient délibérer étaient séparés de la multitude, de telle sorte que les hommes de condition inférieure ne pussent y pénétrer. Le lieu où les grands se réunissaient était divisé en deux parties, l'une pour les évêques, les abbés et les clercs du premier rang, à l'exclusion des laïques; l'autre pour les comtes et les premiers du royaume. Les clercs et les laïques pouvaient ainsi examiner, soit séparément, soit ensemble, les affaires ecclésiastiques, séculières ou mixtes. Et s'ils voulaient appeler quelqu'un du dehors, soit pour se faire apporter des aliments, soit pour poser quelque question, ils étaient libres de le faire.

Le roi ne manquait pas non plus d'interroger chacun sur ce qu'il avait vu dans la partie du royaume d'où il venait. Tous devaient chercher à savoir, n'importe par quel moyen, ce qui s'était passé depuis l'assemblée précédente dans le royaume ou au de-

hors. Ils avaient ordre de s'en informer, soit auprès de leurs concitoyens, soit auprès des étrangers, amis ou ennemis. Car le roi tenait à savoir s'il n'y avait pas dans quelque partie reculée de son royaume des plaintes ou des mécontentements dont il voulait connaître la cause, ou des désordres auxquels le placite aurait pu porter remède. Il s'enquérait aussi des nations qu'il avait soumises et qui semblaient prêtes à la révolte, de celles qui s'étaient révoltées et qui se préparaient à faire leur soumission, enfin des peuples barbares qui pouvaient menacer les frontières de l'empire. Dès qu'on lui signalait un désordre ou un danger, il voulait tout de suite en connaître la cause et l'origine.

§ 8. — CHARLEMAGNE FAIT REVISER LES LOIS DES SALIENS ET DES RIPUAIRES. — IL RASSEMBLE LES CHANTS NATIONAUX DES ANCIENS GERMAINS.

(Eginhard, *Vita Caroli Magni*, 29.)

Lorsque Charles eut reçu le titre d'empereur, comme il savait qu'il manquait beaucoup de choses dans les lois de son peuple (car les Francs ont deux lois très différentes l'une de l'autre sur un grand nombre de points), il résolut de les compléter et de les mettre d'accord, en corrigeant tout ce qu'elles contenaient de mauvais et de défectueux. Mais il ajouta seulement quelques capitulaires et n'acheva pas ce travail. Cependant il ordonna de rédiger et de transcrire les lois de toutes les nations barbares qui vivaient sous son empire et n'avaient pas encore de lois écrites. Il fit écrire de même et transmit à la postérité les antiques chansons qui racontaient la vie

et les exploits des anciens rois. Il commença une grammaire de sa langue maternelle. Il fixa les noms des mois dans cette même langue : jusque-là, les Francs leur donnaient tantôt des noms romains, tantôt des noms barbares. Enfin il distingua les vents par douze appellations particulières, tandis qu'on en trouvait à peine quatre avant lui [1].

§ 9. — INSTRUCTIONS DONNÉES AUX MISSI DOMINICI OU ENVOYÉS ROYAUX. — SERMENT DE FIDÉLITÉ PRÊTÉ A CHARLEMAGNE.

(*Chron. de Moissac*, ann. 802; et *Capitulaires*.)

Le très pieux empereur Charles, se souvenant des pauvres qui étaient dans son empire et qui ne pouvaient obtenir pleine justice, ne voulut pas leur envoyer des officiers inférieurs de son palais, parce qu'ils auraient pu se laisser corrompre. Il choisit dans son royaume des archevêques, des évêques et des abbés avec des ducs et des comtes qui n'avaient que faire des présents qu'on aurait pu leur offrir. Et il les envoya dans tout son empire pour rendre justice aux églises, aux veuves, aux orphelins, aux pauvres et à tout le peuple [2].

1. Nous avons en effet deux capitulaires de 803 qui ajoutent un certain nombre d'articles, l'un à la loi salique, l'autre à la loi des Ripuaires. Il ne nous est rien resté de la collection des anciens poèmes nationaux des Francs, ni de la grammaire tudesque de Charlemagne. Les noms qu'il donna aux mois et aux vents sont cités par Eginhard, ch. 29.

2. La justice des Missi dominici était si fort redoutée, que l'on disait à ceux qui voulaient y recourir :

Si nos envoyés, dit l'empereur, rencontrent quelque abus qu'ils ne peuvent corriger par eux-mêmes avec le concours du comte de la province, ils doivent en référer par lettres au jugement de l'empereur. Et que ni les flatteries, ni les présents, ni la parenté, ni la crainte des puissants n'empêchent la justice d'avoir son cours.

Tout homme vivant dans le royaume, soit ecclésiastique, soit laïque, qui a déjà prêté serment de fidélité à Charles, roi des Francs, doit renouveler cette promesse (après son couronnement comme empereur). Ceux qui ne lui ont pas encore prêté serment seront tenus de le faire, à partir de l'âge de douze ans. Et l'on doit leur enseigner publiquement les obligations que cette promesse leur impose. Car beaucoup ont cru jusqu'ici qu'ils s'engageaient seulement à ne pas attenter à sa vie, à ne faire entrer aucun ennemi dans son royaume.

La formule du serment était conçue en ces termes : « Je promets à mon seigneur le très pieux empereur Charles, fils du roi Pépin et de la reine Berthe, de lui être fidèle à partir de ce jour, de bonne foi, sans aucune fraude ni mauvais dessein, pour l'honneur de sa dignité royale, ainsi que tout homme doit être fidèle à son seigneur. Ainsi m'aident Dieu et les reliques des saints qui sont ici : car je tiendrai ma

« Taisez-vous, taisez-vous, jusqu'à ce que les envoyés soient partis, et ensuite nous ferons justice entre nous. » Les Missi eux-mêmes se prêtaient quelquefois à cette manœuvre, à la grande colère de Charlemagne, qui menace de leur en demander un compte sévère (Capitul., D. Bouquet, 693). Voy. aussi le chap. XXIII de la *Civilisation en France* de Guizot.



promesse tous les jours de ma vie, en tout ce qui dépendra de ma volonté et des lumières que Dieu m'accordera. »

Que personne ne renonce à l'obéissance de son seigneur après avoir reçu de lui la valeur d'un sou, à moins que celui-ci ne veuille le tuer, le frapper d'un bâton, déshonorer sa femme ou sa fille, ou lui enlever son héritage.

Que les évêques soient d'accord avec les comtes et les comtes avec les évêques, afin que les uns et les autres puissent accomplir pleinement leur ministère.

Si les évêques, les abbés, les comtes ou d'autres puissants ont un procès entre eux et ne veulent pas faire la paix, qu'ils viennent en notre présence et que leur querelle ne soit pas jugée ailleurs.

Depuis la cité d'Orléans jusqu'à la Seine, à Troyes et dans tout le pays de Troyes, à Langres et de Langres à Besançon, en Burgundie, de là à Autun et à la Loire jusqu'à Orléans, nos envoyés sont Magnus, archevêque de Sens, et le comte Godefoi;

Dans les pays de Paris, de Melun, de Provins, d'Etampes, de Chartres, de Poissy, Fardulfe, abbé de Saint-Denis, et Étienne, comte de Paris;

Dans les pays du Mans, du Lieuvin, de Bayeux, de Coutances, d'Avranches, d'Evreux et de Rouen pour toute cette rive de la Seine, Magenard, évêque de Rouen, et Madelgand.

Que nos envoyés se montrent dans leur légation tels que doivent l'être des ministres diligents de l'empereur ; qu'ils accomplissent ce qui leur a été prescrit ; ou, s'ils ne le peuvent, qu'ils fassent connaître à l'empereur la difficulté qui les en empêche.

Lorsqu'ils auront ordonné de rendre justice à des

pauvres, qu'ils renouvellent une ou deux fois cet ordre; à la troisième fois, s'ils n'ont pas été obéis, qu'ils se rendent sur les lieux auprès de celui qui n'a pas voulu faire justice et qu'ils lui enlèvent de force ce qu'il s'est injustement approprié.

Nos envoyés ne feront leurs tournées que pendant quatre mois de l'année, en janvier pour l'hiver, en avril pour le printemps, en juillet pour l'été, en octobre pour l'automne. Pendant les autres mois, chaque comte tiendra son placite et rendra la justice. Nos envoyés tiendront dans l'espace d'un mois quatre placites dans quatre lieux différents avec les comtes qui seront à portée de se rendre dans ces lieux.

Que l'on répare les lieux où doivent se réunir les placites afin qu'on puisse les tenir pendant l'hiver comme pendant l'été.

Que personne ne soit forcé de venir au placite, excepté les scabins et les vassaux du comte.

On prendra l'avis du peuple sur les capitulaires qui ont été nouvellement ajoutés à la loi. Et, quand tous les auront approuvés, ils apposeront leurs signatures au bas de ces capitulaires. Nous vous avertissons de relire nos capitulaires, de vous rappeler les recommandations que nous vous avons faites de vive voix et d'entreprendre avec ardeur cette tâche, pour laquelle vous serez récompensés par Dieu et vous recevrez de votre seigneur lui-même une digne rémunération. Quiconque a ces capitulaires les transmettra aux autres envoyés, afin que nul ne puisse s'excuser sur son ignorance.

§ 10. — LES JUGEMENTS.
(Capitulaires.)

Les avoués, les vidames, les vicaires et les centeniers mauvais seront destitués et remplacés par d'autres qui sachent et veuillent bien juger. Si un comte est mauvais, il faudra nous en avertir.

Que les comtes entendent d'abord les causes des pupilles et des orphelins et qu'ils n'aillent pas à la chasse ou dans des festins le jour où ils doivent tenir le placite.

Que personne ne fasse profession de parler pour autrui dans le placite, mais que chacun parle pour sa propre cause, excepté les malades ou ceux qui ignorent leur propre cause. Pour ceux-là, nos envoyés ou les chefs ou l'intendant parleront devant le placite. Ils pourront, s'il y a nécessité, leur accorder un défenseur qui soit accepté par tous et bien instruit de la cause.

Nul homme ivre ne peut demander justice du mall ni être entendu comme témoin. Le comte doit être à jeun quand il tient le placite.

Que les témoins viennent à jeun devant le placite. Après leur repas, ils ne pourront ni déposer ni prêter serment. Avant de jurer, ils seront examinés en particulier.

Que les juges rendent une exacte justice, suivant ce qui est écrit dans la loi et non suivant leur caprice.

Que personne ne soit condamné, dans le placite tenu par le centenier, soit à perdre la vie et la liberté, soit à restituer une propriété. Ces condamnations ne seront prononcées qu'en présence du comte ou de nos envoyés.

Celui qui osera porter de nouveau devant le mall une affaire déjà jugée et qui aura été convaincu par des témoins, payera quinze sous, ou bien il sera frappé de quinze coups par les scabins qui auront jugé la cause une première fois.

La troisième année du règne de notre seigneur Charles-Auguste, ces capitulaires ont été faits et signés par le comte Etienne pour être publiés à Paris dans le mall public et lus devant les scabins. Ainsi a-t-il été fait, et tous ont déclaré qu'ils voulaient les observer toujours à l'avenir. Et tous les scabins, les évêques, les abbés, les comtes y ont apposé leurs signatures.

§ 11. — PROTECTION ASSURÉE AUX FAIBLES. MESURES DE POLICE.

(*Capitulaires.*)

Nous ordonnons que, dans notre royaume, personne, ni riche ni pauvre, ne refuse l'hospitalité aux voyageurs.

Que les veuves, les orphelins et les faibles vivent en paix sous la garde de Dieu et sous notre protection, et qu'ils jouissent de leurs droits.

Que les pauvres, les pupilles, les orphelins, les aveugles et les boiteux soient protégés et secourus suivant nos moyens et nos ressources.

Chacun de nos fidèles doit nourrir ses pauvres sur le revenu de son bénéfice ou de sa fortune propre, et non les envoyer mendier ailleurs. Si l'on rencontre des mendiants, il ne faut rien leur donner, à moins qu'ils ne soient incapables de travailler.

Les étrangers resteront dans le lieu où ils sont ma-

riés depuis longtemps et ne pourront en être chassés sans motif, s'ils n'ont commis aucune faute. Mais les esclaves fugitifs et les voleurs seront renvoyés dans leur pays.

Que les voleurs soient mieux poursuivis. Que nul ne soit pendu sans avoir été jugé. Celui qui aura fait mourir un innocent payera la composition à sa famille.

Celui qui aura surpris un voleur dans son pays et ne l'aura pas amené devant le comte ou devant le centenier payera soixante sous.

Le voleur convaincu d'avoir volé sept fois sera condamné à mort, s'il a incendié. S'il n'a pas incendié, son seigneur pourra le réclamer en se portant garant pour lui et le soustraire à la mort.

Que personne ne vienne avec des armes au mall au placite tenu dans l'intérieur du pays.

On ne doit porter aucune arme, ni bouclier, ni lance, ni cuirasse, dans l'intérieur du pays. Si quelqu'un a une querelle, que l'on cherche son ennemi pour les réconcilier et les forcer à faire la paix, quand même ils ne le voudraient pas. Et, s'il n'y a pas moyen de faire autrement, qu'on les amène en notre présence. Celui qui aura tué son adversaire après avoir fait la paix avec lui, perdra la main qui a servi au parjure et payera le ban du roi.

Une amende de quatre sous est infligée : à celui qui voit passer un voleur avec l'objet volé et ne le dénonce pas ; à celui qui ne vient pas quand il entend crier aux armes ; à celui qui obstrue un chemin public ; à celui qui refuse de contribuer à la construction d'un pont ou d'une écluse, etc.

§ 12. — TARIF OU MAXIMUM ÉTABLI POUR LA VENTE DES GRAINS.
(*Capitulaires.*)

Notre seigneur très pieux le roi Charles a décidé, d'accord avec le saint Concile (de Francfort en 794), que nul, soit ecclésiastique soit laïque, ne pourrait vendre les grains, soit qu'il y ait abondance ou cherté, au-dessus du tarif public et récemment fixé : pour un muid d'avoine, un denier ; un muid d'orge, deux deniers ; un muid de seigle, trois deniers ; un muid de froment, quatre deniers [1]. Il donnera pour un denier douze pains de froment pesant chacun deux livres ; quinze pains de seigle, vingt pains d'orge ou vingt-cinq pains d'avoine du même poids. Si l'on vend des grains tirés du grenier public du seigneur roi, on donnera deux muids d'avoine ou un muid d'orge pour un denier, un muid de seigle pour deux deniers, un muid de blé pour trois deniers. Celui qui a reçu de nous un bénéfice veillera à ce qu'aucun des serfs attachés à sa terre ne puisse mourir de faim. Quand il aura pourvu aux besoins de tous les siens, il vendra librement ce qui lui restera, suivant la règle que nous venons d'établir.

§ 13. — LE COMMERCE ET LES MONNAIES.
(*Capitulaires.*)

Les marchands qui vont faire le commerce avec les Slaves et les Avares ne doivent leur vendre ni

1. Un capitulaire de 806 décide que pendant une disette le muid d'avoine se vendra deux deniers, le muid d'orge trois deniers, de seigle quatre deniers, de blé six deniers.

armes ni cuirasses. Si l'on en trouve dans leurs marchandises, leurs biens seront confisqués : une moitié sera donnée au trésor du palais, l'autre sera partagée également entre nos envoyés et ceux qui les auront découverts.

Que personne n'achète un cheval, un bœuf, ni un autre animal, ni rien d'autre, s'il ne connait celui qui les lui vend, de quel pays il est, où il demeure, ou quel est son seigneur.

Que personne ne vende pendant la nuit des vases d'or ou d'argent, des esclaves, des pierres précieuses, des chevaux, des animaux, excepté des viandes et des provisions qui sont nécessaires aux voyageurs.

Personne ne doit lever de péage en aucun lieu, si ce n'est au passage des ponts anciennement construits et sur les rivières navigables, quand une ancienne coutume le permet. On ne doit percevoir aucun droit de rouage ni de pulvérage, sous peine de payer le ban de l'empereur.

Dans beaucoup de lieux, contre toute justice, et malgré notre édit, on fait de la fausse monnaie. Nous voulons qu'à moins d'ordre contraire on ne frappe pas de monnaie ailleurs que dans notre palais.

Sachez que, d'après notre édit, nos nouveaux deniers doivent aller en tout lieu, en toute ville, en tout marché, et être reçus par tous. Si la monnaie porte notre nom, si elle est d'argent pur et d'un poids suffisant, celui qui la refusera payera, si c'est un homme libre, une composition de quinze sous au profit du roi; si c'est un esclave, il perdra ce qui lui est dû ou sera fouetté devant le peuple; s'il agit d'après l'ordre de son maître, celui-ci payera la composition de quinze sous.

§ 14. — RÈGLEMENTS POUR LES FERMES DU DOMAINE ROYAL. (*Capitulaire de Villis, etc.*)

Nous voulons que nos villas, établies pour notre service, nous profitent à nous et non pas à d'autres.

Que nos serviteurs soient bien traités et que personne ne les réduise à la misère.

Que nos intendants ne les emploient pas à leur service particulier; qu'ils ne leur imposent aucune corvée, ni pour couper du bois, ni pour tout autre travail; qu'ils ne reçoivent d'eux aucun présent.

Les intendants ne doivent pas être pris parmi les hommes puissants, mais parmi ceux de condition médiocre qui nous sont fidèles.

Nous voulons qu'ils rendent pleine et entière justice aux hommes de notre fisc, soit à nos serfs, soit aux hommes libres qui vivent sur nos terres; qu'ils n'admettent parmi nos serviteurs ni larron ni méchant; qu'ils veillent à ce que tous travaillent à leur ouvrage et ne perdent pas leur temps dans les marchés. Si l'un d'eux a quelque chose à nous dire contre son maître et dans notre intérêt, que celui-ci ne l'empêche pas de venir jusqu'à nous.

Que les intendants se procurent, soit par achat, soit autrement, des semences bonnes et excellentes.

Il faut veiller avec beaucoup de soin à ce que le lard, les viandes séchées ou salées, le vinaigre, la piquette, le vin cuit, la moutarde, le fromage, le beurre, le malt, la bière, l'hydromel, le miel, la cire, la farine, soient faits et préparés avec une extrême propreté. Que personne ne foule la vendange avec les pieds.

Que nos intendants fassent la vendange de nos vi-

gnes, qu'ils la fassent avec soin, qu'ils enferment le vin dans des vases en bon état, qu'ils fassent grande attention à n'en rien perdre et qu'ils l'envoient dans nos celliers.

Nous voulons que chaque intendant se serve de muids, de setiers, de sigles de huit setiers et de paniers (corbi) de même grandeur que les mesures employées dans notre palais.

Nos intendants auront autant d'hommes choisis pour soigner nos abeilles qu'ils auront de villas sous leur direction.

Il y aura toujours auprès des écuries de nos fermes principales au moins cent poules et trente oies, et dans celles qui en dépendent au moins cinquante poules et douze oies.

S'il y a des poules et des œufs en trop, on aura soin de les faire vendre.

L'intendant aura toujours, pour l'ornement de nos villas, des paons, des faisans, des canards, des pigeons, des perdrix et des tourterelles.

On conservera dans nos domaines les viviers qui existent déjà. On les agrandira s'il est possible, et l'on en creusera là où il n'y en a pas encore.

Aucun intendant n'aura sous sa surveillance plus de terres qu'il n'en peut parcourir et visiter en un jour.

Qu'il y ait toujours dans une chambre de la villa des lits, des couvertures, des draps, des matelas, des oreillers, des nappes de table, des vases de cuivre, de plomb, de fer et toute sorte d'outils, afin qu'il ne soit pas nécessaire d'en chercher ou d'en emprunter ailleurs. Nos hommes auront en réserve de bonnes armes pour marcher contre l'ennemi, et à leur retour ils les replaceront dans cette chambre.

On fournira en temps opportun à nos gynécées (ateliers de femmes) le lin, la laine, le pastel, le vermillon, la garance, les peignes, les cardes, le savon, l'huile, les vases et les autres menus objets qui leur sont nécessaires.

L'intendant aura sous ses ordres de bons ouvriers, forgerons, orfèvres, argentiers, tailleurs, tourneurs, charpentiers, constructeurs d'étables, oiseleurs, savonniers, brasseurs de bière, de cidre, de poiré ou de toute autre boisson; des boulangers qui feront pour nous des gâteaux; des faiseurs de filets pour la chasse, et tous les artisans qu'il serait trop long d'énumérer.

Que nos forêts soient bien gardées; que l'on replante partout où il y aura lieu de le faire et qu'on ne laisse pas de clairières se former aux dépens des forêts. Que l'on n'y fasse pas de coupes excessives et nuisibles. Que l'on garde avec soin le gibier et qu'on veille sur nos éperviers.

Nous voulons que les intendants nous fassent savoir en tout temps combien de loups ils ont pris, et qu'ils nous en envoient les peaux [1]. Au mois de mai, ils rechercheront et détruiront les louveteaux, avec du poison, des épieux, des pièges ou des chiens.

Qu'ils aient dans leurs jardins toute espèce de plantes, des lis, des roses, de la sauge, des concombres, des melons, des citrouilles, des haricots, du romarin, des pois chiches d'Italie, de l'anis, des coloquintes, des laitues, du persil, de la chicorée, du sénevé, de la menthe, des pavots, des betteraves, des mauves,

1. D'après un capitulaire de 813, chaque vicaire doit avoir sous ses ordres deux louvetiers, qui sont dispensés, à moins d'un ordre spécial, d'assister au placite et d'aller à la guerre.

des panais, des choux, des radis, des oignons, de l'ail, des fèves, du cerfeuil. Pour les arbres, il y aura des pommiers d'espèces différentes, des poiriers, des sorbiers, des châtaigniers, des pêchers, des cognassiers, des amandiers, des mûriers, des lauriers, des figuiers, des noyers, des cerisiers, etc.

L'intendant fera tenir un registre sommaire de ce qu'il donne ou réserve pour notre usage; un autre de ce qu'il dépense. Il nous fera savoir par une lettre ce qui lui est resté.

Chaque année, à la Nativité du Seigneur, il nous présentera un compte exact, bien ordonné et bien divisé des bœufs que soignent nos bouviers, des terres qui doivent être labourées, du gibier pris dans nos forêts avec notre permission, des moulins, des forêts, des champs, des ponts et des bateaux, des hommes libres qui vivent sur les terres de notre fisc, des marchés, des vignes, du foin, des coupes de bois, des poutres et des autres matériaux, des carrières, des légumes, de la laine, du lin et du chanvre, des fruits des arbres, des noix et des noisettes, des arbres greffés, des jardins, des abeilles, des cuirs, des peaux, des viandes, du miel et de la cire, de l'oint et du savon, de la piquette, de l'hydromel et du vinaigre, de la bière, du vin nouveau et ancien, du grain nouveau et ancien, des poules et des œufs, des oies, des pêcheurs, des ouvriers, des poulains et des pouliches, afin que nous sachions ce que nous avons et combien nous avons.

Que nos intendants ne se formalisent pas si nous leur demandons toutes ces choses. Car nous voulons qu'ils exigent un compte semblable de tous leurs serviteurs, sans que ceux-ci puissent s'en indigner.

§ 15. — LE SERVICE MILITAIRE ET L'ARMÉE.
(*Capitulaires.*)

Quiconque possède quatre manses [1], soit en toute propriété, soit à titre de bénéfice, doit s'équiper à ses frais et se rendre à l'armée. Celui qui possède trois manses se joindra à un autre homme qui n'en possède qu'un : le second aidera le premier afin qu'il puisse servir pour eux deux. Celui qui possède deux manses se joindra à un autre propriétaire de deux manses, et l'un deux s'équipera avec l'aide de l'autre pour aller à l'armée. Ceux qui ne possèdent qu'une manse se réuniront à quatre, et l'un d'eux partira, tandis que les autres resteront dans leurs foyers.

Le comte pourra dispenser de partir deux de ses hommes qui resteront auprès de son épouse, et deux hommes pour veiller à chacune des fonctions qui lui sont confiées. Il emmènera tous les autres sans exception. L'évêque ou l'abbé ne pourra de même garder auprès de lui que deux de ses hommes laïques. Ceux qui seront restés en se rachetant à prix d'argent ou par la permission de leurs maîtres payeront notre ban, ainsi que leurs seigneurs ou les officiers de leurs seigneurs qui auront reçu leur argent.

Tout homme libre qui aura été convoqué pour aller à l'armée et qui aura négligé de s'y rendre payera l'hériban entier, c'est-à-dire soixante sous : et, s'il n'a pas de quoi payer cette somme, il deviendra serf du prince, jusqu'à ce qu'il l'ait acquittée. S'il meurt dans l'intervalle, ses héritiers ne perdront ni son héritage

1. Le mot *manse* désigne ordinairement une ferme ou une propriété rurale d'une certaine étendue.

ni leur liberté, et ils ne seront pas responsables de l'hériban.

Que tout homme qui possède douze manses vienne avec une cuirasse. Celui qui en a une et ne la porte pas à l'armée perdra son bénéfice et sa cuirasse.

S'il est nécessaire d'envoyer des secours en Espagne ou dans le pays des Avares, les Saxons armeront un homme sur six, un sur trois pour une guerre en Bohême. Tous partiront, si la guerre se fait chez les Sorabes.

On observera l'ancien usage qui prescrit d'emporter en temps de guerre des vivres, des armes et des vêtements pour trois mois à partir de la frontière.

Que le comte réserve dans son comté les deux tiers de l'herbe pour les besoins de l'armée. Qu'il ait des ponts et des bateaux en bon état.

Que nos chariots de guerre soient construits solidement et recouverts de cuirs bien cousus : de telle sorte que, s'il est nécessaire de passer une rivière à gué, l'eau ne puisse pas y pénétrer et gâter le chargement. On mettra à nos frais sur chacun des chariots douze muids de farine ; et sur ceux qui porteront du vin, douze muids de vin. Les conducteurs auront un bouclier, une lance, un carquois et un arc.

Celui qui s'enivrera étant à l'armée sera condamné à ne boire que de l'eau jusqu'à ce qu'il ait expié sa faute.

Quiconque aura quitté l'armée sans la permission du prince sera puni, suivant l'ancien usage, de la peine de mort.

§ 16. — CAPITULAIRE DE 803. — LES ÉVÊQUES ET LES PRÊTRES NE DOIVENT PAS ALLER A LA GUERRE.

(*Capitulaires.*)

Pétition du peuple à l'empereur.

« Nous prions à genoux Votre Majesté que les évêques ne soient plus contraints d'aller à la guerre, comme ils l'ont été jusqu'ici, mais qu'ils puissent rester dans leurs diocèses, lorsque vous et nous-mêmes marchons contre l'ennemi, et qu'ils aient la liberté d'exercer canoniquement et d'une manière agréable à Dieu leur ministère sacré. Nous avons vu quelques-uns d'entre eux blessés dans les combats et nous savons que d'autres y ont perdu la vie : Dieu sait que, quand nous les voyons exposés à de pareils dangers, la peur nous saisit et que plusieurs d'entre nous prennent la fuite et tournent le dos à l'ennemi. Sans aucun doute les évêques nous seront plus utiles, à vous et à nous, en restant dans leurs diocèses qu'en accompagnant l'armée. Quand Moïse priait, les mains tendues vers le ciel, Israël était vainqueur : il était vaincu au contraire et prenait la fuite lorsque Moïse cessait de prier et que ses mains étaient appesanties. C'est en nous appuyant sur de pareils exemples, qu'il serait fastidieux de rapporter tout au long, que nous vous supplions instamment de nous accorder notre demande. »

Réponse favorable de l'empereur Charles.

« Instruit par l'autorité apostolique, par les avertissements d'un grand nombre de saints évêques et par les règles des saints canons, après avoir consulté tous

les nobles de notre royaume, voulant nous corriger nous-même et donner un exemple à nos descendants, nous ordonnons que nul prêtre ne suive l'armée, excepté deux ou trois évêques, choisis par leurs collègues, pour bénir, prêcher et réconcilier, et avec eux des prêtres choisis, qui sachent imposer des pénitences salutaires, célébrer la messe, prendre soin des malades, et répandre sur eux l'onction de l'huile sainte. Ceux-là ne seront pas armés, ils ne marcheront pas au combat et ne verseront pas le sang. Ils porteront les reliques des saints et les objets sacrés, et ils prieront de toutes leurs forces, afin que le peuple qui doit combattre soit vainqueur avec l'aide de Dieu, et que le prêtre ne se confonde pas avec le peuple. Les autres qui resteront auprès de leurs églises enverront leurs hommes bien armés avec nous ou avec ceux que nous aurons choisis; et eux-mêmes célébreront des messes, feront des processions, des offrandes et des aumônes pour le succès de notre expédition : car les nations et les rois qui ont permis aux prêtres de combattre avec eux n'ont pas eu l'avantage dans leurs guerres, parce qu'il n'y avait aucune différence entre les laïques et les prêtres, auxquels il n'est pas permis de combattre. Ainsi faisaient les Gaulois, les Espagnols et les Lombards, et à cause de ce crime abominable ils ont été vaincus et ont perdu leur patrie. Nous ne diminuons en rien l'honneur ni les biens des églises, mais nous voulons que les prêtres respectent leur dignité et les décrets des saints canons, car ceux qui permettent de faire le mal sont aussi coupables devant Dieu et ses saints que ceux qui le font eux-mêmes. Si nos ordres sont bien observés des deux parts, nous croyons que toutes les nations païennes tomberont devant nous : nous remporterons la vic-

toire, et faisant ainsi le bien, avec l'aide de Dieu, nous posséderons la vie éternelle. »

§ 17. — LÉGISLATION RELIGIEUSE. — L'ÉGLISE ET LE CLERGÉ SOUS CHARLEMAGNE.

(*Capitulaires.*)

Que tous viennent à l'église les jours de fêtes et les dimanches, et que nul n'invite un prêtre chez lui pour dire la messe. Que l'église de Dieu soit honorée; que les autels soient vénérés, selon leur dignité. Que la maison de Dieu ne soit pas ouverte aux chiens et que l'on ne s'occupe pas d'affaires séculières ou de vaines conversations dans les églises.

Que l'on ne tienne pas de marchés le jour du Seigneur, mais seulement les jours où chacun peut travailler pour son seigneur.

Que tout le peuple chrétien sache par cœur le Symbole de la foi catholique et l'Oraison dominicale.

Que les jeûnes de l'Eglise ne soient pas rompus sans nécessité.

Que chacun paye la dîme de ses biens, et que les dîmes soient employées suivant les ordres de l'évêque.

Que les dîmes du peuple soient divisées en quatre parts : la première pour l'évêque, la deuxième pour le clergé, la troisième pour les pauvres, la quatrième pour l'entretien des églises, ainsi qu'il est écrit dans le décret du pape Gélase.

Que des laïques ne soient pas supérieurs des monastères et que les archidiacres ne soient pas laïques.

Celui qui se présente pour être ordonné sera d'abord examiné par l'évêque sur sa foi et sur ses mœurs. Que personne ne soit ordonné pour de l'argent.

Que les diacres ne soient pas ordonnés et que les

vierges ne soient pas consacrées avant vingt-cinq ans. Que les prêtres ne soient pas ordonnés avant trente ans.

Que les prêtres aient un soin particulier des grands criminels, de crainte qu'ils ne meurent chargés de leurs forfaits et que le Christ ne vienne prendre leurs âmes en juge irrité. De même ils feront en sorte que les malades et les pénitents ne meurent pas sans avoir reçu l'onction de l'huile sainte, la réconciliation et le viatique.

Lorsqu'il aura été ordonné de prier pour le roi ou pour ses fidèles, n'importe pour quelle cause, que personne ne se montre négligent en ce point.

Nous décrétons que, suivant les canons, chaque évêque devra veiller dans son diocèse, avec l'aide du comte qui est le défenseur de l'Eglise, à ce que le peuple de Dieu ne se livre pas aux pratiques païennes, à ce qu'il rejette et méprise toutes les impuretés des gentils, les sacrifices profanes offerts aux morts, les sortilèges et les divinations, les talismans et les augures, les immolations de victimes que des insensés offrent à la porte des églises au nom des saints martyrs, les irritant par là au lieu de se les rendre favorables.

Que personne ne cherche des sorts dans l'Evangile ni dans le Psautier.

Que les évêques, les abbés et les abbesses veillent avec soin sur les trésors des églises, afin que rien ne se perde par la perfidie ou la négligence des gardiens; car des marchands juifs et autres se vantent de pouvoir acheter d'eux tout ce qui leur plaît.

Les prêtres qui ne savent pas remplir convenablement leur ministère et qui ne s'efforcent pas de s'instruire suivant l'ordre de leurs évêques, ceux qui méprisent les canons, doivent être éloignés de leurs fonctions, jusqu'à ce qu'ils se soient entièrement corrigés.

Quiconque, après avoir été plusieurs fois averti par son évêque, négligera de s'instruire, sera privé de son office et perdra son église, parce que ceux qui ignorent la loi de Dieu ne peuvent l'annoncer et la prêcher aux autres.

Nous interdisons à tous les serviteurs de Dieu de chasser, de courir les forêts avec des chiens, d'avoir des éperviers et des faucons.

Que les moines et ceux qui sont constitués dans la dignité du sacerdoce ne se mêlent point d'affaires séculières.

Que les moines et les clercs n'entrent pas dans les cabarets pour manger ou pour boire. S'ils ont un différend entre eux, qu'ils soient jugés par leur évêque et non par des séculiers.

Qu'aucun juge ne fasse arrêter ou n'ose condamner un prêtre, un diacre, un clerc ou un serviteur d'une église, sans que l'évêque en soit informé.

S'il le fait, qu'il soit exclu de l'Eglise à laquelle il a fait tort, jusqu'à ce qu'il ait reconnu et réparé sa faute.

§ 18. — LE DROIT D'ASILE AU TEMPS DE CHARLEMAGNE. — QUERELLE D'ALCUIN ET DE THÉODULFE, ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

(*Lettres d'Alcuin et de Charlemagne*, dom Bouquet, V, 619, 628.)

« Alcuin à ses très chers fils en Jésus-Christ Candidus et Nathanaël, salut. Mes soins et mon affection veillent sur vous à toute heure, et je souhaite que par vos mœurs et votre vie religieuse vous vous rendiez agréables à Dieu et à mon seigneur David [1], et que par

1. C'était le nom que prenait Charlemagne dans l'école ou académie qu'il avait fondée dans son palais pour lui-

vos bonnes œuvres vous serviez d'exemple à tous ceux qui vivent dans le palais. J'aurais beaucoup de choses à vous écrire, mais je me borne à ce qui me paraît nécessaire en ce moment pour vous et pour moi.

« Le vénérable évêque d'Orléans, Théodulfe, a une querelle avec quelques-uns de vos confrères de Saint-Martin au sujet d'un condamné fugitif. Cet homme, après avoir subi plusieurs châtiments, s'est échappé de sa prison et s'est réfugié dans l'église de Saint-Martin, l'illustre confesseur du Christ; il a confessé ses péchés et demandé la réconciliation, faisant appel à César et demandant à être conduit en sa très sainte présence. Nous l'avons rendu aux serviteurs de l'évêque d'Orléans; mais ceux-ci l'ont abandonné devant la porte de l'église, parce qu'ils craignaient d'être attaqués en route. D'autres hommes du même évêque sont alors survenus en grand nombre. Bien que ce fût un dimanche, ils sont entrés dans l'église pour reprendre le fugitif, pour profaner la maison du Seigneur et violer le privilège du bienheureux Martin. Nos moines les ont chassés du chœur, mais le bruit s'était déjà répandu qu'une armée d'Orléanais voulait profaner le tombeau de saint Martin. Les pauvres gens de la campagne et les mendiants accouraient de toute part, prêts à défendre leur défenseur. La terreur et le tumulte étaient au comble. Nos frères ont délivré de leurs mains les hommes de l'évêque, et ils

même et pour les princes et princesses de sa famille. Alcuin y figurait sous le nom de Flaccus. Angilbert s'appelait Homère ; Eginhard, Beléséel, du nom du neveu de Moïse, architecte des Hébreux ; Riculf, archevêque de Mayence, Flavius Damætas, etc. Voir, sur l'Académie Palatine et l'enseignement qu'on y donnait, Guizot, *Civilisation en France*, XXII.

ont fait sortir le peuple de l'église. Mais je sais que cet évêque porte contre eux plusieurs accusations. Il exagère ce qui est arrivé et ajoute beaucoup de choses qui ne sont pas arrivées. Aussi, mes très chers fils, je vous engage à vous prosterner devant mon seigneur David, empereur très juste. Demandez-lui la permission, lorsque viendra l'évêque, de discuter avec lui s'il est juste d'enlever de force un fugitif réfugié dans une église ; s'il est équitable de ne pas conduire à César celui qui fait appel à César ; s'il est permis de dépouiller un pénitent qui avoue son crime et si l'on observe ainsi la parole du Seigneur, qui dit : *La miséricorde s'élèvera au-dessus de la rigueur du jugement.* Enfin le privilège accordé aux églises du Christ pour la protection des fugitifs est consacré par les censures des saints canons et les dispositions mêmes des lois séculières qui ordonnent de le respecter. Nous ne pouvons croire que le très pieux empereur Charles ait voulu nous ordonner le contraire. »

Réponse de Charlemagne. — Il blâme la conduite des moines de Saint-Martin. (Lettres de Charlemagne.)

« La veille du jour où est arrivée votre lettre, nous en avons reçu une de l'évêque Théodulfe, dans laquelle il se plaint de l'injure faite à ses hommes et de votre désobéissance à nos ordres. C'est nous qui vous avons commandé par écrit et sous l'autorité de notre nom de rendre un clerc échappé de sa prison et caché dans la basilique de Saint-Martin, et, dans cet ordre que vous nous renvoyez, nous croyons n'avoir rien commandé contre la justice. Nous nous sommes fait relire les deux lettres, la vôtre et celle de Théo-

dulfe, et la vôtre nous a paru de beaucoup la plus amère et la plus irritée. Vous prenez la défense d'un coupable ; vous accusez un évêque et vous insinuez, sans vous expliquer clairement, que le fugitif pourrait et devrait être admis à l'accuser. Mais il est établi par les lois divines et humaines qu'un criminel ne peut accuser personne. Vous prétendez l'avoir défendu parce qu'il a fait appel à César, à l'exemple du bienheureux apôtre Paul. Mais Paul était accusé par les juifs, et non jugé, lorsqu'il a fait appel à César : aussi lui a-t-on permis d'aller trouver César. Au contraire, ce clerc infâme a été accusé, jugé, mis en prison ; il s'est échappé ; il est entré, contre la loi, dans une basilique où il n'aurait pas dû pénétrer avant d'avoir accompli sa pénitence, et il y continue, nous dit-on, sa vie désordonnée. Il a fait appel à César, comme saint Paul ; mais il n'aura pas, comme lui, la permission d'aller trouver César. Nous vous commandons de le rendre à celui devant lequel il a été accusé et condamné, car il ne convient pas de changer pour un tel homme l'ordre que nous avions donné d'abord. Ce qui nous surprend, c'est que seuls entre tous vous osiez contrevenir à notre décret, quand il est évident, d'après la coutume ancienne et les lois, que les décrets des rois doivent être exécutés, et qu'il n'est permis à personne de mépriser leurs édits ou leurs statuts. Nous ne pouvons trop nous étonner que vous aimiez mieux vous rendre aux prières de ce misérable qu'aux ordres de notre autorité. Il est clair qu'avec cet homme l'amour de la discorde et la haine de la charité sont entrés dans votre maison. Vous savez en effet, vous que l'on appelle moines et serviteurs de Dieu (plût au ciel que vous le fussiez véritablement !) combien de mauvais bruits courent sur votre compte.

Vous vous dites tantôt moines, tantôt chanoines, tantôt ni l'un ni l'autre. Dans votre intérêt et pour corriger votre mauvaise réputation, nous avons choisi pour vous un maître et un guide que nous avons appelé d'une province lointaine [1], afin qu'il vous remette dans la bonne voie par ses discours et ses conseils et qu'il vous forme par le bon exemple de sa vie. Mais, hélas! les choses ont tourné autrement, et vous êtes devenus les ministres du diable pour répandre la discorde entre les sages et les docteurs de l'Eglise. Quel que soit votre nom, chanoines ou moines, vous nous avez désobéi : vous comparaîtrez devant le placite, à la date que notre envoyé vous indiquera. Vous y viendrez, bien que vous vous défendiez dans votre lettre d'avoir provoqué une sédition, et vous expierez par une satisfaction convenable le crime que vous avez commis. »

§ 19. — CHARLEMAGNE APPELLE A LUI LES SAVANTS ET FONDE DES ÉCOLES.

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 3.)

Il tenait en grand honneur les grands clercs et les maîtres des arts libéraux : les arts et les métiers aimait pour ce que il en savait ; car il en avait assez appris en sa jeunesse. En son temps, l'étude de la théologie et de la philosophie était comme mise en oubli, et l'étude de la divinité aussi comme toute entrelaissée.

Et advint en son temps, comme Dieu l'avait ordonné, que deux moines nés en Ecosse arrivèrent en France,

1. Alcuin, originaire de la Grande-Bretagne

ils étaient passés avec des marchands de la Grande Bretagne. Ces moines étaient merveilleusement sages en choses temporelles et en divines Ecritures, prudents étaient ; nulle autre marchandise ne menaient fors que ils désiraient que le monde fût instruit et enseigné de leur doctrine; pour ce criaient chaque jour au peuple : Si aucun est désireux d'apprendre la science, vienne à nous et apprenne. Si longuement et persévéramment crièrent ainsi par tout où ils allaient, que le monde s'en émerveillait, et aucuns disaient que ils fussent fous ou dévoyés. La nouvelle vint à l'empereur, qui toujours avait aimé la science; hâtivement furent mandés; et, quand ils furent devant lui, il leur demanda si ce était vrai que ils eussent la science ; ils répondirent que ils l'avaient et que ils étaient prêts de la donner et de l'apprendre au nom de Notre-Seigneur à ceux qui la requéraient. Après l'empereur leur demanda quel loyer ils voulaient avoir de ce faire ; ils répondirent que rien ne voulaient, fors tant seulement lieux convenables à ce faire, et âmes subtiles et ingénieuses et nettes de péchés, et la soutenance du corps tant seulement, sans laquelle nul ne peut vivre en cette mortelle vie. Quand l'empereur ouït ce, il fut rempli de merveilleuse joie, car il désirait moult cette chose. Premièrement les tint avec lui une pièce de tens jusques à tant que il fut tens d'ostoïer contre ses ennemis. Lors commanda que l'un, qui Clémens avait nom, demeurât à Paris. Enfin fit quérir les fils de nobles hommes, de moyens et de plus bas : et commanda qu'on leur enseignât tout ce qui métier leur serait, leur fit faire lieux et écoles convenables pour apprendre. L'autre envoya en Lombardie et lui donna l'abbaye de Saint-Augustin de lez la cité de Pavie, pour ce que tous ceux qui

voudraient apprendre sa science allassent à lui en ce lieu.

Quand Albin, par surnom Alcuin, qui Anglais était et demeurait encore en son pays, ouït dire que l'empereur recevait ainsi les religieux et les sages hommes qui venaient à lui, il requit une nef et passa en France, vint à l'empereur, et amena aucuns compagnons avec lui[1]. Cet Albin était homme exercé et sage en toutes Ecritures sur tous ceux qui furent en ce tens : si n'était pas merveille; car il était disciple du très sage Bède [2], qui après saint Grégoire fut le plus excellent expert qui oncques fut des saintes Ecritures. Tant que il vécut, l'empereur le tint toujours devers lui, fors quand il lui convenait aller aux armes contre ses ennemis. Lui donna l'abbaye de lez Tours, pour ce que il se reposât là, et prit ceux qui de lui voudraient apprendre, jusques à tant que l'empereur fût retourné. Tant multiplia et fructifia sa doctrine à Paris et dans tout le royaume de France, que Dieu merci la fontaine de doctrine et de science est à Paris aussi comme elle fut jadis à Athènes et à Rome.

Et comme il fut si grand philosophe et si merveilleux maître en toutes écritures, il était de haute vie et orné de mœurs et de vertus. De lui l'empereur apprit moult de sciences libérales, mais en l'art de grammaire son maître fut Pierre de Pise [3]. En si

1. Voir la notice sur Alcuin à la fin du volume.

2. Bède, surnommé le Vénérable, théologien et historien anglais, né vers 673, mort vers 735.

3. Pierre de Pise, grammairien et théologien italien. On ne sait pas les dates de sa naissance ni de sa mort. Eginhard (ch. 25) ajoute : « Charles s'appliquait aussi à l'écriture, et il avait toujours des tablettes sous son chevet pour s'exercer à tracer des caractères, dès qu'il avait

grande révérence l'avait l'empereur, que il l'appelait son maître et se nommait son disciple. Plus attentivement l'empereur étudiait l'art de l'astronomie et au cours des étoiles que en nulle autre science.

§ 20. — CHARLEMAGNE VISITE L'ÉCOLE ÉTABLIE DANS SON PALAIS.
(*Moine de Saint-Gall*, I, 38.)

Le victorieux Charles, étant revenu en Gaule après une longue absence, appela devant lui les enfants qu'il avait confiés à Clément et se fit présenter leurs compositions en prose et en vers. Celles des enfants d'une condition moyenne ou inférieure étaient ornées de tous les agréments de la science : celles des nobles étaient gâtées par toute sorte de sottises. Alors le très sage Charles, imitant la justice du Juge éternel, fit passer à sa droite ceux qui avaient bien travaillé. « Grâces vous soient rendues, mes fils, leur dit-il, car vous avez fait tout ce qui vous était possible pour accomplir mes ordres et servir en même temps vos propres intérêts. Appliquez-vous maintenant à atteindre la perfection : je vous donnerai des évêchés et des monastères magnifiques, et vous serez toujours dignes d'honneur à mes yeux. » Tournant ensuite vers ceux qui étaient à gauche son visage irrité et son regard de flamme qui les faisait trembler jusqu'au fond du cœur, il leur adressa d'une voix de tonnerre ces terribles paroles : « Vous qui êtes nobles, fils des premiers du royaume, enfants pleins de

quelque loisir. Mais il fit peu de progrès dans cet art, parce qu'il s'y était appliqué tardivement et dans un âge déjà avancé. »

grâce et de gentillesse, fiers de votre naissance et de vos richesses, au mépris de mes ordres et de votre propre gloire, vous avez négligé l'étude des lettres pour vous livrer au plaisir, au jeu, à la paresse ou à de vaines occupations. Par le Roi des cieux, je ne fais pas grand cas de votre noblesse et de votre beauté : que d'autres vous admirent ! Sachez à n'en pas douter que, si vous ne réparez pas votre négligence passée par un travail assidu, vous n'obtiendrez jamais rien de bon du roi Charles. »

Je ne dois pas oublier de dire qu'il n'y eut aucun des élèves de cette école qui ne devînt plus tard un abbé très savant ou un évêque très illustre. Je citerai parmi ceux-là mon seigneur Grimoald, qui étudia d'abord en Gaule et ensuite en Italie. Comme je n'ai pas fait d'exception et que je ne veux pas être accusé de mensonge par ceux qui sont instruits de toutes ces choses, j'ajoute qu'il y avait dans cette école deux fils de meuniers, serfs de Saint-Colomban. Il n'était pas convenable qu'ils fussent élevés à la dignité d'évêques ou d'abbés. Mais ils furent nommés, à cause de leur mérite, prévôts ou prieurs du monastère de Bobbio, fondé par leur maître, et le gouvernèrent l'un après l'autre avec une grande autorité.

§ 21. — CHARLEMAGNE DISPOSE DES ÉVÊCHÉS EN FAVEUR DES CLERCS DE SA CHAPELLE.

(*Moine de Saint-Gall*, I, 4, 5, 6.)

Un de ces pauvres écoliers, non moins habile à parler qu'à écrire, était devenu clerc de la chapelle du roi. C'est le nom que les rois des Francs donnaient à leur oratoire, à cause de la chape de saint Martin

qu'ils faisaient porter dans toutes leurs guerres pour obtenir leur salut et la défaite de leurs ennemis. Comme on annonçait au très prudent Charles la mort d'un certain évêque, l'empereur demanda s'il n'avait pas amassé quelques provisions en vue de son passage. On lui répondit : « Seigneur, rien que deux livres d'argent. » A ces mots, le jeune homme, incapable, même en présence du roi, de cacher son sentiment, s'écria comme malgré lui : « Faible viatique pour un voyage si long! » L'empereur, après un instant de réflexion, lui dit : « Si tu recevais cet évêché, te préparerais-tu mieux pour ce long voyage? » Celui-ci, dévorant ces paroles comme des raisins mûrs avant le temps, tomba aux pieds du roi en disant : « Seigneur, cela dépend de la volonté de Dieu et de votre puissance. » Et le roi lui dit : « Tiens-toi derrière ce rideau, et juge combien tu as d'amis qui t'aideront à obtenir cet honneur. » Les courtisans qui avaient appris la mort de l'évêque et qui épiaient sans cesse les malheurs ou la mort de ceux dont ils convoitaient les dignités, cherchaient à se faire donner cet évêché par le moyen des familiers de l'empereur. Mais le prince ne se laissa pas détourner de sa résolution et opposa à tous le même refus en disant qu'il ne voulait pas mentir à ce jeune homme. Enfin la reine Hildegarde, après avoir envoyé d'abord les grands de sa cour, vint elle-même trouver son mari pour qu'il accordât cet évêché à un de ses clercs. L'empereur écouta sa requête avec bienveillance et lui dit qu'il ne voulait ni ne pouvait rien lui refuser, mais qu'il ne manquerait pas de parole à son jeune clerc.

La reine, suivant la coutume de toutes les femmes lorsqu'elles veulent faire prévaloir leurs desseins et

leurs désirs sur les résolutions de leurs époux, dissimula son dépit, prit sa voix la plus douce et tenta par ses caresses de fléchir l'âme inébranlable de l'empereur. « Mon seigneur et mon roi, lui dit-elle, cet évêché sera perdu, si vous le donnez à cet enfant. Je vous en prie, mon très doux seigneur, donnez-le à mon clerc, votre fidèle serviteur. » Alors le jeune homme, qui s'était tenu derrière le rideau, s'écria dans sa frayeur : « Seigneur roi, tenez bien votre courage, afin que personne ne vous enlève la puissance que Dieu vous a conférée. » L'empereur, toujours fidèle à sa parole, l'appela hors de sa cachette et lui dit : « Reçois cet évêché, et prends soin de faire de plus grandes dépenses et d'amasser pour moi et pour toi un viatique suffisant pour ce long voyage d'où l'on ne revient pas. »

Il y avait dans la maison du roi un clerc pauvre, méprisé et peu instruit dans les lettres. Bien qu'il fût haï de tous, le très pieux Charles, ayant compassion de sa pauvreté, n'avait jamais consenti à le chasser ni à l'exclure de sa présence. La veille de la fête de saint Martin, on annonça à l'empereur la mort d'un autre évêque. Il fit appeler un de ses clercs, également recommandable par sa noblesse et son savoir, et il lui donna cet évêché. Celui-ci, plein de joie, invita aussitôt chez lui un grand nombre de courtisans et de gens venus de son nouveau diocèse et leur fit préparer à tous un splendide festin. Endormi dans le vin et dans la bonne chère, il négligea pendant cette sainte nuit de se rendre à l'office des vigiles. L'usage était que le maître du chœur désignât la veille à chacun le répons qu'il devait chanter pendant la nuit. Celui qui avait pour ainsi dire cet évêché dans la main avait été chargé de ce répons : « Seigneur, si je suis en-

core nécessaire à ton peuple. » Comme il était absent, un long silence se fit après la leçon. Les clercs s'exhortaient l'un l'autre à chanter le répons; mais, comme chacun avait le sien, personne ne voulait en chanter un autre. « Enfin, dit l'empereur, que quelqu'un chante [1] ! » Alors ce pauvre clerc, enhardi par une inspiration divine et encouragé par l'ordre du roi, se mit à chanter le répons. Lorsqu'il l'eut terminé, il commença à chanter d'une voix très harmonieuse l'Oraison Dominicale. Les autres voulaient l'en empêcher, mais l'empereur ordonna de le laisser finir. Après les matines, lorsque Charles fut rentré dans sa chambre à coucher du palais pour se chauffer et se parer en vue de la solennité du jour, il fit appeler ce vieux serviteur qui venait de chanter pour la première fois de sa vie. « Qui donc, lui demanda-t-il, t'a ordonné de chanter ce répons? — Seigneur, répondit-il en tremblant, c'est vous qui avez commandé que quelqu'un chantât. — Fort bien, dit le roi. Cet orgueilleux ne craint ni ne respecte ni Dieu ni le plus puissant des amis de Dieu; il n'a pas su résister même pour une nuit à l'attrait du plaisir, afin de commencer au moins le répons qu'il aurait dû chanter : je lui enlève cet évêché suivant la volonté divine. Dieu te le donne, et je te l'accorde : gouverne-le sous l'autorité du pape et des saints canons. »

Un autre évêque étant mort, l'empereur nomma un jeune homme à sa place. Celui-ci tout joyeux allait monter à cheval pour partir, et ses serviteurs lui

1. « La manière de chanter et de lire amenda, comme qui s'en savait entremettre et de l'un et de l'autre; mais ne lisait nulle fois en l'église, ni ne chantait fors aucunes fois en commun et à basse voix. » (*Chron. de Saint-Denis*, III, 2.)

avaient apporté un escabeau pour qu'il pût y monter avec la gravité qui convient à un évêque. Mais le jeune homme, s'indignant qu'on voulût le traiter comme un infirme, s'élança sur sa monture avec tant d'impétuosité qu'il faillit tomber de l'autre côté. Le roi, qui le regardait du haut d'un balcon du palais, le fit rappeler aussitôt et lui dit : « Mon cher ami, tu es prompt et agile, léger et rapide à la course. Tu sais que la tranquillité de notre empire est sans cesse troublée par la guerre : j'ai besoin d'avoir dans ma suite un clerc semblable à toi. Reste donc pour être le compagnon de nos travaux, tant que tu pourras monter si lestement sur ton cheval. »

§ 22. — LETTRE ADRESSÉE PAR CHARLEMAGNE AUX ÉVÊQUES ET AUX ABBÉS POUR LEUR RECOMMANDER L'ÉTUDE DES LETTRES.

(Dom Bouquet, V, 621.)

« Nous avons jugé d'accord avec nos fidèles que, dans les évêchés et les monastères dont le gouvernement vous est confié, il ne suffit pas de faire observer la règle et la pratique de la vie religieuse, mais que vous devez aussi vous appliquer à instruire dans les lettres ceux qui sont capables d'apprendre, suivant l'intelligence que Dieu a donnée à chacun. L'observation de la règle fait l'ornement des mœurs : de même, le zèle que l'on apporte à enseigner et à apprendre fait l'ordre et l'ornement du langage. Ceux qui désirent plaire à Dieu en faisant bien ne doivent pas négliger de lui plaire en parlant bien, car il est écrit : *Vous serez justifié par vos paroles ou vous serez condamné par vos paroles.* Nous avons souvent reçu dans ces dernières années des lettres qu'on nous écri-

vait de certains monastères, et où l'on nous parlait des pieuses et saintes prières offertes pour nous par les moines. Nous avons trouvé dans la plupart de ces récits des intentions droites et un langage inculte. Ce qu'une pieuse dévotion leur dictait au fond du cœur, ils ne pouvaient l'exprimer au dehors que dans un style grossier et rempli de fautes, à cause de leur négligence à s'instruire. Puisqu'ils étaient trop ignorants pour bien écrire, il y avait lieu de craindre qu'ils ne fussent trop ignorants pour bien comprendre les saintes Ecritures. Et nous savons tous que, si les erreurs de mots sont dangereuses, les erreurs de sens le sont bien plus encore. Nous vous exhortons donc, non seulement à ne pas négliger l'étude des lettres, mais à vous y appliquer avec une ardeur pleine d'humilité et agréable à Dieu, afin de pouvoir pénétrer plus facilement et plus sûrement les mystères des divines Ecritures. Choisissez pour cet ouvrage des hommes qui aient à la fois la volonté et le pouvoir de s'instruire et le désir d'instruire les autres. Nous souhaitons que vous soyez comme il convient à des soldats de l'Eglise, dévots au dedans et savants au dehors. Il faut que ceux qui viennent vous visiter pour l'honneur de Dieu et de la vie religieuse soient édifiés de votre maintien et qu'ils reconnaissent votre science en vous entendant lire ou chanter, afin qu'ils s'en retournent pleins de joie et rendant grâces à Dieu. Ne négligez pas d'envoyer des copies de cette lettre à vos suffragants et à vos collègues dans l'épiscopat et dans tous les monastères, si vous voulez obtenir nos bonnes grâces. »

§ 23. — LETTRE DE L'EMPEREUR AUX LECTEURS DES ÉGLISES.
(*Lettres de Charlemagne*, Dom Bouquet, 622.)

« L'indolence de nos ancêtres avait presque réduit à rien l'étude des lettres. Nous nous efforçons de la ranimer, et nous invitons tous ceux que nous pouvons décider par notre exemple à pousser jusqu'au bout l'étude des livres sacrés. Tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament étaient défigurés par la maladresse des copistes : avec l'aide de Dieu, qui nous assiste en toutes choses, nous les avons entièrement corrigés. Excités par les exemples de Pépin, notre père, qui a introduit dans toutes les églises des Gaules les belles traditions du chant romain, nous nous préoccupons avec une égale sollicitude de leur procurer un recueil des leçons les plus importantes. Ceux qui ont essayé d'en faire un pour les offices de la nuit ont perdu leur travail, malgré toute leur bonne volonté : des leçons y sont transcrites sans les noms de leurs auteurs, et elles sont criblées de fautes Nous n'avons pu souffrir que sous notre règne on entendît résonner au milieu des leçons de l'office sacré des solécismes discordants, et nous avons chargé Paul Diacre [1], notre ami, de polir ce travail, c'est-à-dire de parcourir avec soin les écrits des saints Pères pour cueillir quelques fleurs dans leurs champs qui en sont couverts, et réunir comme en une guirlande celles qui lui sembleraient convenir le mieux. Il s'est empressé de nous obéir et nous a présenté deux volumes de leçons pour tout le cours de l'année, chacune

1. Paul Diacre, né en Italie vers 730, mort vers 796, a laissé une *Continuation de l'histoire romaine d'Eutrope* et une intéressante *Histoire des Lombards*.

convenant à une fête particulière, et toutes exemptes de fautes. Après en avoir soigneusement examiné le texte, nous les avons approuvées de notre autorité, et nous vous les envoyons pour les lire dans les églises du Christ. »

§ 24. — LETTRES D'ALCUIN A CHARLEMAGNE.

Alcuin demande la permission d'envoyer chercher des livres en Angleterre.

(*Lettres d'Alcuin*, Dom Bouquet, V, 605.)

« Il manque à votre serviteur une partie des livres les plus précieux de l'érudition scolastique. Je les avais dans ma patrie, grâce au zèle de mon excellent et très pieux maître et à mes propres efforts. Je parle ainsi à Votre Excellence, afin que vous examiniez, dans votre ardent amour pour toute science, s'il ne conviendrait pas d'envoyer quelques-uns de mes élèves pour aller chercher dans ce pays tous les livres qui nous sont nécessaires et rapporter en France les fleurs de la Bretagne, afin qu'elles ne se trouvent pas seulement dans les jardins fermés d'York, mais que la Touraine ait aussi sa part des productions et des fruits du Paradis, qui se répandront en parfums embaumés, quand l'Auster soufflera sur les bords de la Loire. »

Il conseille à Charlemagne de traiter avec douceur les nouveaux convertis.

(*Lettres d'Alcuin*, Dom Bouquet, V, 612.)

« Que votre dévotion prudente et agréable à Dieu choisisse pour ce peuple de néophytes[1] des prédica-

1. Les Avares.

teurs pieux, de mœurs pures, instruits dans la science sacrée de la vraie foi, imbus des préceptes de l'Évangile et disposés à suivre dans leur mission l'exemple des saints Apôtres. Ceux-ci présentaient d'abord le lait, c'est-à-dire les préceptes les plus doux, aux nouveaux convertis. Que votre piété éclairée par la sagesse juge s'il est bon de soumettre à la rigueur des dîmes ces peuples ignorants qui ne font que commencer à croire. Il faut se demander si les apôtres instruits par Jésus-Christ lui-même ont exigé la dîme ou ont ordonné qu'elle fût payée. Nous savons nous qu'il est très bon de payer la dîme de nos richesses. Mais il vaudrait mieux pour l'Eglise y renoncer que de perdre la foi de ces peuples. Nous qui sommes nés, élevés et instruits dans la foi catholique, c'est à peine si nous consentons à prélever cet impôt sur nos richesses. A plus forte raison, une foi récente des esprits encore peu formés, des cœurs encore attachés aux biens terrestres ne se résigneraient pas facilement à les abandonner. »

Il s'excuse de ne pas accompagner Charlemagne en Italie.
(*Lettres d'Alcuin*, Dom Bouquet, V, 615.)

« Vous me reprochez de préférer les toits enfumés de Tours aux palais dorés des Romains, je sais que votre prudence connaît ce proverbe de Salomon : « Mieux vaut habiter le coin d'une masure que de vivre dans un palais avec une femme querelleuse. » Excusez-moi donc si le fer me semble plus dangereux pour ma vue que la fumée. Les Tourangeaux se contentent de leurs toits enfumés, où, grâce à Dieu et à votre bonté vigilante, ils vivent dans une paix profonde.

Rome, dont l'histoire débute par la querelle de deux frères, a toujours conservé quelque chose de ce venin, et c'est la discorde de ses habitants qui vous oblige à quitter en toute hâte vos chères demeures de la Germanie pour aller étouffer ce fléau. Votre absence fait couler nos larmes, et nos prières vous suivent dans votre voyage. Mais je ne me résigne pas à être privé de vos lettres. Qu'elles viennent souvent me consoler; que je puisse les baiser, les relire et en garder au fond de mon cœur la douceur incomparable. »

§ 25. — ÉPITAPHE D'ALCUIN ÉCRITE PAR LUI-MÊME.

(*Alcuini Carmina*, Dom Bouquet, V, 414.)

« Passant, arrête un instant tes pas et grave mes paroles dans ton cœur. Que mon sort t'instruise de celui qui t'attend. J'ai été ce que tu es maintenant, voyageur illustre dans le monde; et tu seras un jour ce que je suis aujourd'hui. Je recherchais les délices du monde, et maintenant je ne suis que cendre et poussière et les vers font de moi leur nourriture. Souviens-toi donc de soigner ton âme avant ta chair, car la chair passe et l'âme demeure. A quoi bon acheter de grandes terres? Vois combien est petite la fosse où je repose : la tienne ne sera pas plus grande. Pourquoi désires-tu revêtir d'une pourpre tyrienne ce corps qu'un ver affamé dévorera bientôt. Comme les fleurs périssent quand le vent souffle avec violence, ainsi ta chair périra, et avec elle toute ta gloire. Pour me récompenser des vers que tu viens de lire, demande au Christ, je te prie, qu'il fasse grâce à son serviteur. Je t'en conjure, que

personne ne viole les droits sacrés de ma sépulture, jusqu'à ce que la trompette retentisse du haut de la demeure des anges. Mon nom était Alcuin, et j'ai toujours aimé la sagesse. Prie pour moi dans ton cœur en lisant l'inscription de mon tombeau. »

§ 26. — PRÉFACE DE LA VIE DE CHARLEMAGNE PAR EGINHARD TRADUITE DANS LES CHRONIQUES DE SAINT-DENIS.

(*Gestes de Charlemagne*, I, 1.)

Je Eginhard, nourri au palais de monseigneur le victorieux prince et très renommé empereur Charlemagne, ai proposé à décrire ses mœurs et sa vie à l'aide de Notre-Seigneur au plus brièvement que je pourrai, et mêmement ce que il fit. Si est profitable chose de retenir par écriture les victoires et les faits de si grand prince, pour ce que son nom et sa renommée ne soit mise en oubli, si que les rois et les princes chrétiens prennent essample à ses faits et à sa conversation. Griève chose me sembla à entreprendre ou entrelaisser cette œuvre par mon défaut et par ma négligence, quand je savais que nul ne le pouvait savoir plus certainement que moi, qui présent y avais été, et vu de mes propres yeux, et bien pensais que nul autre que moi ne les avait écrits. Une autre chose raisonnable me muet qui doit bien suffire toute seule à ce que je sois tenu à décrire sa vie : c'est ce que il me nourrit et la très grande amour qu'il avait toujours à moi et je à lui et à tous ses enfants, depuis cette heure que je commençai premièrement en son palais à converser, qui me contraint et lie à ce que je montre par œuvre après sa mort la bonne volonté que je eus à lui quand il

vivait. Si serais noté et coupable d'ingratitude, si je ne me reconnaissais aux honneurs et aux bénéfices que il me fit en sa vie.

§ 27. — HISTOIRE D'ANGILBERT, GENDRE DE CHARLEMAGNE, PLUS TARD ABBÉ DE SAINT-RIQUIER.

(*Chron. de Saint-Riquier.*)

L'illustre Angilbert avait mérité par sa noblesse et son savoir l'amitié du roi Charles, qui l'avait admis au nombre de ses familiers et lui avait donné en mariage sa fille Berthe. Il eut d'elle deux fils, Harnid et Nithard [1]. Le roi, pour l'élever encore parmi les grands de sa cour, lui confia le duché de toute la France maritime, depuis l'Escaut jusqu'à la Seine. Pendant qu'il parcourait cette province et qu'il visitait le Ponthieu, il fut instruit des prodiges que le Christ ne cessait d'opérer sur le tombeau de son très saint confesseur Riquier. Ces merveilles lui inspirèrent un grand amour pour ce lieu. Il obtint de l'empereur la permission de reconstruire l'église de Saint Riquier, et le prince lui ouvrit ses trésors, où il puisa autant qu'il voulut pour accomplir son pieux dessein. Il reçut ensuite l'habit monastique avec une humilité sincère, et, l'abbé de ce lieu étant mort peu de temps après, Angilbert fut choisi pour le remplacer sur la demande de ses frères et par l'ordre de l'empereur. Celui-ci lui envoya des artisans habiles à travailler le bois, la pierre, le verre et le marbre. Et comme il voulait accorder de grands honneurs à ce monastère, tant par amour pour saint Riquier

1. Auteur d'une histoire intéressante des divisions entre les fils de Louis le Débonnaire, *De Dissensionibus Filiorum Ludovici Pii.*

que par affection pour son cher Angilbert il envoya demander dans tous les royaumes et dans toutes les villes de saintes reliques qu'il y fît porter. Lorsque Charlemagne d'excellente mémoire sortit de ce monde pour jouir, nous l'espérons, du royaume bienheureux et éternel, le vénérable Angilbert, bien qu'il fût accablé par la veillesse et par l'austérité de ses jeûnes et de ses veilles, fut un des quatre abbés qui signèrent avec lui son testament.

§ 28. — CAPITULAIRE DE THÉODULFE, ÉVÊQUE D'ORLÉANS, POUR L'ORGANISATION DES ÉCOLES DANS SON DIOCÈSE.

(*Theodulfi Capitula.*)

Si un prêtre veut envoyer à l'école son neveu ou une personne de sa famille, il peut l'envoyer à l'église de Sainte-Croix, aux monastères de Saint-Aignan, de Saint-Benoît ou de Saint-Lifard, ou dans les autres monastères placés sous notre direction.

Que les prêtres ouvrent des écoles dans les bourgs et les villages. Si quelqu'un des fidèles veut leur envoyer ses enfants pour qu'ils soient instruits dans les lettres, ils ne refuseront pas de les recevoir et de les instruire. Et qu'ils ne réclament pour cela aucun salaire, et qu'ils n'acceptent rien, si ce n'est ce qui leur sera offert de bonne grâce et par amitié.

§ 29. — CONSEILS ADRESSÉS PAR THÉODULFE AUX JUGES.

(*Theodulfi Paræncsis ad judices.*)

« Si quelqu'un a perdu son père ou sa mère, si une femme a perdu son mari, prends soin de défendre leur cause. Sois leur avocat, leur défenseur. Qu'ils



retrouvent en toi un père, une mère, un époux. Si un pauvre, un infirme, un enfant, un malade, un vieillard viennent te trouver, ne leur refuse ni ta compassion ni ton aide. Fais asseoir celui qui ne peut se tenir debout, prends par la main celui qui ne peut se lever. Soutiens celui dont le cœur, la voix, le pied et la main tremblent. Encourage par tes paroles celui qui est abattu, impose silence à celui qui menace. Rends des forces à celui qui craint, fais-toi craindre de celui qui se laisse emporter. »

§ 30. — THÉODULFE, ÉVÊQUE D'ORLÉANS, CÉLÈBRE LA PUISSANCE DE CHARLEMAGNE.

(*Theodulfi Carmina*, III, 1.)

Que le monde entier, ô roi, retentisse de tes louanges. Quoi que l'on puisse dire de ta gloire, on n'en dira jamais assez. Tu rappelles par ton nom David, par ta sagesse Salomon, par ta force David, par ta beauté Joseph. Tu protèges les richesses de tes sujets, tu châties les crimes, tu distribues les honneurs : c'est pourquoi tous ces biens te sont accordés. Réjouis-toi en recevant les trésors immenses que Dieu t'envoie des terres de Pannonie. Rends-lui de pieuses actions de grâces, et que ta main, comme elle le fait toujours, s'ouvre largement pour lui. Voici venir la nation des Huns, aux cheveux tressés, prête à servir le Christ. Que l'Arabe suive leur exemple. Hâte-toi, Cordoue, d'envoyer à notre roi, digne de tout honneur, les trésors amassés depuis de longs siècles. Arabes et Nomades, venez aux pieds du roi ; comme les Avares, fléchissez devant lui vos genoux et vos cœurs. Les Avares étaient aussi cruels, aussi

féroces que vous. Celui qui les a domptés saura bien vous dompter à votre tour.

§ 31. — COMPLAINTE SUR LA MORT DE CHARLEMAGNE, ATTRIBUÉE A COLOMBAN, ABBÉ DE SAINT-TROND.

(Dom Bouquet, V, 497.)

Hélas! depuis les lieux où le soleil se lève jusqu'aux rivages du couchant une même plainte s'échappe de toutes les bouches. Les peuples d'outre-mer sont frappés d'une amère douleur. Les Francs, les Romains et tous les croyants sont plongés dans le deuil. Les enfants, les veillards, les évêques illustres, les matrones pleurent la perte de César. Des fleuves de larmes ne cessent de couler : le monde entier pleure la mort de Charles. Christ, père des orphelins des pèlerins, des veuves et des vierges, toi qui commandes aux milices célestes, donne à Charles le repos dans ton royaume. Le glorieux empereur Charles est maintenant sous la terre, enseveli dans son tombeau. Malheur à toi, Rome, à toi, peuple romain, à toi, belle Italie, à tes villes renommées! La France, qui a souffert tant de cruelles injures, n'a jamais éprouvé pareille douleur. Depuis que l'auguste Charles repose dans la terre à Aix-la-Chapelle, la nuit ne m'apporte plus le sommeil, et le jour est pour moi sans clarté. O Colomban, sèche tes larmes et offre pour lui tes prières au Seigneur. Que le Christ reçoive le pieux Charles dans sa demeure sainte au milieu de ses apôtres.

FIN

NOTICES

SUR LES AUTEURS ET LES OUVRAGES DONT LES EXTRAITS PRÉCÉDENTS SONT TIRÉS

CHRONIQUES DE SAINT-DENIS

Gestes du roy Pépin. — Gestes de Charlemagne.

On attribue au ministre du roi Louis VII, Suger, l'idée de réunir en un seul corps tous les récits et documents historiques antérieurs. De là la rédaction des Grandes Chroniques de Saint-Denis, qui ne sont, à vrai dire, jusqu'au XII[e] siècle, qu'une vaste et indigeste compilation d'ouvrages antérieurs.

Les deux premiers livres des Gestes de Charlemagne, ne sont autre chose qu'une traduction plus ou moins exacte de la *Vita Caroli Magni* d'Eginhard et des Annales du même auteur. Les trois autres racontent les exploits fabuleux et les miracles attribués à Charlemagne pendant son prétendu voyage à Constantinople et à Jérusalem, l'histoire merveilleuse de Roland et beaucoup d'autres légendes qui semblent empruntées à la chronique apocryphe, mais fort ancienne, du faux Turpin [1].

ÉGINHARD.

Eginhard, comte, abbé et historien franc, était né dans la Franconie vers 771. Il fut élevé sous les yeux de Charlemagne et compta parmi ses maîtres Alcuin et Clément

1. Turpin, archevêque de Reims, mort vers l'année 800. On lui a faussement attribué une chronique compilée vers la fin du IX[e] siècle et intitulée : *De Vita Caroli Magni et Rolandi*.

l'Irlandais. L'empereur lui confia l'intendance des travaux publics, l'envoya comme ambassadeur au pape Léon III, et, s'il ne le prit pas pour gendre, comme on l'a cru sur la foi d'une légende, il le consulta du moins sur le choix de son successeur. Eginhard soutint énergiquement les droits de Louis le Débonnaire et mérita ainsi d'échapper à la disgrâce qui frappa lors de l'avènement de ce prince les anciens conseillers de Charlemagne. Vers la fin de sa vie, il se retira dans l'abbaye de Seligenstadt, qu'il avait fait bâtir, et mourut probablement en 844.

La *Vie de Charlemagne* est l'ouvrage le plus connu et le plus remarquable d'Eginhard. Il y montre les qualités d'un véritable historien. Son latin est clair et assez correct. Les *Annales* complètent et expliquent l'histoire de Charlemagne. Elles ont été souvent transcrites ou abrégées par les historiens des siècles suivants. On a encore de lui des *Lettres* curieuses pour l'étude des mœurs du temps, une *Histoire de la translation des reliques de saint Pierre et de saint Marcellin* et un poème sur le martyre de ces deux saints. Voir l'*Histoire de la civilisation en France de Guizot*, leçon XXIII.

CHRONIQUE DU MOINE DE SAINT-GALL.

L'auteur anonyme de cet ouvrage vivait au monastère de Saint-Gall à la fin du IXe siècle. Son livre, dédié à l'empereur Charles le Gros, est divisé en deux parties : la première traite des vertus militaires et des exploits de Charlemagne; la seconde, de la piété de ce prince et du soin qu'il apportait aux affaires ecclésiastiques. C'est une compilation diffuse et mal écrite, d'un style prétentieux et souvent obscur. On y trouve un grand nombre d'anecdotes d'une authenticité douteuse, mais qui présentent pourtant un certain intérêt, parce que l'auteur avait connu quelques-uns des compagnons d'armes du grand empereur et qu'il a dû s'inspirer de leurs récits.

ANASTASE LE BIBLIOTHÉCAIRE.

Anastase, surnommé le Bibliothécaire, écrivain ecclésiastique du IXe siècle, fut attaché à la cour de Rome au temps du pape Nicolas Ier et envoyé comme ambassadeur à Constantinople par l'empereur Louis II, petit-fils de Louis le Débonnaire. Son principal ouvrage est l'*Histoire des papes depuis saint Pierre jusqu'à Nicolas Ier*. On y trouve beaucoup de détails intéressants sur les relations des pontifes romains avec les premiers rois de la dynastie carolingienne.

CHRONOGRAPHIE DE THÉOPHANE

Théophane, abbé, théologien et historien byzantin, fut persécuté par l'empereur Léon V l'Isaurien, à cause de son zèle pour le culte des images. Il mourut exilé en 818. On a de lui une *Chronographie* ou Résumé chronologique de l'histoire du monde depuis l'avènement de Dioclétien jusqu'à la mort de Nicéphore (811). Cet ouvrage a été traduit en latin par Anastase le Bibliothécaire.

CAPITULAIRES DE CHARLEMAGNE

Les Capitulaires, contrairement à une opinion trop longtemps accréditée, ne forment pas un recueil législatif que l'on puisse comparer aux codes de Justinien ou à ceux des nations modernes. On comprend sous le nom de capitula (petits chapitres) une foule d'actes divers, lois anciennes révisées, complétées ou corrigées, ordonnances nouvelles promulguées dans les assemblées nationales et applicables dans tout l'empire, instructions données aux Missi Dominici, décrets des conciles publiés et rendus exécutoires par l'empereur, règlements de toute nature s'adressant aux comtes, aux évêques, aux intendants des

domaines royaux, proclamations, exhortations, réprimandes, etc.

Le plus ancien recueil connu des Capitulaires de Charlemagne est celui d'Anséghis, abbé de Fontenelle, qui fut complété sous Charles le Chauve par Benoît, diacre de Mayence. Le savant Baluze, bibliothécaire de Colbert, en a donné une excellente édition en 1677.

D'après M. Guizot, nous avons de Charlemagne 65 capitulaires divisés en 1151 articles dont 87 se rapportent à la législation morale, 273 à la législation politique, 130 à la législation pénale, 110 à la législation civile, 390 à la législation religieuse et canonique, 73 à la législation domestique et 12 à la législation de circonstance. Voir sur les Capitulaires l'*Histoire de la civilisation en France* de Guizot, leçon XXI.

ALCUIN

Alcuin (en latin Albinus) naquit à York, dans la Grande-Bretagne, vers 735, et mourut à Tours en 804. Il eut pour maître Egbert, disciple de Bède le Vénérable et s'instruisit dans toutes les sciences étudiées de son temps. Charlemagne le rencontra en Italie et l'attacha à sa personne en 782, en lui donnant les riches abbayes de Ferrières-en-Gâtinais, de Saint-Loup de Troyes, de Saint-Josse-en-Ponthieu et de Saint-Martin de Tours. Alcuin fut le principal maître de l'empereur et des princes de sa famille. Il présida l'Académie Palatine et seconda avec autant d'habileté que de zèle les généreux efforts de Charlemagne pour restaurer les écoles et remettre en honneur la culture des lettres. Il quitta la cour en 796 et se retira dans son abbaye de Saint-Martin, où il rassembla et fit transcrire par ses élèves un grand nombre de manuscrits anciens. Sa retraite ne l'empêcha pas de rester en correspondance suivie avec son très-cher David, à qui il adressait encore un an avant sa mort son traité *De la foi due à la sainte et indivisible Trinité*.

Tous les contemporains s'accordent à regarder Alcuin comme l'homme le plus savant et le plus grand écrivain du siècle. Le mauvais goût et les subtilités qui gâtent pour nous ses meilleurs ouvrages ne doivent pas nous faire oublier l'étendue et la variété de ses connaissances et la prodigieuse activité intellectuelle dont il fit preuve. Ses principaux écrits sont :

1° Questions sur la Genèse; Commentaires sur les psaumes pénitentiaux, sur l'Évangile de saint Jean;

2° Histoires ou panégyriques de saint Martin, de saint Waast, de saint Ricquier, de saint Willibrod, l'apôtre des Frisons;

3° Un poème sur les pontifes et les saints de l'église d'York; un grand nombre d'élégies, d'épigrammes et de petits poèmes qui ne valent pas en général son épitaphe;

4° Des traités sur la grammaire et sur l'orthographe, des dialogues sur la rhétorique et sur la dialectique;

5° Des lettres fort curieuses, dont trente sont adressées à Charlemagne (avec les réponses de l'empereur); les autres sont écrites aux papes Hadrien Ier et Léon III, au roi de Mercie, Offa, et aux personnages les plus illustres du temps.

Voir, dans l'*Histoire de la civilisation en France* de Guizot, la leçon XXIII, presque entièrement consacrée à Alcuin.

THÉODULFE

Théodulfe, évêque d'Orléans, de la nation des Goths, était originaire d'Espagne. Il étudia dans les écoles alors célèbres de Narbonne et de Maguelonne et passa ensuite en Italie. Charlemagne l'appela à sa cour vers 781 et lui donna successivement l'abbaye de Fleury-sur-Loire et l'évêché d'Orléans. Théodulphe eut un rôle important parmi les conseillers de l'empereur, qui le désigna pour visiter en qualité de Missus Dominicus les deux Narbonnaises. Disgrâcié par Louis le Débonnaire et relégué dans un mo-

nastère d'Angers, il venait d'obtenir la permission de rentrer dans son diocèse, lorsqu'il mourut en 821.

Théodulfe était un des prélats les plus instruits de son temps. Il avait un goût particulier pour la poésie. Ses vers adressés à Charlemagne, à la reine Liutgarde, à Charles, fils aîné de l'empereur, ont une précision et une élégance qu'on trouve rarement chez ses contemporains. On cite encore de lui l'Exhortation aux évêques, l'Exhortation aux juges et l'hymne du dimanche des Rameaux : *Gloria, laus et honor tibi sit, Rex Christe, Redemptor*. Voir *Histoire de la civilisation en France* de Guizot, leçon XXIII.

LEXIQUE

DES MOTS DE LA VIEILLE LANGUE FRANÇAISE QUI FIGURENT DANS LES EXTRAITS DU PRÉSENT VOLUME

A

Adonc, donc.
Aguait, embuscade.
Ains, mais.
Apertement, ouvertement.
Apostole, pape : latin *apostolus*, apôtre.
Ardoir, brûler.
Ars, brûlé.
Asseoir, assiéger.
Atant, alors.
Atourner, habiller.
Avironner, environner.

B

Béer, désirer.
Bouter, jeter, mettre.

C

Chévetain, capitaine.
Chief, tête.
Choir, arriver.
Contens, contestation, querelle.
Contrester, combattre : latin *contra stare*.
Craventer, ruiner.
Cuer, cœur.
Cuider, penser, croire.
Cure, soin : latin *cura*.

D

Déduire (se), se divertir.
Defors, dehors.
Dégaster, dévaster.
Déliter (se), se délecter.
Départir, partager, licencier.
Desloer, déconseiller.
Déturber, troubler : latin *deturbare*.
Doute, crainte.
Douter (se), craindre.
Droiture, droit.
Ductour, conducteur, chef.

E

Efforciéement, avec effort.
Emouvoir, mettre en mouvement.
Endementre, pendant ce temps.
Erre, voyage : latin *error*.
Estour, combat.
Estriver (s'), combattre.

F

Faille, mensonge, latin *fallere*.
Férir, frapper.
Fust, bois : latin *fustis*.

G

Garniment, parure, habillement.
Guerpir, quitter.

I

Illec, **illuec**, là.
Ire, colère : latin *ira*.
Issir, sortir.

L

Letrin, pupitre.
Lez, de lez, près.
Liez, joyeux.

M

Maltalent, mécontentement.
Marchir, être limitrophes.
Méfait, qui a commis une faute.
Meschief, malheur, accident.
Meschin, meschine, pauvre, de basse naissance.
Mestier, besoin.
Moult, beaucoup.
Moustier, monastère, église.
Muer, changer.

N

Navie, flotte.
Noncier, annoncer, latin *nuntiare*.

O

Olifant, éléphant, ivoire, cor d'ivoire.
Oncques, jamais.
Ore, maintenant.
Orendroit, depuis lors, jusqu'à présent.
Ostoier, faire la guerre.
Oz, ost, armée : latin *hostis*, ennemi.

P

Palus, fossé : latin *palus*.
Paour, peur.
Partir, diviser.
Perron, grosse pierre, rocher.
Piour, pire, inférieurs : latin *pejor*.
Plenté, quantité.
Pourpenser, réfléchir.

Q

Quanques, tout ce que.
Quants, combien de : latin *quanti*.

R

Remanant, restant : latin *remanere*.
Rus, ruisseaux.

S

Serjeant, serviteur : latin *serviens*.
Serourge, beau-frère, belle-sœur.
Tants, autant de : latin *tanti*.

T

Tollir, enlever.
Tref, trés, tente, tentes.
Trépasser, dépasser.
Treu, tribut, péage.

V

Voie, voyage.
Voir, vrai.

TABLE DES MATIÈRES

I. — Règne de Pépin le Bref. Charles et Carloman (752-771).

II. — Charlemagne, roi des Francs (771-800).

III. — Charlemagne empereur d'Occident (800-814).

IV. — Caractère de Charlemagne, sa cour et son gouvernement. L'Église, les lettres et les écoles.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

COULOMMIERS. — Typog. PAUL BRODARD.



